



BLACKBURN

« On ne peut pas démolir des bâtiments patrimoniaux pour construire des stationnements »

— Fernand Harvey

+ La Maison Bossé en cours de démolition

PAGES 8 ET 9

Hubert Lenoir à La Saguenéenne en mars

... et Loud en février

PAGE 19

Un projet d'usine de laine de bois

Une entreprise française pourrait s'installer au Lac

PAGE 10

L'Halloween toujours populaire

Des quartiers fort courus

PAGE 16



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

UNE HAUSSE À CAUSE DE RIO TINTO

EXCLUSIF En raison d'une baisse de l'évaluation de ses usines, la multinationale paiera entre 1,5 M\$ et 2 M\$ de taxes en moins, forçant Saguenay à demander un effort à ses citoyens **PAGE 3**



PHOTO LE QUOTIDIEN, PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS

ERIC GIRARD

VEND UNE PARTIE

DE SON TROUPEAU

POUR SIÉGER À QUÉBEC

PAGE 6

UltraViolet



VÊTEMENTS | VÉLO | SKI | PLANCHE
CHICOUTIMI / JONQUIÈRE / ALMA

VENTE ANNIVERSAIRE

OBTENEZ

25% DE RABAIS

SUR TOUT LE PRÊT-À-PORTER

À l'achat de 100 \$ et plus jusqu'au 25 novembre




— PŪREMENT — CANADIEN



Depuis toujours, notre lait est **100 % canadien**. Comme vous, nous sommes fiers de soutenir exclusivement des fermes québécoises et canadiennes.

Trouvez bientôt le logo des Producteurs laitiers du Canada sur tous nos laits Lactantia et Beatrice.





ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

COMPTE DE TAXES À SAGUENAY

Une hausse causée par Rio Tinto

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La dévaluation des immeubles industriels de la société Rio Tinto dans le rôle d'évaluation 2019 explique une partie de l'augmentation de la facture de taxe de 2% que Saguenay doit confirmer lors du dépôt de son prochain budget.

Les contribuables devront ainsi compenser pour une réduction de l'ordre de 1,5 à 2 M\$ de la facture de taxe de la multinationale découlant de la dévaluation des immeubles industriels. Chaque tranche de 2 M\$ dans les revenus de la ville représente 1 % d'augmentation de taxe pour l'ensemble des contribuables.

Les deux principales baisses de valeur pour les sites industriels, selon les chiffres transmis au *Quotidien*, concernent le complexe industriel de La Baie et celui de Laterrière. Pour La Baie, les immeubles industriels passent d'une valeur globale de 176,1 M\$ en 2018 à 153 M\$ en 2019. Le site de Laterrière subit une baisse

moins importante pour passer de 146,2 M\$ en 2018 à 138,1 M\$ pour 2019 (le nouveau rôle d'évaluation sera déposé le 1^{er} janvier prochain).

Pendant ce temps, le site de Jonquière enregistre une légère hausse de la valeur des immeubles. Il s'agit d'une augmentation de 7 M\$ pour passer de 406 à 413 M\$. Globalement, les immeubles de Rio Tinto chutent de 23 M\$ sur le territoire de Saguenay.

Le dossier des taxes de Rio Tinto a été soulevé au cours des dernières semaines par les membres du conseil municipal. Cette baisse de la facture pour la multinationale fait partie de la problématique budgétaire de Saguenay qui oblige le conseil à envisager une seconde hausse de taxe pour le nouveau conseil municipal.

« D'entrée de jeu, il est important de préciser que dans le dossier des taxes, il n'y a pas de négociations qui s'effectuent avec quiconque. Par contre, le client, dans le cadre des lois et règlements qui encadrent les bâtiments à vocation unique et dans le cadre du

dépôt du rôle, peut faire valoir ses arguments », a expliqué la Ville dans une réponse transmise au *Quotidien* par le service des communications.

Au cours d'une démarche précédente afin d'obtenir des précisions sur le dossier de la valeur des immeubles de Rio Tinto, le service de la trésorerie avait expliqué par l'entremise du cabinet de la mairesse qu'il n'y avait pas d'entente formelle avec la multinationale, et qu'il y avait des notes au dossier de l'évaluateur.

Le processus d'évaluation à la Ville de Saguenay, comme la loi l'exige, est un exercice réalisé par l'évaluateur agréé et son équipe qui bénéficient de l'autonomie complète à l'égard des autorités municipales lorsque vient le temps de déterminer les valeurs. Cette indépendance, reconnue par la loi, assure que tous les immeubles sur le territoire de la ville sont évalués sur les principes communs dans le respect de l'équité fiscale;

« Dans le cadre de l'évaluation pour le rôle triennal 2019, 2020 et 2021, nous avons procédé à l'analyse de l'ensemble des dossiers reliés aux

installations de Rio Tinto. Considérant qu'il s'agit de bâtiments à vocation unique, la méthode du coût a été appliquée. Cette analyse tient également compte de la modernisation de tous les fichiers selon les exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) », mentionne la communication de la Ville.

Rio Tinto a déjà entre les mains la nouvelle valeur de ses installations. L'entreprise pourra comme tous les citoyens contester cette valeur et en aviser la Ville d'ici la fin avril. Le service des communications n'a pas transmis au *Quotidien* les raisons qui expliquent la chute de valeur importante du complexe de La Baie, et par la même occasion, la faible augmentation de la valeur de celui de Jonquière.

La mairesse Josée Néron a rencontré les dirigeants de Rio Tinto, au cours des derniers jours. L'attachée de presse de M^{me} Néron, Cindy Girard, n'a pas été en mesure de confirmer si le dossier des taxes avait été abordé dans le cadre de cette rencontre.

Valeur globale des complexes industriels

Jonquière

413 M\$

Valeur globale en 2019



406 M\$

Valeur globale en 2018

La Baie

153 M\$

Valeur globale en 2019



176,1 M\$

Valeur globale en 2018

Laterrière

138,1 M\$

Valeur globale en 2019



146,2 M\$

Valeur globale en 2018

ANDRÉ SOUCY CONDAMNÉ À TROIS ANS

Le pénitencier à 70 ans

STÉPHANE BÉGIN

sbegina@lequotidien.com

À 70 ans, le Chicoutimien André Soucy a pris le chemin du pénitencier pour les trois prochaines années pour une nébuleuse histoire de triangle amoureux, qui n'en était finalement pas un.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION
Saguenay
418 690-8800
Alma
418 668-0920
Télécopieur
418 690-8805

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi
7h30 - 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8h30 à 16h30

Sans frais
1 (800) 866-3658

Vous avez une nouvelle ou une opinion?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgres

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3 834 310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1. Merci de recycler ce journal.

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	19
détente	18
décès	30
économie & bourse	21
horoscope	19
météo	27
petites annonces	27
télévision	19
sports	33

Le juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec, a accepté la suggestion commune de M^e Karen Inkel, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales, (DPCP) et de M^e Charles Cantin, en défense.

Soucy avait plaidé coupable à une introduction par effraction dans la chambre d'un citoyen de la rue Labrecque, de possession d'une arme prohibée (poing américain) et de voies de fait armées causant des lésions.

Toute cette histoire remonte au 4 décembre 2017. Une échauffourée verbale éclate entre Soucy et la victime, un homme âgé de 59 ans.

Les deux individus s'invectivent, car Soucy croyait, à tort, que l'autre homme voulait un peu trop s'approcher de la femme qu'il avait conquise.

Les paroles ont donné lieu à des accusations. Soucy a lancé une phrase assassine à la victime.

« Je t'en câlisserais une mon tabarnak. T'as violé une fille de sept ans. »

La réplique ne s'est pas fait attendre de la part du plaignant.

« Toi, tu violes des filles handicapées. »

BLESSURES

En somme, ça ne volait pas très haut.

Une fois les « vœux de la bonne année » transmis, la victime est retournée tout bonnement à sa chambre, croyant l'affaire close.

« Mais une minute plus tard, l'accusé est entré dans la chambre du plaignant et l'a frappé avec un poing américain artisanal. »

« Une altercation a éclaté et la victime a eu l'épaule disloquée et a été blessée sérieusement à un genou, en plus d'avoir une bosse sur la tête », a résumé M^e Inkel au tribunal.

Une plainte a été déposée aux agents du Service de police de Saguenay (SPS) et Soucy a été arrêté et ensuite accusé de crimes assez importants.

Avant de soumettre officiellement

la suggestion commune, M^e Cantin a voulu préciser que son client n'avait jamais traité son opposant de pédophile, même si cela ne changeait absolument rien à la trame factuelle.

La procureure de la Couronne a tout de même mentionné que les paroles concernant le viol d'une enfant de sept ans avaient été rapportées aux policiers qui se sont rendus sur les lieux.

« Mais que ce soit le cas ou non, ce n'est tout de même pas une raison pour frapper quelqu'un et de s'introduire chez lui. Une personne est supposée se sentir en sécurité chez elle », a poursuivi M^e Inkel.

« L'accusé est chanceux que la victime n'ait pas été plus blessée que ça. Mais à 70 ans, on voit que M. Soucy a encore du travail à faire sur lui-même », a ajouté la procureure de la Couronne.

Malgré tout, la victime de 59 ans a été hospitalisée pendant trois semaines et les médecins ont dû lui reconstruire le genou.

Pour sa part, M^e Cantin a laissé voir que son client voulait que la victime sache qu'elle n'avait plus rien à craindre de lui, surtout que les deux hommes n'habitent plus au même endroit depuis les événements.

« Il s'agit d'une introduction par effraction, mais mon client n'avait pas prémédité son geste. Il n'avait pas prévu faire irruption chez la victime. La porte de la chambre n'était pas barrée et en colère, il est entré », a expliqué le criminaliste.

« Mais que ce soit le cas ou non, ce n'est tout de même pas une raison pour frapper quelqu'un et de s'introduire chez lui. Une personne est supposée se sentir en sécurité chez elle. »

— M^e Karen Inkel, procureure de la Couronne



Le Chicoutimien André Soucy avait pris soin d'amener son sac de vêtements pour la détention pour avoir battu un homme avec un poing américain après être entré chez la victime par effraction. — PHOTO LE QUOTIDIEN, STÉPHANE BÉGIN

SÉCURITÉ

Au moment de confirmer la suggestion commune, le juge Boudreault s'est adressé à l'accusé en lui précisant qu'une invasion de domicile ou une introduction par effraction demeure un crime très grave, punissable de la prison à perpétuité.

« Une résidence privée ou une chambre dans un immeuble demeure un sanctuaire et les gens qui y habitent doivent se sentir en sécurité. Les sentences sont souvent sévères pour ceux qui ne respectent pas cette sécurité. »

« La jurisprudence laisse voir que des peines de 6 à 16 ans sont souvent données pour des introductions par effraction et des gestes de violence. Votre avocat a sans aucun doute joué la carte de la prudence en négociant une

peine de trois années de pénitencier avec la Couronne », a poursuivi le magistrat.

En acceptant la peine suggérée, le juge Boudreault dit avoir tenu compte de l'âge de l'individu (70 ans) comme un facteur atténuant.

Il a aussi indiqué qu'il devait profiter du temps passé à l'ombre pour faire une introspection et se questionner sur le fait qu'une personne peut être craintive à la suite d'une introduction par effraction dans son domicile.

Durant son séjour au pénitencier, André Soucy devra fournir un échantillon d'ADN et ne pourra être en contact avec la victime.

En plus, Soucy ne pourra posséder d'armes à feu pour les 10 prochaines années et les armes à utilisation restreinte pour la balance de ses jours.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

EMPRUNT, nom masculin

Définitions — Action d'emprunter. [Linguistique] Calque, acte par lequel une langue emprunte un mot, une locution ou un autre élément à une autre langue ; élément ainsi emprunté. *Un anglicisme est un emprunt à l'anglais. Le mot vodka est un emprunt au russe.*

Hyponymes — américanisme, amérindianisme, arabisme, gallicisme (français), hispanisme (espagnol), latinisme, hellénisme (grec), hébraïsme...

Locution — *nom d'emprunt* : nom qu'on a choisi, autre que le nom de naissance.



Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien leProgres

laVoixdel'Est

UN PREMIER CAS DEPUIS LA LÉGALISATION

Accusé de possession de cannabis illégal

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le Jonquiérois James Hudon n'aura pas profité longtemps de l'opportunité offerte par le tribunal en le remettant en liberté le 16 octobre dernier. Il a été arrêté deux semaines plus tard en possession de... cannabis illégal. Un rare premier cas d'accusation au criminel depuis la légalisation de la marijuana le 17 octobre dernier.

L'individu de 22 ans est repassé par la salle 2,10 du Palais de justice de Chicoutimi, mercredi matin, après avoir été arrêté auparavant par des patrouilleurs du Service de police de Saguenay (SPS).

Une policière a aperçu Hudon déambuler sur la voie publique vers 21 h 10 et elle l'a reconnu.

L'agente savait qu'il devait être chez lui à compter de 22 h 00 en raison d'un couvre-feu imposé par le tribunal.

Mais à 22 h 45, Hudon n'était toujours pas entré. Les policiers ont effectué une patrouille dans le secteur et l'ont vu qui marchait sur la piste cyclable. Ils l'ont intercepté et ont découvert, à la suite d'une fouille sommaire, des comprimés de métamphétamine.

L'individu a ensuite été amené au Quartier général du SPS et les agents ont alors trouvé plusieurs sacs emballés sous vide d'une substance particulière de cannabis.

Sur les sachets, on retrouvait les indications d'Ananas, Présidentiel, Rock Star et Rock Star Tuna.

Hudon, dont les intérêts sont représentés par M^e Julien Boulianne, a tenté de raconter aux policiers qu'il s'était procuré la marijuana de façon tout à fait

légitime en commandant le tout sur Internet.

Loin de le croire sur parole, les agents ont cherché sur le site de la Société québécoise de cannabis (SQDC) du cannabis enregistré sous les noms inscrits sur les sachets. Ils n'ont rien trouvé.

En plus, James Hudon n'a jamais été en mesure de fournir une preuve de l'achat ou une facture. Il a été accusé de bris de condition (couvre-feu non respecté), de possession de métamphétamine et de possession illégale de cannabis.

Hudon avait été arrêté le 12 octobre après avoir menacé une bonne Samaritaine avec un couteau. La dame lui avait offert de le ramener chez lui et Hudon lui avait volé son sac à main.

Au final, il n'avait rien dérobé, mais avait tout de même été accusé de vol qualifié. Il avait obtenu sa remise en liberté. Il tentera à nouveau de l'obtenir le 6 novembre.



James Hudon était en possession de cannabis illégal. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

GINGRAS

A S S U R A N C E S



Entreprise



Agricole



Cautionnement



Automobile



Habitation

Une équipe entièrement régionale, dédiée à vous servir.

Gingras Assurances - Cabinet en assurance de dommages

315, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 200, Chicoutimi QC G7H 4W8

Tél. : 418 543-8650 • Téléc. : 418 543-0948 • Sans frais: 1 877 543-8650

info@gingrasassurances.com

economical
ASSURANCE^{MD}

ERIC GIRARD, DÉPUTÉ DE LAC-SAINT-JEAN

Vendre ses vaches pour siéger à Québec



PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Le nouveau député de Lac-Saint-Jean, Eric Girard, délaissera bientôt les champs pour les bancs de l'Assemblée nationale. Afin de se consacrer à 100 % à son rôle d'élu à Québec, l'agriculteur n'aura pas le choix de vendre la majorité de son cheptel de 200 bêtes au cours des prochaines semaines.

Copropriétaire avec sa femme d'une ferme bovine située à Labrecque, le député de la Coalition avenir Québec s'est déjà départi de 25 vaches d'élevage et compte laisser aller au moins 70 % de son troupeau pour pouvoir conjuguer ses nouvelles responsabilités de parlementaire.

Comme ses absences seront

nombreuses au cours des quatre prochaines années de son mandat, un membre de sa famille va prendre la relève pour poursuivre la culture de céréales biologiques dans les champs de sa ferme Boréaliste.

Mais des 100 vaches et 100 veaux qu'il possède, il ne conservera qu'une soixantaine de têtes au maximum.

« C'est sûr et certain que je conserve ma ferme, mais je ne garderai pas beaucoup de bêtes. On va se concentrer sur la production de céréales. C'est une belle entreprise que j'ai montée avec ma conjointe. C'est aussi une question de retourner à la base et de se rappeler d'où on vient. L'été je vais aimer ça revenir et faire un tour de tracteur. On dit souvent "retomber les deux pieds sur terre", mais moi je dis "retomber les deux pieds sur le plancher des vaches" », raconte candidement Eric Girard.

PAS LE PROFIL TYPE

Ex-maire de Saint-Nazaire et ancien vice-président de l'Union des producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Eric Girard est conscient qu'il n'a pas le profil type des députés provinciaux, qui sont souvent issus des milieux financiers, juridiques ou encore de la santé.

« Ce n'est pas parce qu'on est agriculteur ou camionneur, par exemple, qu'on n'est pas capable de faire de la politique. Un agriculteur, oui c'est manuel, mais on a la tête dans la paperasse, on travaille avec plusieurs organisations du ministère, on est des entrepreneurs et on crée beaucoup de richesse dans les milieux ruraux », note M. Girard, qui compte défendre des dossiers comme la gestion de l'offre auprès de son gouvernement, mais aussi tous les dossiers qui touchent ses concitoyens.

Alors que certains

auraient pu le voir à l'Agriculture – poste obtenu par le député originaire de Saint-Félicien André Lamontagne –, Eric Girard assure qu'il n'a jamais eu les yeux sur un poste de ministre.

« Mon but, c'était d'être député avant tout. À partir de là, je veux me consacrer à 100 % à la population et faire avancer ses dossiers. Je n'avais aucune attente à ce niveau-là », indique-t-il.

RENTRÉE DANS UN MOIS

D'ici le 27 novembre, jour de rentrée parlementaire à Québec, Eric Girard a prévu de nombreuses rencontres avec les intervenants de son comté, dont la CIDAL, le Collège d'Alma, la MRC Lac-Saint-Jean-Est et plusieurs entreprises.

Il dit aussi travailler sur une base quotidienne avec ses collègues régionaux François Tremblay (Dubuc) et Andrée Laforest (Chicoutimi).

« On a une très belle équipe régionale et on sait qu'avec l'élection à venir dans Roberval, il y a une personne de plus qui va se joindre à notre équipe », prédit déjà le député de Lac-Saint-Jean.

Eric Girard doit se départir de la majorité de ses vaches pour pouvoir exercer son nouveau rôle de député à temps plein à l'Assemblée nationale.

— PHOTO LE QUOTIDIEN,
PIERRE-ALEXANDRE
MALTAIS



KARL-EMMANUEL VILLENEUVE

Remise en liberté retardée

STÉPHANE BÉGIN
sbeg@lequotidien.com

Le présumé meurtrier d'Alexandre Larouche, Karl-Emmanuel Villeneuve, devra patienter encore un bout de temps avant d'avoir droit à son enquête de remise en liberté.

M^e Jean-Marc Fradette a avisé le bureau de la Cour supérieure du Québec qu'il n'était pas en mesure de procéder, jeudi matin, au Palais de justice de Chicoutimi. La séance a été annulée.

Selon les informations obtenues par *Le Quotidien*, le bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a remis une bonne quantité de nouvelles informations au criminaliste au cours des dernières heures.

M^e Fradette n'aurait pas été en mesure de prendre connaissance de toute la documentation et n'aurait donc pas été prêt à procéder d'une façon ou d'une autre.

Aucune date n'a encore été fixée

pour la tenue de l'enquête de remise en liberté.

Villeneuve a été accusé du meurtre au premier degré d'Alexandre Larouche. L'événement s'est produit le 29 juillet dans une résidence de la rue Johanna à Chicoutimi-Nord.

Selon diverses informations, Larouche aurait été assassinée pour une dette de drogue. Le tueur aurait utilisé un fusil de calibre .12 pour tirer dans le dos de la victime et ensuite tirer une deuxième fois de face.



Karl-Emmanuel Villeneuve — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Le DPCP a remis une bonne quantité de nouvelles informations à la défense au cours des dernières heures.



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

L'ANSE-SAINT-JEAN,
PLUS D'UNE JOURNÉE
POUR EN FAIRE LE TOUR!

- VILLAGE SUR GLACE
- TRAÎNEAU À CHIENS
- MOTONEIGE
- ET BIEN PLUS!

lanse-saint-jean.ca

Jane & John
BY TRICOTÉ

CHOIX QUALITÉ SERVICE

30^{ÈME} ANNIVERSAIRE

www.levercheres.com

Le symbole de la mode au Saguenay

BOUTIQUE *LeVercheres*

460 Des Saguenéens . Chicoutimi . 418-549-0011

MONT EDOUARD
MONTEDOUARD.COM

- PISTE DE COMPÉTITION
- SKI DE HAUTE ROUTE
- GLISSADE SUR TUBES
- VÉLONEIGE

UNE MONTAGNE D'ACTIVITÉS!

Le patrimoine appartient au milieu

ROGER BLACKBURN

CHRONIQUE

rblackburn@lequotidien.com



Curieusement, la même journée où l'on démolit la maison Bossé sur la rue Racine à Chicoutimi, le professeur associé à la chaire Fernand Dumont sur la culture, Fernand Harvey, était à l'UQAC pour prononcer une conférence sur la stratégie de mise en valeur du patrimoine régional au Québec.

À la toute fin de la période de questions, il lance la phrase fatidique. « On ne peut pas démolir des bâtiments patrimoniaux pour faire des stationnements ». Voilà c'est dit... mais on le fait pareil.

LE MYSTÈRE CHICOUTIMI

L'historien Éric Tremblay était parmi l'assistance lors de cette conférence. Il me confiait, dans le corridor en sortant du local de classe que le mystère patrimonial de Chicoutimi poursuit son oeuvre de démolition. « À Chicoutimi, c'est incroyable de constater tout ce qui a disparu depuis la démolition de la maison Peter Mcleod (sur les rives du Saguenay et de la rivière du Moulin) en 1951. À Chicoutimi on se lève un matin et il y a une maison ancienne qui a disparu pendant la nuit. C'est un mystère que je n'arrive pas à m'expliquer. Même si la maison Bossé n'était pas classée patrimoniale, elle aurait mérité d'être conservée, au moins pour son

caractère historique », fait valoir l'historien.

DU BAS VERS LE HAUT

Le conférencier Fernand Harvey a dressé la petite histoire de la protection et de la mise en valeur du patrimoine en région en excluant Montréal et Québec. Il a parlé des pionniers de 1920 à 1945, l'époque où Mgr Victor Tremblay a fondé la Société historique du Saguenay (1934) et l'arrivée d'une législation sur les monuments historiques (1922) et les années de transition de 1945-1972. « C'est durant cette époque qu'on a vu arriver des initiatives locales qui partaient du bas vers le haut. C'est dans cette période qu'on a commencé à élargir le sens de patrimoine et qu'on a vu plusieurs initiatives d'individus », fait-il remarquer.

Il rappelle également que de 1972 à nos jours, de plus en plus de responsabilités ont été dévolus aux municipalités. « En 1985, les municipalités pouvaient citer des monuments historiques. Toutes les régions n'ont pas le même rythme, mais cette mise en lien avec le milieu a permis notamment la mise en valeur d'un patrimoine industriel et la création de plusieurs musées », explique le spécialiste de l'histoire régionale et locale.

LA PULPERIE ET VAL-JALBERT

Le chercheur cite en exemple La



Fernand Harvey, professeur associé à la Chaire de recherche Fernand Dumont sur la culture, Centre urbanisation, culture et société de l'institut national de la recherche scientifique, croit à la prise en charge par le milieu du patrimoine.— PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Pulperie de Chicoutimi, le village historique de Val-Jalbert et de nombreux musées qui ont été créés. « Je ne crois pas qu'on va créer d'autres musées aux Québec. Le défi patrimonial à l'heure actuelle est de trouver ce qu'on va faire avec toutes les églises du Québec. On ne pourra pas toutes les sauver et les préserver. Ce sont les initiatives locales qui vont sceller le sort de ces bâtiments », estime celui qui considère très importantes les pressions du milieu. « Le patrimoine doit être rendu à ceux qui s'y intéressent », a-t-il conclu.

Le message est clair, il faut que ça parte d'en bas pour se rendre en haut. Il faut que le milieu se

mobilise pour protéger ce qu'on veut garder. L'architecte Daniel Paiement a déclaré au *Quotidien* cette semaine que c'est à la population de se mobiliser pour protéger le patrimoine en citant quelques exemples. Le cas d'Arvida est un beau cas de prise en charge par le milieu avec le soutien des dirigeants municipaux.

INQUIÉTUDE POUR LE PATRIMOINE

C'est un peu décourageant de constater tout ce qui est disparu comme bâtiments historiques à Chicoutimi, notamment sur la rue Racine, au cours des années.

« Les églises dans les villages sont des repères visuels et symboliques. Il en va de même pour les maisons historiques qui sont des repères dans les villes. Toute une génération de gens a porté la valeur patrimoniale sur ses épaules, ces dernières années. Je formule des inquiétudes pour les prochaines générations. Je ne crois pas que l'intérêt pour les valeurs patrimoniales soit très valorisé dans les écoles. Il ne faudrait pas qu'on se retrouve avec un chaînon manquant pour la protection et l'intérêt pour le patrimoine », a commenté le professeur Fernand Harvey lors de la période de questions.



Vous le cherchez ?

Il est maintenant **chez**

Potvin Pneus Mécanique
255, Sainte-Anne

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 418 549-1210

RAYNALD BEAULIEU | contremaître d'atelier | 40 ans d'expérience

point S
PNEUS ET MÉCANIQUE

POTVIN
PNEUS ■ MÉCANIQUE

CHICOUTIMI
255, rue Ste-Anne
418 549-1210

MAISON BOSSÉ

Aucune offre reçue

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les travaux de démolition de la Maison Bossé à Chicoutimi ont débuté mercredi matin, une occasion pour le conseiller municipal, Simon-Olivier Côté, de confirmer la formation d'un comité de gestion patrimoniale.

Mercredi matin, les travailleurs de l'entrepreneur Claveau et fils ont débuté la démolition de l'arrière du bâtiment érigé il y a 150 ans par le notaire Ovide Bossé. Pendant ce temps, d'autres travailleurs du fournisseur de gaz Énergir étaient à l'œuvre à l'avant pour déconnecter le service.

Selon M. Côté, malgré la manifestation tenue dimanche dernier et l'information voulant que la maison puisse être donnée pour être déménagée, personne n'a démontré d'intérêt pour la récupérer, ce qui condamne la maison à la démolition pure et simple, une opération qui devrait être terminée d'ici deux ou trois jours.

« Il faudra peut-être imposer un moratoire sur la démolition de bâtiments. »

— Simon-Olivier Côté

Par ailleurs, le conseiller a déclaré que les autorités sont en démarche présentement pour cibler une quinzaine de personnes dans le but de former un comité de gestion patrimoniale.

Selon lui, l'objectif de ce comité sera de dresser un inventaire du patrimoine bâti pouvant présenter un intérêt patrimonial ou historique.

Ce comité devrait être formé d'architectes, de représentants de la ville, d'historiens, de l'UQAC, etc. ainsi que de deux citoyens qui auront à agir rapidement.

« Il faudra peut-être imposer un moratoire sur la démolition de bâtiments, le temps de se donner des cibles puisqu'on s'aperçoit qu'il y a des craques dans le système », a-t-il déclaré.



Les travaux de démolition de la Maison Bossé ont débuté mercredi et devraient se poursuivre pendant trois jours. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



Le conseiller municipal, Simon-Olivier Côté, a annoncé la création d'un comité de gestion patrimoniale qui devrait être composé d'une quinzaine de personnes. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

sports
experts[®]
CHICOUTIMI

PLACE DU
ROYAUME1401, BOUL. TALBOT
CHICOUTIMI

418 545-4945



DU JEUDI 25 AU DIMANCHE 4 NOVEMBRE

LIQUIDATION

40%
À
60%
DE
RABAIS
sur notre prix original*

SUR LES VÊTEMENTS D'HIVER
ET L'ÉQUIPEMENT DE SKI ALPIN
ET PLANCHE À NEIGE[†]

(ANNÉES ANTÉRIEURES)

* Certaines franchises Sports Experts[®] peuvent avoir offert des produits à un prix moindre que notre prix original. † Marques et modèles sélectionnés.Cette promotion de 11 jours débute le jeudi 25 octobre 2018. Les prix de cette annonce sont en vigueur du jeudi 25 au dimanche 4 novembre 2018. Les rabais sur certains articles peuvent se poursuivre après cette promotion. En cas d'erreurs ou omissions dans ses publicités, Sports Experts[®] de Chicoutimi effectuera les corrections et en avisera les consommateurs le plus rapidement possible. La sélection (styles, couleurs, grandeurs et modèles) peut varier. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités achetées.

® Marques déposées de FGL Sports Ltée. Les autres marques de commerce sont détenues par leur(s) propriétaire(s) respectif(s).

5352362

0052-837-SE_10/18

› DÉBUT D'INCENDIE CHEZ CLAVEAU ET FILS



Les pompiers ont été appelés à se rendre chez l'entrepreneur Claveau et fils situé sur le boulevard Saguenay à Kénogami, mercredi matin, pour un début d'incendie. Des employés qui effectuaient de la soudure ont constaté qu'une fumée s'échappait du haut d'un mur situé tout près. Une quinzaine de pompiers se sont rendus sur place vers 8 h 45. À leur arrivée, ils ont ouvert le mur de tôle et constaté que la laine minérale installée à l'intérieur avait commencé à brûler. «Le feu couvrait à l'intérieur du mur. Nous avons tout enlevé et la situation a pu être réglée rapidement», affirme Jean Côté, chef aux opérations du Service incendie de Saguenay. Les dommages ont été limités au mur. **ANNE-MARIE GRAVEL** — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



La laine de bois est un isolant écologique fabriqué avec de la fibre de bois.



En plus de visiter un manufacturier de laine de bois, le regroupement a également rencontré des producteurs de béton de bois, un produit mélangeant le bois au ciment pour la construction.



La mission Alliance Bois Saguenay–Lac-Saint-Jean comprend également sept entreprises. — PHOTOS COURTOISIE

ALLIANCE BOIS SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

Un projet d'usine de laine de bois

GUILLAUME ROY
guillaumeroy@me.com

De retour d'une mission commerciale en France, Alliance Bois Saguenay–Lac-Saint-Jean souhaite maintenant développer un projet d'usine de laine de bois de 40 millions de dollars dans la région en partenariat avec un fabricant français.

« Une usine de laine de bois de cette ampleur pourrait transformer près de 30 000 tonnes de copeaux par année », a souligné Réal Bouchard, directeur général de l'Alliance Bois SLSJ, qui était accompagné de sept entreprises de la région, dans le cadre de cette mission commerciale réalisée du 13 au 20 octobre.

La laine de bois est un isolant écologique fabriqué avec de la fibre de bois, couramment utilisé en Europe pour ses propriétés isolantes et acoustiques, mais aussi pour ses propriétés écologiques. « Le bois est un excellent outil pour lutter contre les changements climatiques, car il capte le carbone, note ce dernier. Et les Européens sont beaucoup plus conscients que nous sur ce sujet ».

Les représentants régionaux ont

donc profité de la mission pour faire les premiers contacts avec le fabricant de laine de bois désirant s'établir en Amérique du Nord. « Le Saguenay–Lac-Saint-Jean est la plus grosse région forestière au Québec et on veut qu'ils s'implantent ici », mentionne Réal Bouchard, avant d'ajouter que la laine de bois est fabriquée avec de la fibre résineuse présente en grande quantité dans la région.

Alors que le volume et la qualité des copeaux disponibles sur le marché ne semblent pas un problème, Alliance Bois et ses partenaires analysent le type de modèle d'affaire qui pourrait être mis sur pied, pour savoir s'ils optent pour une coentreprise, un projet indépendant ou encore un projet sous licence.

Il est difficile pour l'instant de dire à quel prix se vendraient les copeaux pour une telle utilisation, mais Réal Bouchard est ferme. « Ça sera un prix égal ou supérieur au prix du marché pour la pâte », dit-il, persuadé de développer de nouveaux débouchés pour les sous-produits, afin de ne pas être prisonnier d'une seule industrie.

Cette mission faisait suite à une première visite faite en France en 2013, lorsqu'Alliance Bois avait identifié des producteurs

pour valoriser les copeaux tout en optimisant la forêt. « Les entreprises cherchent souvent des débouchés additionnels pour des essences mal-aimées, comme le sapin, ou encore pour le bois de petit diamètre », note Réal Bouchard, qui croit que la diversification des produits permettrait d'optimiser la récolte en forêt.

En plus de visiter un manufacturier de laine de bois, le regroupement a également rencontré des producteurs de béton de bois, un produit mélangeant le bois au ciment pour la construction.

Les entreprises Produits Boréal, La Charpenterie, la coopérative forestière Petit-Paris, Mitschuap, la Scierie Lac-Saint-Jean, le Groupe Forestra, Grandmont ébénistes ainsi que Valbois ont participé à la mission commerciale qui a été facilitée par Serdex International, un organisme régional de promotion de l'exportation, qui a aidé à trouver du financement pour réduire le coût de la mission.

Ce regroupement d'entreprises sous l'égide d'Alliance Bois collabore aussi au développement du biochar, avec Biochar Boréal, dans le but de trouver d'autres débouchés pour les sous-produits du bois.

NE FAITES QU'UNE BOUCHÉE DE L'HIVER!

ACHETEZ-EN 4 OBTENEZ 70\$ JUSQU'À

Du 12 octobre au 21 décembre 2018

OBTENEZ 70\$ DE REMISE POSTALE*
à l'achat de quatre pneus neufs Winter T/A[®] KSI, Advantage[™] T/A[®] Sport ou Advantage[™] T/A[®] Sport LT de BFGoodrich.

OU OBTENEZ 50\$ DE REMISE POSTALE*
à l'achat de quatre pneus neufs BFGoodrich[™] tourisme ou camionnette.

Visitez pneusbfgoodrich.ca pour les détails.
* Seuls les pneus Winter T/A[®] KSI, Advantage[™] T/A[®] Sport ou Advantage[™] T/A[®] Sport LT de BFGoodrich[™] sont admissibles à la remise de 70\$. Tous les autres pneus BFGoodrich[™] tourisme ou camionnette sont admissibles à la remise de 50\$. © 2018 MANICOR. Tous droits réservés. (C16484-B-08/18).

LABRECQUE & VILLENEUVE
PNEUS & MÉCANIQUE

PNEU SELECT
À CHACUN SON PNEU

976, boul. Ste-Geneviève
418 543-4457

PNEUS / MÉCANIQUE / PERFORMANCE

LUC GIRARD VEUT ÉVITER LA PRISON

Le temps pour réfléchir

STÉPHANE BÉGIN

sbegin@lequotidien.com

Le juge Michel Boudreault veut bien croire Luc Girard, un multi-récidiviste de l'alcool au volant, lorsqu'il dit qu'il a arrêté sa consommation après une thérapie de six mois, mais il a besoin d'en savoir un peu plus. L'accusé doit lui démontrer son véritable sérieux avant de décider d'accorder une peine en société ou de l'envoyer derrière les verrous.

L'individu de 39 ans est revenu au tribunal mercredi pour les représentations sur sa peine. Mais avant que M^e Karen Inkel, de la Couronne, et M^e Jean-Marc Fradette, en défense, n'y aillent de leur suggestion de deux années de pénitencier ou de deux ans moins un jour en société, le magistrat de la Cour du Québec veut bien analyser la situation.

Le 30 mars 2018, l'homme de Saint-Ambroise avait plaidé coupable à une accusation de garde et de contrôle de son véhicule alors qu'il était sous l'effet de l'alcool et de conduite pendant interdiction de conduire (sept ans à compter de 2012).

Girard accumule six conduites en état d'ébriété, un refus de se soumettre à l'appareil de détection d'alcool et à deux conduites pendant interdiction. En 2010, il a été condamné à 19 mois de détention

pour trois dossiers reliés à l'alcool.

En fait, la décision finale se retrouve entre les mains du propriétaire d'une compagnie de camionnage. S'il démontre son sérieux, il pourrait éviter la détention ferme, mais une seule rechute et son prochain séjour sera à l'ombre.

« Vous n'avez pas de marge de manœuvre. Au point où vous en êtes rendu, l'alcool doit vraiment sortir de votre vie », a lancé le juge Boudreault.

« Ce matin, lorsque j'ai pris connaissance de votre dossier, j'ai fait des recherches sur la jurisprudence et les décisions similaires. Ça ne sentait pas très bon pour vous », a poursuivi le juge.

Mais Girard et ses proches (sa mère et sa conjointe) ont raconté les sept derniers mois de la vie de l'homme d'affaires.

L'accusé a mentionné être sobre depuis le 30 mars 2018, journée de son arrestation. La thérapie de six mois lui aura été très utile pour comprendre bien des choses de sa vie personnelle.

Sa mère et sa conjointe ont ajouté que l'homme avait bien changé, qu'il ne consommait plus et qu'il prenait maintenant du temps pour lui, au lieu de passer tout son temps à l'entreprise pour y travailler.

Girard et sa conjointe, qui a décidé de lui donner une nouvelle chance, souhaitent une décision favorable du juge, car il en va de la survie de l'entreprise.

« Si je pars pour la détention, je mets les clés dans la porte et j'abandonne les affaires. Ma conjointe a tenu la compagnie à bout de bras et a dû s'endetter au cours des derniers mois. Nous venons d'obtenir un gros contrat à Chapais et ça pourrait nous remettre sur les rails », a indiqué Luc Girard.

Avant de reporter sa décision au 31 janvier, le juge Michel Boudreault s'est dit sensible aux arguments de l'accusé. Il n'est pas prêt à l'envoyer en prison, mais n'est pas non plus décidé à lui laisser sa liberté, même avec des conditions sévères.

« Vous n'êtes sorti de thérapie que depuis le 23 septembre. Il faut se donner un peu de temps. Je vous crois sincère dans votre désir de vous en sortir, mais il faut mettre tout ça en pratique. Je me dois de vous évaluer sur une période de temps. »

« Avec vos antécédents, vous encourez une peine fédérale (deux ans et plus). Vous allez devoir faire vos preuves », indique le magistrat.

DES FILS SUR LE BOULEVARD



Un poteau électrique tombé au sol a forcé la fermeture du boulevard Sainte-Geneviève à Chicoutimi-Nord pendant plus d'une heure et demie, mercredi matin. Les services d'urgences ont été appelés face au 3128 Sainte-Geneviève à 9 h 30. « Un camion a accroché un de nos fils, ce qui a fait tomber un poteau », explique Vincent Paquin, conseiller relations avec le milieu chez Hydro-Québec. Des fils se sont retrouvés au milieu de la chaussée, ce qui a forcé la fermeture du boulevard. Les automobilistes ont tout de même pu circuler en alternance sur un petit chemin de terre situé derrière les résidences. Des monteuses d'Hydro-Québec sont arrivés sur place vers 11 h. Les fils ont rapidement pu être retirés de la chaussée et la circulation a pu reprendre son cours. Sept résidences ont été privées d'électricité pendant plusieurs minutes. Le courant a été rétabli en fin d'avant-midi. ANNE-MARIE GRAVEL — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

By/DAE FRANK LYMAN

Obtenez 50\$ de rabais

à l'achat de 250\$ et plus sur votre facture

Boutique Bian'K
Vêtements pour dames

Grande sélection de manteaux Lutha

Pour du style, de l'élégance et du confort

Fière d'offrir des collections du Canada

418 543-2044

1120 boul. Talbot Chicoutimi (voisin du Montagnais)

38^e

7 au 11 novembre 2018

CENTRE DE CONGRÈS ET HÔTEL LE MONTAGNAIS

Admission : 5 \$
Laissez-passer : 7 \$
Étudiant : gratuit

SALON DES MÉTIERS D'ART & DU TERROIR DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

metiersdartsaglac.com

- SODEC Québec
- Centre de Congrès et Hôtel Le Montagnais
- Saguenay
- POLKA
- sti maintenance
- Le Montagnais Hôtel Mieux Service
- Radio Saguenay
- Le Quotidien le Progrès
- cka
- 95.9 rouge
- imagi
- ÉCOLE CULINAIRE
- optik
- VOLÉRIE LEVISQUE
- Ateliers
- MMO

éditorial

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Triste et préoccupant

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



Cette histoire du garçon de onze ans de Bécancour qui s'est retrouvé bien malgré lui nu sur une vidéo partagée sur les réseaux sociaux est d'une désarmante tristesse. En plus de provoquer un choc psychologique pour la victime et sa famille, elle soulève d'importantes préoccupations sur des phénomènes relativement nouveaux.

Filmé à son insu alors qu'il était déshabillé dans la salle de bain chez un nouvel ami à qui il rendait visite, le garçon s'est retrouvé au cœur d'un tourbillon d'émotions lorsque la vidéo a été partagée par cet « ami », âgé de douze ans, sur Snapchat et sur Instagram. On ne sait pas encore si ce devait être, à l'origine, une mauvaise blague ou s'il s'agit d'un cas lourd d'intimidation. Peu importe, il s'agit de matière normalement associée à de la distribution de pornographie juvénile.

En fait, cela entre plutôt dans la nouvelle infraction de « distribution non consensuelle d'images intimes », ajoutée au Code criminel par le biais de la Loi sur la protection des Canadiens contre la cybercriminalité, en vigueur depuis 2014. Cette disposition vise les cas où le critère de l'illustration d'une activité sexuelle explicite, compris dans la définition des infractions liées à la pornographie juvénile, n'est pas directement rempli.

Peu importe la case juridique dans laquelle on place cette infraction, on est ici en présence d'une situation grave. Ce n'est pas un bête incident. C'est à la fois une conséquence réelle des effets pervers des réseaux sociaux et aussi le fruit d'un comportement délinquant de la part de celui qui a filmé et partagé cette vidéo. Non seulement le jeune en question n'avait pas obtenu le consentement de son ami lorsque les images ont été prises, mais il aurait aussi fait fi de la demande de ce dernier de supprimer la vidéo lorsqu'il en a été informé.

La mère de la victime a porté plainte à la SQ, qui poursuit son enquête. Le dossier sera soumis au Directeur des poursuites criminelles et pénales, qui déterminera si des accusations seront portées au tribunal de la jeunesse.

Si le dossier suit son cours normal pour ce qui est de la voie policière et

judiciaire, on ne peut pas dire que la route soit aussi droite en ce qui a trait à son cheminement auprès des autorités scolaires.

L'école que fréquente à la fois la victime et le contrevenant a probablement bien réagi dès que l'information a été portée à l'attention de la direction. C'est notamment l'école qui a mis la police au courant de l'affaire. Mais depuis, on semble avancer à tâtons. On se questionne, on consulte, on évalue. La première chose à faire serait de contraindre le jeune de douze ans qui a partagé la vidéo à changer d'école. Nous ne sommes pas ici en présence d'un jeune qui a donné une *bine* sur l'épaule d'un autre ou qui a caché ses pantalons de neige dans la poubelle des toilettes, faut-il le rappeler.

Si la Commission scolaire de la Rivière a réellement une préoccupation pour la personne victime, comme elle le prétend depuis que les médias ont été saisis de cette histoire, alors elle doit agir rapidement. Suspendre le jeune fautif pour une journée n'est pas une conséquence suffisante. C'est presque un cadeau qu'on lui a fait.

Cette affaire vient rappeler l'importance de mieux encadrer les activités « numériques » des enfants et des adolescents.

Le rôle des parents est ici essentiel, quitte à ce qu'ils soient intrusifs dans la « vie numérique » de leurs jeunes. Une récente étude réalisée pour l'organisme Jeunesse J'écoute démontre que seulement la moitié (51 %) des parents rapportent avoir des conversations à propos des médias sociaux et de l'usage d'Internet avec leurs enfants. C'est trop peu, surtout quand on considère qu'un parent sur trois, au Canada, voit son adolescent affecté émotionnellement par les médias sociaux.

Il y aura de grandes, très grandes leçons à tirer de ce triste événement. C'est très paradoxal, mais si ça peut devenir un exemple dans les démarches de sensibilisation et de prévention, ce sera déjà ça. En souhaitant, évidemment, qu'il n'y ait pas de conséquences dramatiques pour le jeune garçon victime de ce geste ignominieux.

DES ÉLUS ONT ÉTÉ VUS PASSANT L'HALLOWEEN...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Là trônait fièrement la Maison Bossé

Pour étudier le comportement des requins, l'explorateur des mers s'était fait plonger dans leur habitat naturel, à l'aide d'une cage de métal présumément robuste. Une armée de prédateurs a eu tôt fait de l'entourer et de lui foncer dessus pour s'approprier la proie qu'elle contenait. Vite fait, les hommes du commandant remontèrent la cage qu'ils constataient, stupéfaits, incroyablement déformée. À un point tel, qu'il leur fallut des outils de décarcation pour en extirper le plongeur.

La méthode des requins est la même utilisée chez des promoteurs, gens d'affaires et élus peu sensibilisés, voire aveugles, face à l'importance du patrimoine bâti. On commence par bâtir moderne autour du lieu patrimonial

convoité qu'on veut jeter à terre; ensuite, on le fait déclasser; puis, on rase ce qui, à première vue, est devenu une incongruité dans le paysage. Ne reste plus, enfin, qu'à ériger sur le lieu devenu « profane » une reproduction bêtement similaire aux autres bâtiments, pour effacer toutes traces du passé.

Marcel Lapointe
Jonquière

L'atteinte de la parité: un combat perpétuel?

En septembre dernier, M^{me} Lise Payette, la toute première ministre de la Condition féminine du Québec, nous quittait. Les Québécoises et les Québécois ont rendu un hommage national bien mérité à cette femme, grande défenderesse de l'égalité des sexes, qui a contribué à faire

évoluer les mentalités de la société québécoise.

D'ailleurs, si aujourd'hui sept Québécois sur dix considèrent que les partis politiques devraient présenter autant de candidates que de candidats aux élections, c'est en grande partie grâce à cette femme de convictions qui nous laisse en héritage une société plus encline à l'égalité. Bien que des avancées majeures en ce domaine aient été réalisées depuis l'élection de M^{me} Payette en novembre 1976, un long chemin reste à parcourir.

Nous pouvons certes nous réjouir que le Québec ait fait élire 42 % de femmes aux dernières élections provinciales, ce qui est évidemment une nette avancée. Toutefois, cette réjouissance ne devrait pas assouplir notre obligation, en tant que société civile, de perpétuer le travail pour l'accroissement de la participation des femmes à la sphère politique, car ce combat reste un long

PHOTO
DU JOUR

Ce khach, un mets traditionnel qu'on retrouve notamment en Arménie, en Afghanistan, en Bulgarie, en Iran, en Irak, en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Turquie, est l'un des plats exposés au Musée de la nourriture dégoûtante, en Suède. Le khach est concocté à partir de la tête, des pieds et de l'estomac d'un mouton. — PHOTO AP, ANJA BARTE TELIN

chemin semé d'embûches, dont la destination n'est toujours pas atteinte. Aussi, n'oublions pas que la progression vers la parité dans nos instances ne garantit pas la possibilité de s'en éloigner à l'avenir. Ainsi, si en 2012, le Québec a connu une année record en élisant 32,7 % de femmes, cette progression a aussi connu un léger recul en 2014, tandis que seulement 27,2 % de candidates ont été élues à l'Assemblée nationale, amorçant un recul de 5,5 %. De même, cette hausse n'a pas été aussi importante lors des élections municipales de novembre 2017, alors que 32,2 % de femmes ont été élues pour une augmentation de seulement 2,4 % par rapport à 2013.

D'ailleurs, de nombreux enjeux demeurent concernant la sous-représentation des femmes en politique. Il suffit de noter les freins, tels que la perception conflictuelle du monde politique, les difficultés de concilier travail

et famille – en raison de l'inégal partage des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes –, la culture des partis et des institutions politiques, ainsi que la socialisation différenciée entre les garçons et les filles qui découragerait à long terme les femmes de faire leur entrée dans le monde masculin de la politique.

Bien au-delà des plaques de voitures, la devise Je me souviens, prend ici tout son sens. Les Québécois et les Québécoises doivent se souvenir que M^{me} Payette a largement alimenté les réflexions sur l'égalité hommes-femmes et a mobilisé les décideurs pour qu'ils agissent en ce sens. Maintenant, notre devoir est de faire honneur à son héritage en poursuivant le travail qu'elle a engagé pour l'atteinte de cette nécessaire parité, une juste représentation de la société. Une chose est certaine, la présence accrue des femmes en politique passera par

une conviction affirmée des décideurs en faveur de changements structurels et organisationnels favorisant leur entrée dans le monde politique, ainsi que par une vision structurante de leur accompagnement global vers la politique.

Audrey Boisjoly
Mairesse de Saint-Félix-de-Valois
Présidente du Comité femmes et politique municipale
Membre du conseil d'administration de la FQM

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
redaction@lequotidien.com

Pour être publié dans le journal, votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.

Dans le coup

JOËL
MARTEL
CHRONIQUE

jmartel@lequotidien.com



Hier encore, vous pouviez nommer toutes les chansons du top 40.

On vous disait le nom du nouveau chanteur à la mode et l'instant d'après, vous pouviez dresser une liste complète de tous ses tubes, ses clips et ses albums.

Puis, sans que vous ne vous rendiez compte de quoi que ce soit, le moment que vous ne redoutiez même pas s'est produit. Généralement, c'est le genre de truc qui arrive lors d'un événement où on célèbre la musique comme le gala de l'ADISQ, par exemple.

Il faut savoir que ça donne tout un choc de se rendre compte tout d'un coup que tous ces artistes qui défilent dans votre petit écran sont complètement passés sous votre radar. Tous ces nouveaux noms qui ne vous disent rien. Tous ces looks qui peuvent même vous sembler provocants.

Et c'est là que ça vous frappe directement au milieu du nez: «Merde, je ne suis plus du tout dans le coup!»

Maintenant, si vous vous reconnaissiez dans cela, je tiens à vous rassurer comme quoi ça arrive pratiquement à tout le monde. Et puis hop!, la bonne nouvelle, c'est qu'en tant que gars qui en a déjà souffert, je peux vous confirmer que ça se guérit. Peut-être pas complètement, mais du moins en partie.

Je dois quand même vous dire que le traitement du syndrome de-ne-plus-être-dans-le-coup-musicalement-parlant peut se révéler parfois douloureux, mais croyez-moi, il en vaut la peine.

Il y a plusieurs raisons qui peuvent expliquer pourquoi ça pourrait faire un peu mal.

En premier lieu, quand on décide de se rafraîchir les oreilles en s'aventurant dans de la nouvelle musique, l'un des premiers réflexes qu'on a, c'est de se dire des trucs du genre «ben voyons, c'est pas de la musique ça» ou sinon «cibole, c'est toute la même affaire». Maintenant, rappelez-vous cette époque où vous étiez jeune et fringant et que vous vous étiez lancé dans cette première exploration de l'univers musical.

Avouez qu'au début, c'était parfois difficile de comprendre pourquoi tout le monde raffolait d'un tel artiste alors qu'à vos oreilles, ça ne

vous interpellait pas du tout, jusqu'à ce jour où, sans raison apparente, le déclic s'est fait et que vous vous êtes dit: «Bordel, je vais écouter ça sur "repeat" jusqu'à ma mort.»

Eh! ben!, c'est exactement la même chose qui vous arrivera, sauf que cette fois-ci, étant donné que vous n'êtes plus aussi désespéré qu'à l'époque où vous souhaitiez à tout prix faire partie de la gang des cools, c'est plus facile de lâcher le morceau dès les premières secondes et de retourner à ses anciens amours.

Ça risque aussi d'être douloureux, car dès l'instant où vous découvrirez une nouvelle chanson qui vous plaira, vous vous direz probablement quelque chose comme: «Et dire que j'aurais pu écouter cette chanson depuis cinq ans.»

Mais bon, le jeu en vaut vraiment la chandelle, car découvrir une nouvelle chanson qu'on aime, c'est un peu comme se faire un nouvel ami. Non seulement vous n'arrivez pas à comprendre comment vous avez fait pour vivre tout ce temps sans cette chanson, mais en plus, vous voudriez le présenter à tout votre entourage afin qu'il comprenne à quel point ça vous rend heureux d'avoir fait sa connaissance.

Une nouvelle chanson ou un nouvel artiste qu'on découvre, c'est aussi un petit sac de voyage tout neuf qui ne demande qu'à transporter de nouvelles choses pour vous. Certes, *Enter Sandman* de Metallica a beau être votre chanson préférée, mais il reste que si c'est elle qui a le fardeau de vous rappeler à la fois votre première bière avec vos amis à 14 ans, la fois où vous avez acheté votre première voiture à 24 ans, votre enterrement de vie de garçon à 29 ans et la fois où vous avez envoyé promener votre patron à 32 ans, ça fait beaucoup de bagages à transporter pour une seule chanson.

Alors docteur Joël, comment ça se guérit le syndrome de-ne-plus-être-dans-le-coup-musicalement-parlant? En écoutant une liste musicale au hasard sur un des milliers de sites d'écoute en ligne, en empruntant un disque à votre enfant ou tout simplement en ouvrant les oreilles.

Allez, n'ayez pas peur, ça va faire un peu mal au début, mais si ça peut vous éviter d'être exposé dans un musée, ça vaut le coup non?

de lac & de fjord

f facebook/LeQuotidienProgres

@ redaction@lequotidien.com

› DES SAGS GÉNÉREUX



Les joueurs et le personnel d'entraîneurs des Saguenéens de Chicoutimi ont participé dimanche à la « Tournée Metro pratique Santé ». Répartis en quatre groupes, les Saguenéens ont côtoyé les jeunes du Hockey mineur dans les centres sportifs de Métabetchouan, Roberval, Saint-Félicien et Dolbeau-Mistassini. Sur la photo ci-haut, à Saint-Félicien, Hendrix Lapierre. En plus d'aider les jeunes, les joueurs, dont Vincent Lapalme, Justin Ducharme, Gabriel Villeneuve et Samuel Houde ont signé des autographes. Des prix ont aussi été attribués. Après les Fêtes, ce sera au tour des jeunes du Hockey mineur de Saguenay de recevoir la visite des joueurs. — PHOTOS COURTOISIE

› BELLE PERFORMANCE À TORONTO



Les élèves de l'école de danse Le Prisme culturel ont bien fait au concours national Scholarship B.A.T.D. 2018 (British Association Teachers of Dancing). Anaëlle Carette d'Alma (photo de droite) a obtenu la troisième position en ballet classique junior. Dans la catégorie ballet classique senior, Alissanne Dubé de Jonquière (photo de gauche) a terminé en première position, Mia Boudreault d'Alma a obtenu la quatrième position, Ann Maxim Bernier d'Alma la cinquième position, Justine Moreau et Emy Gauthier, toutes les deux de Jonquière, ont obtenu la sixième position. Le concours organisé par l'Association britannique des professeurs de danse se tenait à Toronto les 26 et 27 octobre derniers. Il réunissait quelque 300 élèves les plus talentueux issus de différentes écoles de danse. Quarante-trois élèves du Prisme culturel ont été sélectionnés lors des examens annuels pour participer à ce concours. — COURTOISIE

Ville de
Saguenay

SALON INFO-AÎNÉS

40 exposants • 6 conférences

Entrée gratuite



Samedi 3 novembre



Hôtel La Saguenéenne



De 9 h 30 à 15 h 30

aines.saguenay.ca

96.9
rouge

leQuotidien
leProgrès

PROJET ÉNERGIE SAGUENAY

Gaudreault veut une évaluation globale

DENIS VILLENEUVE

dvilleneuve@lequotidien.com

Le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault, se montre favorable au projet Énergie Saguenay visant la construction d'une usine de liquéfaction de gaz naturel à Grande-Anse au coût de 9 G\$ CAD, mais souhaite que l'analyse environnementale se fasse sur une base globale par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Le dernier dîner-conférence organisé mercredi par la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord, auquel ont participé 160 personnes, recevait le président de GNL Québec, Pat Fioré, qui a fait la même présentation qu'il y a deux semaines lors d'une conférence de presse.

Le prolongement d'un gazoduc sur 650 km à partir de la frontière ontarienne, l'aménagement d'un terminal de liquéfaction, de deux réservoirs de stockage du gaz liquéfié ainsi que d'un terminal maritime sur les rives du Saguenay pour exporter le gaz naturel liquéfié vers l'Europe et l'Asie constituent les différentes phases du projet, a indiqué M. Fioré.

Lors de la période de questions, M. Gaudreault a interrogé le promoteur sur les impacts du projet compte tenu de l'urgence d'agir pour éviter le réchauffement de la planète de plus de deux degrés et du fait que le gaz naturel constitue tout de même un combustible fossile.

« C'est un projet qu'on doit analyser

dans son ensemble dans le cadre d'une évaluation environnementale globale et non par tranches », a expliqué M. Gaudreault.

Ce dernier craint que le gaz naturel provenant de l'Ouest canadien qui circule dans un triangle de gazoduc de l'Ontario ne soit confondu dans sa distribution avec du gaz de schiste provenant des États-Unis.

M. Fioré a expliqué que GNL Québec avait à cœur la préservation de la planète et c'est pourquoi elle a logé une demande auprès du Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG).

Fondé il y a 17 ans, le CIRAIG accompagne les industries, gouvernements et organisations en matière de développement durable.

M. Gaudreault a mentionné que la participation du public aux enquêtes environnementales du BAPE constitue une forme de garantie que les projets puissent répondre aux préoccupations de la population.

La présentation du projet a été l'occasion pour M. Fioré de rappeler qu'il devrait se traduire par la création de 6000 emplois directs et indirects pendant la construction et de 250 à 300 emplois pendant la phase exploitation.

Ce dernier a mentionné que 100 M\$ ont été investis dans le projet jusqu'à maintenant et que la prochaine étape sera la confection des études d'ingénierie conceptuelle par WSP et la réalisation de l'étude d'impact environnemental pour décembre prochain.



Stéphane Tremblay, responsable développement régional, et Pat Fioré, président de GNL Québec, ont présenté de nouveau le projet de liquéfaction du gaz naturel devant un auditoire de 160 personnes présentes au dîner-conférence de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord. — PHOTO

LE QUOTIDIEN, MARIANEL ST-GELAIS



Des membres des Forces armées canadiennes, dont le caporal Maxime Pelletier originaire d'Hébertville, ont agi comme premiers répondants en Norvège. — PHOTO COURTOISIE, ADRESSA NEWSPAPER

5^e GROUPE-BRIGADE MÉCANISÉ DU CANADA

Une intervention sur un accident en Norvège

ANNE-MARIE GRAVEL

amgravel@lequotidien.com

Des membres des Forces armées canadiennes, dont un caporal originaire d'Hébertville au Lac-Saint-Jean, ont agi à titre de premiers répondants sur un accident de la route en Norvège.

Le 21 octobre, des membres du 5^e Groupe-brigade mécanisé du Canada, déployés dans le cadre de l'exercice Trident Juncture, sont arrivés sur les lieux d'un accident impliquant un semi-remorque et une camionnette à Lundamo en Norvège. Le caporal Maxime Pelletier, originaire d'Hébertville, faisait partie du convoi.

Rapidement, les membres de la Brigade ont tout mis en œuvre afin d'assurer la circulation et de porter secours aux victimes. Ils ont aussi maintenu les communications avec les autorités et les secours locaux.

Ils ont tout fait pour sortir le

conducteur de la camionnette de son véhicule renversé. La porte refusant de s'ouvrir, ils ont remis le véhicule sur ses roues pour accéder à l'occupant. Celui-ci était déjà mort lorsqu'ils sont parvenus à l'atteindre.

« Plusieurs témoins des manœuvres prodiguées par les membres du 5 GBMC ont été touchés et émus de les voir travailler si fort pour tenter de sauver cette personne, affirme la capitaine Chantal Crépeau, porte-parole des Forces armées canadiennes. Les membres de l'équipe s'entendent pour dire à quel point il y avait une grande synergie parmi eux, qu'ils ont agi avec un sentiment d'urgence, et que les cours de premiers soins reçus au sein des Forces armées canadiennes les avaient vraiment bien préparés à faire face à cette situation peu commune, tout en leur permettant d'évaluer la situation et prendre les bonnes décisions, affirme-t-elle.

APPEL À TOUS

HOMMAGE AUX MEILLEURS!

VOUS AVEZ RÉALISÉ UN EXPLOIT? DITES-LE-NOUS!

Racontez-nous votre accomplissement ou celui d'un proche à hommageauxmeilleurs@gcmedias.ca. Nous publierons quelques-unes de vos histoires sur toutes nos plateformes en novembre.

PAPIER / INTERNET / TABLETTE / MOBILE

UNE INITIATIVE DE

GRUPE
**CAPITALES
MEDIAS**

fromages
d'ici

Les morts-vivants de la Pyramide des Ha! Ha! avaient de quoi faire frissonner.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Les licornes avaient la cote et la petite Marie-Léa campait à merveille le personnage. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Jean-Sébastien Simard et Jean-François Pépin avaient imaginé un parcours de l'horreur, fait de pièces électroniques recyclées.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Le petit Maël était déguisé en piscine.

— PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



HALLOWEEN

La soirée des petits monstres



PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

L'Halloween n'est peut-être plus ce qu'elle était, mais elle est tout aussi populaire. Mercredi soir, des quartiers ciblés ont été pris d'assaut par petits et grands, comme le quartier des Fleurs de Jonquière, qui a été complètement fermé à la circulation. Des milliers de petits «halloweeneux» ont déambulé dans les rues, accompagnés de leurs parents, pour la plupart déguisés eux aussi. Pendant ce temps, ça faisait la file devant la Pyramide des Ha! Ha! de La Baie, qui s'était transformée en maison des horreurs.

Bien que les maisons décorées se font de plus en plus rares, certains

résidents se donnent le mot pour célébrer l'Halloween. Les familles de Jonquière s'étaient d'ailleurs déplacées en très grand nombre dans le quartier des Fleurs, où les rues étaient bloquées par les policiers.

Une partie du boulevard René-Lévesque s'était transformée en stationnement. «C'est comme ça tous les ans!», a lancé un résident, qui avait mis le paquet pour les petits.

Bar à poutine, bouillon de poulet, musique et, bien sûr, des tonnes de bonbons attendaient les enfants.

Il ne semblait pas y avoir de déguisement choucou cette année, mais plutôt une belle et originale variété. Les superhéros, les licornes et les princesses restent parmi les plus populaires chez les bambins, alors que les personnages ensanglantés ont la cote chez les plus vieux.

À La Baie, il fallait patienter pour pénétrer dans la Pyramide des Ha! Ha!, qui avait été transformée pour l'Halloween. Il ne fallait pas

avoir le cœur fragile pour affronter les monstres et les morts-vivants de la zone 16 ans et plus, qui ont réussi à faire frissonner la journaliste et le photographe du *Quotidien*.

À deux pas de là, les enfants pouvaient faire le plein de bonbons gratuitement au dépanneur Kelley, qui perpétue la tradition depuis des années.

AULAC

Alors que l'Halloween avait été célébrée au cours du week-end à Dolbeau-Mistassini et à Saint-Félicien, notamment, les petits ont pu partir à la récolte de bonbons dans les rues d'Alma, mercredi soir. Tout comme à Jonquière, ce sont les résidents du quartier des Fleurs qui ont attiré le plus les Almatois déguisés.

Et soulignons aussi l'imagination de Jean-François Pépin et de Jean-Sébastien Simard qui avaient créé tout un parcours de l'horreur grâce à des pièces électroniques recyclées.

Certains débordaient d'imagination, dont le papa de ce petit sapin de Noël et du robot à la une du journal, qui avait confectionné les deux costumes à la main. On lui donne un 10 sur 10. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



EN PAPIER ET SUR LE WEB

Un guide pour les aînés

DENIS VILLENEUVE

dvilleeneuve@lequotidien.com

Les personnes âgées de plus de 65 ans de Saguenay disposent maintenant de leur propre guide de services afin de faciliter leur accès à diverses ressources et activités provenant des divers paliers de gouvernement et organismes de toutes sortes.

Mercredi, la conseillère municipale et présidente de la commission des services communautaires, Brigitte Bergeron, et Audrey Lefebvre, conseillère communautaire à Saguenay, ont procédé au lancement de ce guide de 75 pages, disponible également sur le Web. Celui-ci contient une foule d'informations regroupées sous une douzaine de thèmes.

Les services d'urgence et municipaux, l'alimentation, l'entraide et le soutien, les finances personnelles et services gouvernementaux ne sont que quelques-unes des rubriques incluses dans le guide préparé par les responsables de Municipalité amie des aînés (MADA) dans le cadre du plan d'action 2017-2019. « Nous avons mis en place un comité de travail formé de représentants du secteur de la santé et divers secteurs en concertation avec le Conseil des aînés de Saguenay, ce qui a permis à chacun de mettre à profit leur expertise », explique M^{me} Bergeron.

Ce travail a permis au comité de conclure à la nécessité de produire un tel guide puisque ce ne sont pas toutes les personnes âgées qui sont en mesure de consulter les nombreuses sources d'information sur les services disponibles.

La production du document et du site sur le Web a nécessité un investissement autour de 10 000 \$ à 12 000 \$. Interrogée sur la possibilité de financer le projet à l'aide d'annonceurs privés intéressés à rejoindre les personnes âgées, M^{me} Lefebvre a répondu qu'un choix a été fait de faire paraître un guide neutre, d'autant plus que les entreprises privées disposent de tous les moyens pour faire connaître leurs services.

Le nouveau guide fait suite à la parution en décembre 2017 du Guide des services offerts aux personnes handicapées.

SALON INFO-AÎNÉS

Sur un autre dossier, M^{me} Bergeron a invité les personnes âgées à participer à la première édition du Salon Info-Aînés qui aura lieu le samedi 3 novembre

au Montagnais. Le public présent pourra se procurer le nouveau guide et visiter l'un ou l'autre des 40 stands montés par autant d'organismes publics et

communautaires. La conseillère a indiqué que le transport assuré par la Société de transport de Saguenay sera offert gratuitement à ceux qui se rendront sur place.



Brigitte Bergeron, conseillère municipale et présidente de la commission des services communautaires, de la vie de quartier et du développement social, et Audrey Lefebvre, conseillère communautaire de Saguenay, ont dévoilé le guide destiné aux personnes âgées. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Un nouvel anti-rides révolutionnaire

Pour une peau plus jeune en moins de 30 jours

Le collagène et l'élastine sont des fibres de protéines présentes dans les cellules de la peau et lui donne sa résistance et son élasticité. Malheureusement, la production de collagène et d'élastine a tendance à réduire avec le temps, c'est pour cela que la peau devient plus fine et perd sa capacité de récupération.

Il existe un tout nouveau produit anti-rides sous forme de comprimé qui redonnera l'élasticité à votre peau en moins de 30 jours.

Collagen30 de Webber Naturals est un produit anti-rides sous forme de comprimés. Contrairement à d'autres produits de beauté topiques, le collagène de type **Verisol Bioactive** améliore la matrice cutanée à partir de l'intérieur en augmentant l'élasticité et la densité de la peau. Cet ingrédient vedette stimule les cellules de la peau à produire plus de collagène, ce qui atténue les rides profondes et rajeunit la peau en moins de 30 jours. **Collagen30** de Webber aide à améliorer l'élasticité, la densité et le profil de la surface de la peau, et lui donne une apparence plus lisse et saine. **Il favorise la production de collagène et d'élastine.**

Disponible dans le rayon des produits naturels chez :

Accès:pharma
chez Walmart

Brunet

Jean Coutu

uniprix

Valide du 1^{er} au 7 novembre 2018

webbernaturals.com/fr-ca



Webber Naturals Québec

Prix spécial
16,99\$
ou moins



Ce produit peut ne pas vous convenir. Toujours lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.

Cette publicité a été payée par WN Pharmaceuticals Inc.

Partenaires majeurs

BANQUE NATIONALE

FRADETTE & LE BEL
AVOCATS



la fondation
de ma vie

Dégustation
de prestige

JEUDI 8 novembre 2018, 17 h 45

DELTA SAGUENAY
HÔTEL ET CENTRE DE CONGRÈS

sommelier invité
FRANÇOIS CHARTIER

Sous la coprésidence d'honneur
de M^e ÉRIC LE BEL et
M^e JEAN-MARC FRADETTE,
Avocats.



Billets disponibles : 418 541-1005
www.fondationdemavie.qc.ca



Représentée par Valérie Turcotte, quatrième à partir de la gauche, la compagnie Bell a remis un chèque de 5000 \$ au Théâtre La Rubrique, mercredi, lors d'une rencontre de presse tenue au Côté-Cour de Jonquière. La cérémonie a eu lieu en présence du comédien Patrice Leblanc, du médiateur culturel Kevin Girard, de la codirectrice générale Lyne L'Italien et du président Pierre-Paul Legendre. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE LA RUBRIQUE

Récolter 40 000 \$ pour ses 40 ans

DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

Un organisme qui célèbre ses 40 ans sait deux ou trois choses à propos de la notion de pérennité. Celle-ci découle de la relation de confiance nouée avec la population, mais également des revenus que génèrent ses activités, d'où l'importance des deux informations communiquées mercredi avant-midi, à l'occasion d'une rencontre de presse convoquée par le Théâtre La Rubrique.

La première trouve son origine dans le Fonds communautaire *Bell cause pour la cause*. Un projet piloté par la compagnie jonquéroise, *Je me connais mieux*, a attiré l'attention de ses administrateurs. Tenus de concert avec le Centre de ressources de Jonquière, les ateliers de création théâtrale animés par le comédien Patrice Leblanc permettent à une quinzaine de personnes de développer leur aptitude à communiquer et, partant, leur confiance en elles.

«Vous avez des compétences et des qualités de cœur exceptionnelles», a affirmé la gestionnaire principale de comptes de Bell marché Affaires, Valérie Turcotte, à l'intention des représentants de

La Rubrique. Joignant le geste à la parole, elle a remis un chèque de 5000 \$ qui aidera à assumer les frais liés au projet *Je me connais mieux*.

Si bienvenue soit-elle, cette somme ne serait pas suffisante pour maintenir l'erre d'aller dont jouit La Rubrique. C'est ce qui a justifié la mise en place d'une nouvelle campagne de financement par la compagnie, dont l'objectif a été établi à 40 000 \$. Pour l'atteindre, une campagne de sollicitation sera menée auprès des entreprises de la région, parallèlement à la tenue d'un souper-bénéfice accessible au coût de 100 \$ le billet.

Il aura lieu le 29 mars à compter de 18 h, au Restaurant-école La Pomme d'API, situé au 2215 boulevard Mellon à Arvida. On laisse entendre qu'il y aura des surprises et que cette activité permettra de souligner le 40^e anniversaire de La Rubrique. La vente des billets sera pilotée par deux présidents d'honneur, soit Yvon Desjardins, président du Centre hydraulique Hydrep, et Alexandre Cloutier, vice-recteur aux partenariats et secrétaire général de l'Université du Québec à Chicoutimi.

«L'industrie, on est loin du monde ça. On doit se soucier de la langue

française et c'est pourquoi je demanderai à mes collègues d'appuyer cette cause», a énoncé Yvon Desjardins. De son côté, Alexandre Cloutier a invoqué son amour du théâtre, ainsi que l'importance de la culture au sein de la société québécoise. «C'est l'expression de ce qu'on est», a mentionné l'ancien député de Lac-Saint-Jean à l'Assemblée nationale.

Codirectrice générale et directrice de l'administration à La Rubrique, Lyne L'Italien a rappelé que la masse salariale de la compagnie atteint 500 000 \$, ce qui témoigne de son impact économique. Elle a ajouté qu'une part des fonds amassés permettra de bonifier l'offre de spectacles gratuits offerts l'été prochain, au parc de la Rivière-aux-Sables, dans le cadre du Festival international des arts de la marionnette.

«Les subventions couvrent 40 % de nos besoins. Le reste vient de nos activités et de la campagne de financement. L'objectif est de 40 000 \$, mais on peut le dépasser sans problème», a-t-elle lancé avec humour. Pour réserver une place au souper, il suffit de téléphoner au numéro (418) 542-5521 ou de formuler une demande par écrit à l'adresse theatrelarubrique.com.



DUO CORDÉLIA

Terres éloignées

LE SAMEDI 3 NOVEMBRE, 20 H
à la Salle Michel-Côté

Marie-Christine Poirier est au piano, Vanessa Marcoux est au violon. Ensemble, elles veulent repousser les frontières de leur instrument respectif, pour explorer des lieux musicaux trop peu visités. Le duo Cordélia nous transporte dans ses *Terres éloignées* le temps d'une soirée. Lors de ce voyage inouï, les mélomanes entendront des pièces du répertoire classique, du tango, de la musique traditionnelle klezmer et des compositions originales qui les conduiront dans des univers tour à tour émouvants et drôles, étranges et mélancoliques, doux, virtuoses et inusités.

Vos musiciennes

Vous connaissez peut-être la pianiste **Marie-Christine Poirier** par le duo qu'elle forme avec sa collègue Amélie Fortin (Duo Fortin-Poirier), avec qui elle a complété un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en piano quatre mains/deux pianos à l'Université de Montréal, après y avoir fait sa maîtrise. Talenteux et prolifique, ce duo s'est mérité de nombreux prix, bourses et reconnaissances tant aux plans national qu'international. Le duo se produit aux quatre coins du monde et il est aussi un chouchou des ondes de Radio-Canada et de Radio Classique Montréal/Québec. Marie-Christine se produit également en tant que soliste, accompagnatrice ou chambriste en plus de partager sa passion en enseignant le piano.

La violoniste **Vanessa Marcoux** est elle aussi bardée de diplômes, dont notamment une maîtrise en interprétation de l'Université de Montréal, un stage de perfectionnement au prestigieux Conservatoire national supérieur de Lyon et un second baccalauréat en composition instrumentale à l'Université de Montréal. Soliste, chambriste et touche à tout, Vanessa s'intéresse particulièrement à l'improvisation musicale, art pour lequel elle a suivi plusieurs cours de perfectionnement par ici et outre Atlantique. On peut entendre le jeu de Vanessa entre autres sur des pièces de Petula Clark, Jorane, Karen Young et Coran Egan. Elle se produit également avec le groupe Oktopus spécialisé dans la musique du monde. En parallèle, les œuvres qu'elle a composées sont jouées par des ensemble aussi renommés que l'Orchestre Symphonique de Québec, l'Orchestre Symphonique de Sherbrooke et le duo Fortin-Poirier.

Avec le concert *Terres éloignées*, elles veulent amener les auditeurs à «découvrir, explorer de nouvelles avenues, générer de nouvelles émotions, faire ressentir de nouveaux sentiments». On est prêts, n'est-ce pas!

Éléonore Côté, membre Concerto



> T'ÉTAIS HABILLÉ (E) COMMENT ?



L'exposition *T'étais habillé (e) comment ?* effectue un nouvel arrêt à Saguenay. Après avoir été présentée au Cégep de Chicoutimi au printemps dernier, l'exposition est présentée à l'Université du Québec à Chicoutimi. L'installation vise à détruire l'un des mythes les plus répandus de la culture du viol: l'idée selon laquelle la façon dont on est habillé peut «inviter» au viol. L'exposition a été inaugurée mardi en présence d'Alexandre Cloutier, vice-recteur aux partenariats et secrétaire général à l'UQAC et de Christine Audet, intervenante sociale à la Maison ISA. Elle est présentée jusqu'à jeudi, 1^{er} novembre. **ANNE-MARIE GRAVEL** — PHOTOS LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Billetterie : 418 545-3330
Billets en vente à la Bibliothèque d'Alma,
la Librairie Harvey

Billets également en vente dès midi
le jour du spectacle à la billetterie
de Ville d'Alma SPECTACLES au
850 Bégin Sud Alma - 418 669-5135.

www.reservatech.net
BILLET EN LIGNE EN TOUT TEMPS - TICKETS ONLINE ALL TIME
www.reservatech.net

Suivez nos
actualités sur



VILLE D'ALMA
SPECTACLES

almaspectacles.com



Récipiendaire de quatre Félix dimanche dernier, Hubert Lenoir se produira à l'hôtel La Saguenéenne de Chicoutimi, le 23 mars. Ce sera l'un des six spectacles proposés par les Productions Hakim au cours de la saison 2018-2019. — PHOTO COURTOISIE

INVITÉ PAR LES PRODUCTIONS HAKIM

Hubert Lenoir à La Saguenéenne en mars



DANIEL CÔTÉ
dcote@lequotidien.com

C'est ce qui s'appelle battre le fer pendant qu'il est chaud. Dans la foulée de sa présence controversée au gala de l'ADISQ, où il a récolté quatre trophées, les Productions Hakim annoncent la tenue d'un spectacle du chanteur Hubert Lenoir à Chicoutimi. Il présentera ses compositions le 23 mars, à l'hôtel La Saguenéenne.

« Comme il a été l'un des principaux gagnants, nous sommes dans l'actualité en accueillant cet artiste. Ce rendez-vous risque

d'attirer un grand nombre de personnes et nous aménagerons la salle en fonction de la demande. On peut y loger un maximum de 2000 personnes », a précisé Marie-Kim Bouchard, responsable des communications aux Productions Hakim, lors d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

Elle qui l'a côtoyé à l'époque où il faisait partie des Seasons n'en revient pas de la mutation vécue par le jeune homme. « Il était tout petit, gêné, quand nous le recevions à La Saguenéenne. Puisqu'il connaît déjà la salle et qu'elle se prête à la tenue de manifestations à grand déploiement, je suis sûre que son spectacle en solo sera bon », anticipe Marie-Kim Bouchard.

Fait à noter, Hubert Lenoir ne sera pas le seul lauréat de l'ADISQ à faire escale à La Saguenéenne.

L'auteur de l'album hip-hop de l'année, *Loud*, y présentera en effet ses compositions, le 16 février. Le 2 mars, par ailleurs, ce sera au tour des Trois Accords d'étreindre les compositions tirées de leur nouvel album, *Beaucoup de plaisir*.

« Comme il a été l'un des principaux gagnants, nous sommes dans l'actualité en accueillant cet artiste. Ce rendez-vous risque d'attirer un grand nombre de personnes et nous aménagerons la salle en fonction de la demande. »

— Marie-Kim Bouchard

Le contenu sera différent de celui qui a balisé leur présence

sur la rue Racine l'été dernier, dans le cadre du Festival international des Rythmes du Monde.

PROG STORY

Une autre production offerte au cours de la saison, plus préci-

sément le 5 avril, s'adressera aux nostalgiques de la grande époque

du rock progressif anglais. Il s'agit de *Prog Story*, un spectacle réunissant des musiciens québécois qui explorent le répertoire de formations telles que Genesis, Gentle Giant, Yes, Jethro Tull et King Crimson. Après avoir assisté à une représentation donnée il y a quelques mois, à la Salle François-Brassard de Jonquière, le promoteur Robert Hakim a tenu à répéter l'expérience.

Là encore, c'est à La Saguenéenne que les fans seront conviés et Marie-Kim Bouchard raconte que des aménagements seront effectués dans le but de rendre la salle plus conviviale. « Cette saison, nous souhaitons créer une belle ambiance, notamment en déployant des rideaux. Nous voulons que ce soit plus intime, plus chaleureux », énonce-t-elle.

En plus des quatre nouveaux spectacles dont les billets seront en vente dès vendredi midi, par le truchement de Réservatech, les Productions Hakim rappellent que Dweezil Zappa, le fils de Frank, revisitera son vaste répertoire le 10 novembre, à la Salle François-Brassard de Jonquière. Quant à l'hôtel Le Montagnais, il verra converger des hordes de noctambules nostalgiques le 13 avril, à la faveur de l'événement Retour aux années 1980.

SERVICE D'INTERVENTION DE PROXIMITÉ DU DOMAINE-DU-ROY

Favoriser un milieu plus inclusif pour les aînés

GUILLAUME ROY
guillaumeroy@me.com

Pour favoriser un milieu plus inclusif pour les aînés, le Service d'intervention de proximité du Domaine-du-Roy (SIP DDR) lance le projet « La bienveillance dans la diversité », qui vise à démystifier les diversités culturelles, les orientations sexuelles et les identités de genre chez les aînés.

Si l'annonce officielle ne se fera que le 7 novembre prochain, lors du Salon des aînés de Roberval, le SIP DDR travaille sur ce projet d'inclusion depuis le mois d'août, mentionne le chargé du projet Daniel Gosselin.

« On veut faire de la sensibilisation auprès des aînés et des personnes qui travaillent avec les aînés, pour démystifier la diversité culturelle et sexuelle », lance le sociologue qui travaille à temps partiel sur ce projet tout en complétant sa maîtrise en études et interventions régionales à l'UQAC.

Ce projet découle des actions entreprises dans le cadre du Plan

d'action gouvernemental pour la maltraitance envers les personnes aînées 2017-2022, mais le SIP DDR a décidé de lui donner sa propre couleur en ciblant la diversité culturelle et sexuelle.

« On entend parfois parler de personnes homosexuelles qui sont ghettoisées dans les foyers, ou encore de travailleurs issus de l'immigration qui sont rejetés par les personnes âgées », cite en exemple Daniel Gosselin.

« On entend parfois parler de personnes homosexuelles qui sont ghettoisées dans les foyers, ou encore de travailleurs issus de l'immigration qui sont rejetés par les personnes âgées. »

— Daniel Gosselin

D'ici 2020, l'organisme souhaite organiser des rencontres, sous forme d'ateliers, de table ronde, ou de groupe de discussion, dans les foyers pour personnes âgées

ou auprès de membres de la FADOQ.

Pour plusieurs aînés, la religion catholique, qui considère l'homosexualité comme une maladie, a eu une emprise importante sur leurs croyances. En parler permet de défaire les stéréotypes, estime le chargé de projet. « On demande aux gens d'identifier ce qu'est la diversité, la maltraitance, les préjugés et la discrimination. Ce sont souvent les stéréotypes qui créent

une chaîne de discrimination. En prenant le temps d'analyser d'où viennent ces idées préconçues, ça permet de briser les préjugés », dit-il.

DES MURS AU SOL!



Le chargement d'un camion qui se préparait à emprunter le pont Saint-Georges à Alma s'est renversé, mercredi après-midi. Le conducteur du poids lourd, qui venait tout juste de charger trois murs de béton sur le camion, débutait un voyage vers les États-Unis. Les murs sont tombés sur la chaussée et c'est l'entreprise Remorquage Transport Plus qui a été chargée de dégager la route. L'opération a duré une bonne partie de l'après-midi, mais personne n'a été blessé. **PATRICIA RAINVILLE** — PHOTOS LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

VIRAGE NUMÉRIQUE ET ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE

Les soeurs du Bon-Conseil se modernisent

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

La Fondation Mère Françoise Simard et le Centre historique des soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil se modernisent. Les deux organisations religieuses entreprennent le virage numérique et une activité de financement et de réseautage est prévue le 22 novembre prochain.

L'activité de financement de la Fondation Mère Françoise Simard réunira 600 gens d'affaires et c'est la vice-présidente et directrice générale de Devicom, France Lavoie, qui assumera la présidence d'honneur.

« En plus de mon implication pour la campagne de financement, j'ai mis les services de Devicom au service du Centre historique des soeurs du Bon-Conseil et de la fondation afin d'effectuer le virage numérique de ces organisations. Ce virage passera, entre autres, par des stratégies de communication

qui seront fonctionnelles au cours de la prochaine année. Pour nous, c'est essentiel d'accompagner des oeuvres qui allient patrimoine et histoire sous une même entité », a affirmé France Lavoie, par voie de communiqué.

« Pour nous, c'est essentiel d'accompagner des oeuvres qui allient patrimoine et histoire sous une même entité. »

— France Lavoie

La mission de la Fondation Mère Françoise Simard vise à soutenir financièrement le Centre historique des soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil. L'activité-bénéfice aura lieu entre les murs du couvent.

affaires

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	895.08 \$	6.19 \$	137109484
S&P/TSX 300	15027.28 \$	132.78 \$	310550354
S&P/TSX VENTURE	0.00 \$	0.00 \$	0
DOW JONES	25115.76 \$	241.12 \$	0
NASDAQ (QQQ)	169.82 \$	3.90 \$	32779495
NASDAQ/Canada	0.00 \$	0.00 \$	0

TORONTO

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
AURORA CANNABIS	ACB	8.94 \$	0.97 \$	32909504	CONSTELLATION	CSU	906.01 \$	17.81 \$	89151
APHRIA INC	APH	15.70 \$	2.39 \$	13782758	SHOPFY INC	SHOP	181.87 \$	12.24 \$	500393
ROYAL NICKEL	RNX	0.67 \$	0.08 \$	10242961	FAIRFAX FINANCIAL	FFH	639.70 \$	9.70 \$	36651
BOMBARDIER INC.	BBD.B	3.19 \$	0.02 \$	8944103	MOLSON COORS	TPX.B	86.30 \$	6.81 \$	8085
SUNCOR ENERGY INC.	SU	44.16 \$	0.66 \$	8879311	CANADA GOOSE	GOOS	71.88 \$	5.07 \$	431349
GOLDCORP INC	G	11.89 \$	0.04 \$	7186474	MACKENZIE US LARGE	QAH	95.93 \$	4.49 \$	1220
NEMASKA LITHIUM	NMX	0.72 \$	-0.01 \$	7077288	Les plus fortes baisses				
CENOVUS ENERGY	CVE	11.14 \$	0.05 \$	6408744	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FIRST QUANTUM	FM	13.14 \$	1.41 \$	5628092	MAXAR TECHNOLOGIES	MAXR	19.68 \$	-15.81 \$	3087573
SUN LIFE FINANCIAL	SLF	48.21 \$	-0.06 \$	5551208	CANADIAN TIRE	CTC	225.20 \$	-4.95 \$	742
					LASSONDE	LAS.A	232.19 \$	-4.01 \$	1490
					MACKENZIE INTL	QDXH	91.73 \$	-3.51 \$	110
					DOLLARAMA INC	DOL	36.41 \$	-2.04 \$	3528872
					CARGOJET INC.	CJTA	80.70 \$	-1.94 \$	100

NEW YORK

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
General Electric	GE	10.09 \$	-0.08 \$	93190047	Berkshire Hathaway	BRK.A	307760.00 \$	2900.00 \$	71
SPDR S&P 500 ETF	SPY	270.69 \$	2.81 \$	55778219	Texas Pacific Land	TPL	764.00 \$	54.00 \$	10637
The Fin Select	XLF	26.27 \$	0.36 \$	36762650	Fortive Corp	FTV.PRA	980.29 \$	23.04 \$	6964
iShares Tr -	EEM	39.17 \$	0.44 \$	33013925	Graham Holdings	GHC	579.80 \$	19.54 \$	10464
Bank of America	BAC	27.51 \$	0.72 \$	29848921	Cable One Inc	CABO	897.34 \$	18.78 \$	9450
Ford Motor Co.	F	9.55 \$	0.08 \$	25356405	Markel Corp	MKL	1090.73 \$	17.34 \$	37342
Weatherford Intl	WFT	1.35 \$	0.09 \$	23460840	Les plus fortes baisses				
McDermott Intl	MDR	7.72 \$	-5.16 \$	21505178	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Chesapeake Energy	CHK	3.51 \$	0.25 \$	20773216	Bio-Rad	BIO.B	273.00 \$	-24.67 \$	250
AT&T Inc	T	30.66 \$	0.19 \$	18633856	AutoZone, Inc.	AZO	733.54 \$	-14.22 \$	137268
					Maxar Technos Ltd	MAXR	15.00 \$	-12.01 \$	1429652
					Boston Beer Co	SAM	307.13 \$	-11.12 \$	105771
					Alexander's Inc	ALX	315.02 \$	-8.94 \$	5102
					Biglari Holdings	BH	142.73 \$	-7.46 \$	3325

NASDAQ

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	18.21 \$	1.01 \$	53926689	Amazon.com Inc	AMZN	1598.01 \$	67.59 \$	5112423
Facebook Inc	FB	151.79 \$	5.57 \$	33415811	Alphabet Inc	GOOGL	1090.58 \$	41.07 \$	2304751
Invesco QQQ Trust	QQQ	169.82 \$	3.90 \$	32779495	Alphabet Inc	GOOG	1076.77 \$	40.56 \$	1635896
ProShares Tr -	SQQQ	13.88 \$	-1.00 \$	29515470	Booking Holdings	BKNG	1874.58 \$	38.58 \$	299020
Microsoft Corp	MSFT	106.81 \$	3.08 \$	27923784	Intuitive Surgical	ISRG	521.18 \$	30.36 \$	1053499
Micron Technology	MU	37.72 \$	1.71 \$	25115668	Netflix Inc	NFLX	301.78 \$	15.97 \$	9954342
Helios & Matheson	HMNY	0.02 \$	0.00 \$	24996353	Les plus fortes baisses				
Apple Inc	AAPL	218.86 \$	5.56 \$	21040328	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Intel Corp	INTC	46.88 \$	-0.88 \$	19185795	United	UHR	110.86 \$	-11.81 \$	522959
IQIYI Inc	IQ	19.64 \$	-2.56 \$	19065176	Sanfilippo (John)	JBS	63.06 \$	-10.88 \$	130081
					Shutterfly Inc	SFLY	50.00 \$	-10.54 \$	3818982
					O'Reilly	ORLY	320.75 \$	-9.72 \$	705874
					Integra	IART	53.57 \$	-8.75 \$	2219570
					Ligand	LGND	164.81 \$	-8.28 \$	592723

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	13.76 \$	13.34 \$	13.44 \$	0.23 \$
Barrick Gold Corp	ABX	16.63 \$	16.18 \$	16.49 \$	-0.26 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	63.42 \$	62.11 \$	62.87 \$	0.62 \$
Bombardier CL A	BBD.A	3.34 \$	3.20 \$	3.21 \$	-0.02 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	3.33 \$	3.16 \$	3.19 \$	0.02 \$
BCE Inc.	BCE	51.72 \$	50.95 \$	50.95 \$	-0.61 \$
Bank of Montreal	BMO	99.25 \$	98.30 \$	98.43 \$	-0.71 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	71.19 \$	70.65 \$	70.65 \$	0.66 \$
CAE Inc	CAE	23.40 \$	23.01 \$	23.22 \$	0.22 \$
Cascades Inc.	CAS	10.29 \$	10.18 \$	10.24 \$	0.05 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	65.24 \$	64.36 \$	64.55 \$	0.09 \$
Canfor	CFP	19.68 \$	18.64 \$	18.91 \$	-0.33 \$
CIBC	CM	114.99 \$	113.56 \$	113.68 \$	0.12 \$
Canadian Natural Res.	CNO	37.35 \$	35.88 \$	36.12 \$	-0.25 \$
CN Railway Company	CNR	114.68 \$	112.17 \$	112.54 \$	0.84 \$
Canadian Pacific Railway	CP	272.36 \$	267.36 \$	269.97 \$	3.45 \$
Canadian Tire	CTC	226.00 \$	225.20 \$	225.20 \$	-4.95 \$
Canadian Western Bank	CWB	30.91 \$	30.45 \$	30.62 \$	0.19 \$
Domtar	UFS	61.19 \$	59.35 \$	60.98 \$	1.61 \$
Emera	EMA	40.75 \$	39.94 \$	40.62 \$	-0.54 \$
Enerplus	ERF	12.59 \$	12.08 \$	12.25 \$	0.25 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	81.85 \$	78.92 \$	81.30 \$	2.88 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	21.95 \$	21.51 \$	21.67 \$	0.15 \$
Great-West Lifeco	GWO	30.31 \$	29.58 \$	30.21 \$	0.56 \$
Industrial Alliance	IAG	47.25 \$	46.49 \$	46.54 \$	0.09 \$
Societe financiere IGM	IGM	32.49 \$	32.14 \$	32.33 \$	0.14 \$
Imperial Oil	IMO	42.24 \$	41.06 \$	41.12 \$	-0.14 \$
Quebecor Inc	QBR.B	26.00 \$	25.76 \$	25.82 \$	-0.08 \$
Loblaws Cos.	L	66.58 \$	65.57 \$	65.84 \$	0.26 \$
Laurentian Bank	LB	42.07 \$	41.52 \$	41.56 \$	0.15 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	30.08 \$	29.74 \$	29.94 \$	0.05 \$
Magna International	MG	65.67 \$	64.70 \$	64.81 \$	0.64 \$
Metro Inc.	MRU	41.99 \$	41.12 \$	41.31 \$	0.08 \$
National Bank	NA	60.25 \$	59.73 \$	59.76 \$	0.05 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	0.00 \$	0.00 \$	7.86 \$	0.00 \$
Precision Drilling Corp.	PD	3.31 \$	3.15 \$	3.18 \$	-0.02 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	0.00 \$	0.00 \$	24.50 \$	0.00 \$
Potash Corp	POT	0.00 \$	0.00 \$	25.78 \$	0.00 \$
Power Corp.	POW	27.37 \$	26.97 \$	27.18 \$	0.32 \$
Power Financial	PWF	28.57 \$	28.07 \$	28.35 \$	0.33 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	26.00 \$	25.76 \$	25.82 \$	-0.08 \$
Rogers Comm. Inc.	RCLB	68.26 \$	67.08 \$	67.79 \$	-0.16 \$
Royal Bank	RY	96.78 \$	95.87 \$	95.92 \$	0.53 \$
Saputo Inc.	SAP	40.27 \$	39.34 \$	40.11 \$	0.30 \$
Shaw Communications	SJR.B	24.84 \$	24.34 \$	24.51 \$	0.01 \$
Sun Life financial	SLF	48.85 \$	47.97 \$	48.21 \$	-0.06 \$
SNC-Lavalin	SNC	47.53 \$	46.73 \$	47.00 \$	0.40 \$
Superior Propane Corp	SPB	11.84 \$	11.46 \$	11.83 \$	0.31 \$
Suncor Energy Inc.	SU	44.79 \$	43.70 \$	44.16 \$	0.66 \$
Telus Corporation	T	45.43 \$	44.85 \$	45.08 \$	0.07 \$
Transalta Corporation	TA	7.07 \$	6.57 \$	6.95 \$	0.04 \$
Tembec	TMB	0.00 \$	0.00 \$	5.18 \$	0.00 \$
TD Bank	TD	73.61 \$	72.95 \$	73.03 \$	0.14 \$
Transcanada Pipe	TRP	50.48 \$	49.62 \$	49.64 \$	-0.06 \$
Torstar Corp.	TS.B	1.18 \$	0.85 \$	0.97 \$	-0.21 \$
Weston George Ltd	WN	95.93 \$	92.89 \$	95.75 \$	3.31 \$

CHRONIQUE JURIDIQUE



M^e Catherine Deslauriers

LE RÔLE DE L'ASSURÉ EN CAS DE SINISTRE

Vous avez subi un dégât d'eau, un vol, du vandalisme ou un incendie? Il s'agit de situations malheureusement très fréquentes. Heureusement, il existe des polices d'assurance couvrant de tels sinistres. En plus de posséder ce type de protection, vous devrez également connaître votre rôle lors d'une éventuelle réclamation ainsi que vos obligations vis-à-vis votre assureur.

Au fil des années, la jurisprudence a clarifié les obligations de l'assuré envers son assureur ainsi que les droits de ce dernier. Ainsi, dès qu'un événement susceptible de mettre en jeu votre police d'assurance survient, vous devez en informer votre assureur. Il s'agit d'une obligation pouvant être très étendue.

En effet, il vous faudra divulguer toutes les circonstances entourant le sinistre. Il peut s'agir d'indiquer la cause probable du sinistre, sa nature, l'étendue des dommages, l'emplacement du bien, déclarer toutes les autres polices d'assurance concurrentes, etc. Vous devrez également répondre à toutes les questions de votre assureur, et ce, de bonne foi. Il est également possible que vous deviez fournir des pièces justificatives et attester sous serment de la véracité des renseignements fournis. La Cour a précisé qu'il n'appartient en aucun cas à l'assuré de décider du déroulement de l'enquête et que cette étape est à l'entière discrétion de l'assureur. Dans l'éventualité où ce dernier jugerait qu'un interrogatoire est nécessaire, l'assuré devrait s'y soumettre.

Il faut toujours garder à l'esprit que cette déclaration ne doit pas être mensongère. Le devoir de collaboration d'un assuré envers son assureur comporte l'obligation implicite de ne faire que des déclarations exactes. Bien entendu, une déclaration mensongère n'est pas un simple oubli, une exagération ou une erreur de bonne foi. Il s'agit d'une déclaration dans le but de tromper l'assureur.

Le respect de cette obligation est important et le défaut pour un assuré de collaborer pleinement avec son assureur peut être lourd de conséquences. En effet, le bénéficiaire de la police d'assurance pourrait perdre son droit à l'indemnisation à l'égard du risque auquel se rattache cette déclaration. Cependant, pour en arriver là, l'assuré doit avoir été de mauvaise foi et l'assureur doit en subir un préjudice. Ces deux conditions doivent exister pour que l'indemnisation ne soit plus accessible.

En conséquence, pour éviter tout problème en cas de sinistre, réagissez rapidement et collaborez avec votre assureur!

M^e Catherine Deslauriers
en collaboration avec Mme Priscilla Simard
Bureau de Saguenay
Téléphone : 418 545-4580



MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTRÉÉGIE

OR
1216,57
- 6,05
\$US/ONCE

PÉTROLE
74,56
- 1,58
BARIL US \$

ALUMINIUM
0,89
-1,44%
\$US/LIVRE

EURO
0,6708
-0,0012
€EURO

LE DOLLAR
76,00
-0,24
¢US

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cyb



Donald Tremblay a officiellement passé les rênes du Domaine Le Cageot à son fils Pierre-Philippe. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

RioTinto

NOMINATION



Véronick Lalancette, MBA

Conseillère
Relation médias
Rio Tinto

Rio Tinto est heureux d'annoncer la nomination de Mme Véronick Lalancette à titre de conseillère aux relations médias.

Mme Lalancette agira à titre de porte-parole régionale pour Rio Tinto. Mme Lalancette œuvrait depuis 2012 au sein du Ministère des Transports du Québec, où elle agissait à titre de porte-parole territoriale et conseillère en communication pour la direction générale du Saguenay-Lac-Saint-Jean – Chibougamau.

Originaire d'Arvida, elle est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en communication de l'Université d'Ottawa, et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université du Québec à Chicoutimi.

TRANSFERT D'ENTREPRISE AU DOMAINE LE CAGEOT

Une passion transmise de père en fils

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Le Domaine Le Cageot de Jonquière a de nouveaux propriétaires. Le transfert d'entreprise familiale a été complété. Après 41 ans, Donald Tremblay a officiellement passé les rênes de son entreprise à son fils, Pierre-Philippe Tremblay.

Pierre-Philippe, qui œuvre au sein de l'entreprise depuis plus de 15 ans, devient président-directeur général du Domaine Le Cageot.

« Le processus de transfert fut complexe et n'a pas toujours été facile. Il

a fallu être persévérant pour déboucher sur une finale positive », affirme Pierre-Philippe Tremblay dans un communiqué.

Yan-David T. Gagnon, qui œuvre lui aussi au sein de l'entreprise depuis plusieurs années, se joint à Pierre-Philippe Tremblay à titre de vice-président.

L'histoire du Cageot a débuté il y a plusieurs années. Donald Tremblay a fait l'acquisition de terres en 1977. La framboisière a été implantée en 1979. Le premier vignoble de la région a vu le jour en 1999, puis le premier centre de fabrication de boissons alcooliques au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2002. En 2012,

plus de 300 000 \$ ont été investis dans l'infrastructure d'accueil du Domaine.

Les nouveaux dirigeants poursuivront la mission du Domaine Le Cageot, mais promettent également des nouveautés. De nouveaux produits, une image de marque renouvelée et des points de vente supplémentaires font partie des nouveautés qui devraient être annoncées sous peu.

En attendant, les nouveaux propriétaires célèbrent avec la mise en marché de 1000 nouvelles bouteilles de Cageolais, un vin mousseux de bleuet en rupture de stock depuis plus d'un an.

GUERRE COMMERCIALE

General Motors résiste grâce aux Cadillac et VUS

LUC OLINGA
Agence France Presse

General Motors (GM) a agréablement surpris les marchés mercredi, en annonçant un gros bénéfice alimenté par une solide demande pour ses opulentes Cadillac en Chine, ses pickups et 4X4 de ville aux États-Unis, dont il a augmenté les prix pour limiter l'impact des surtaxes sur les matières premières.

Le premier constructeur automobile américain a annoncé avoir enregistré un bénéfice net de 2,53 milliards de dollars contre une perte nette de 2,98 milliards à la même période en 2017, due à des dépréciations d'actifs liées à la cession de sa marque européenne Opel au groupe français Peugeot.

Ce résultat s'est traduit par un bénéfice par action ajusté, référence en Amérique du Nord, de 1,87 dollar contre 1,25 dollar attendu en moyenne par les analystes financiers.

Le chiffre d'affaires a, lui, progressé de 6,4 % à 35,79 milliards de dollars, également supérieur aux attentes (34,85 milliards).

Ces annonces provoquaient un envol de 7,16 % à 35,94 dollars de l'action vers 16 h 10 GMT à Wall Street.

GM a réussi à apaiser les investisseurs, inquiets de la rentabilité future des groupes automobiles en raison du plafonnement du marché américain et de la guerre

commerciale entre les États-Unis et la Chine, les deux premiers marchés automobiles au monde.

La semaine dernière, Ford avait également surpris agréablement les marchés en maintenant ses prévisions annuelles, en dépit de difficultés en Europe, en Chine et en Amérique latine.

GM explique être parvenu à augmenter le prix moyen de ses voitures en Amérique du Nord et en l'occurrence aux États-Unis où ses ventes ont pourtant baissé de 11 % à 694 638 unités au troisième trimestre.

Mais le géant de Détroit a amélioré ses marges, le prix moyen d'un véhicule, notamment des grosses voitures (pickups, 4X4 de ville et crossovers), ayant augmenté de 800 dollars sur un an à 36 000 dollars. En moyenne, c'est 4000 dollars de plus que les prix de la concurrence, affirme GM.

La demande a été particulièrement élevée pour le pickup Chevrolet Silverado et le VUS Denali.

En Chine, où les ventes trimestrielles ont diminué de 14,9 % à 835 934, GM a observé une nette hausse de la demande pour sa marque haut de gamme Cadillac, qui y symbolise le luxe à l'américaine. Le constructeur y a ainsi enregistré un bénéfice opérationnel « record » malgré le ralentissement de la croissance.

Au final, GM a engrangé 1 milliard de dollars inattendus, ce qui lui a permis de limiter les coûts (400

millions de dollars) des surtaxes de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium importés imposées par le président Donald Trump. La facture sera de plus d'un milliard pour l'ensemble de l'année.

Dans une conférence téléphonique avec des journalistes, la nouvelle directrice financière Dhivya Suryadevara a assuré que GM allait poursuivre sa politique de hausse des prix, en dépit du relèvement des taux d'intérêt américain qui pourrait dissuader les ménages de souscrire à de nouveaux prêts, notamment automobiles.

« Nous allons continuer à prendre des mesures pour atténuer les vents contraires que sont la volatilité des taux de change et les coûts des matières premières », a-t-elle déclaré.

GM veut par exemple réduire ses effectifs en Amérique du Nord via un plan de départs volontaires auquel sont éligibles 36 % des 50 000 salariés de cette région et n'exclut pas des licenciements secs.

« Si nous ne parvenons pas à atteindre nos objectifs de réductions de coûts via ce plan et d'autres mesures, nous allons considérer la possibilité de mettre en place un plan de départs non volontaires », prévient le groupe.

Si GM a maintenu son objectif financier annuel d'un bénéfice par action ajusté compris entre 5,80 et 6,20 dollars, il s'attend à ce que celui-ci soit dans le haut de fourchette, voire qu'il la dépasse.

LAURÉATS DES SAVEURS DU CANADA

Deux livres de Chicoutimi primés



ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Le livre parle du restaurant Chez Mathilde de Tadoussac et du couple qui l'opère. Il propose aussi des recettes et de plusieurs photos du coin de pays où le restaurant est enraciné.

Deux livres de recettes des éditions Klorofil de Chicoutimi conçus et publiés par Sylvain Perron, étaient finalistes au concours. *Patrimoine culinaire du Canada, 100 recettes-100 personnalités,*

a reçu le titre de Lauréat Argent dans la catégorie Livres de cuisine générale. Le livre réunit 100 personnalités canadiennes issues de divers univers qui ont accepté de partager une recette coup de coeur. Quelques personnalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean se sont notamment prêtées au jeu.

Le collectif a été publié en français et en anglais à la fin de l'année 2017 dans le cadre du 150^e du Canada.

Le concours culinaire Les

Saveurs du Canada/Taste Canada Awards est le seul du genre au Canada. Les juges qui sélectionnent les livres et blogues gagnants sont issus des domaines de la restauration, des médias, du milieu de l'enseignement, d'institutions ainsi que de l'édition.

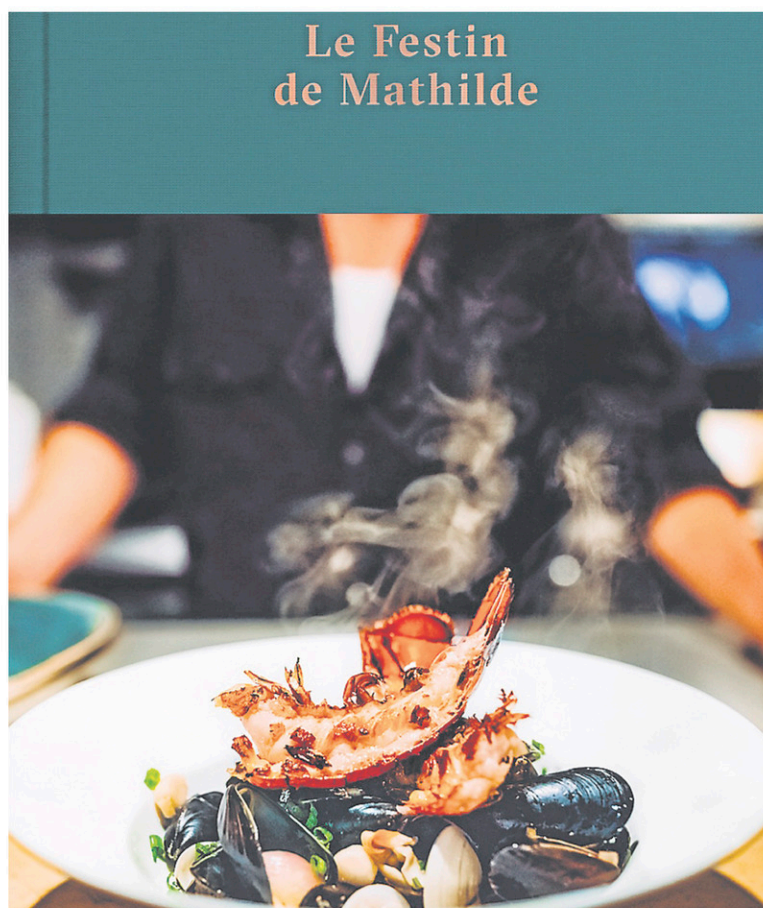
Selon BookNet Canada, en 2017, 1,4 million de livres de la catégorie cuisine ont été vendus au pays pour une somme totale de 47,4 M\$.

Deux livres de la région ont été primés dans le cadre de la 21^e édition des Lauréats des Saveurs du Canada/Taste Canada Awards. *Le Festin de Mathilde* de Simon Philippe Turcot et Sophie Gagnon-Bergeron publié par La Peuplade et *Patrimoine culinaire du Canada* de Sylvain Perron des éditions Klorofil ont remporté l'or et l'argent dans leur catégorie respective.

Le concours, qui vise à faire rayonner les auteurs culinaires canadiens et inspirer les lecteurs à découvrir des recettes ainsi que des histoires liées à l'alimentation, a couronné ses 26 lauréats Or et Argent lors de son Gala annuel tenu le 29 octobre au Fairmont Royal York de Toronto.

Cette année, 91 livres et 50 blogues ont été inscrits à la compétition. Cinq finalistes ont été retenus dans chaque catégorie où deux ouvrages ont finalement été primés. Du nombre, deux publications culinaires ont été créées et éditées à Chicoutimi.

Le Festin de Mathilde de Simon Philippe Turcot et Sophie Gagnon-Bergeron publié par La Peuplade a été couronné Or dans la catégorie Les narrations culinaires.



Le Festin de Mathilde de Simon Philippe Turcot et Sophie Gagnon-Bergeron publié par La Peuplade a été couronné Or dans la catégorie Les narrations culinaires. — PHOTO COURTOISIE



Deux livres des éditions Klorofil de Chicoutimi ont été finalistes de la 21^e édition des Lauréats des Saveurs du Canada/Taste Canada Awards. Le livre *Patrimoine culinaire du Canada* a obtenu le titre de Lauréat Argent dans la catégorie Livres de cuisine générale. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

RioTinto

NOMINATION



Xuân-Lan Vu

Chef de service
Communications et Communautés
Rio Tinto

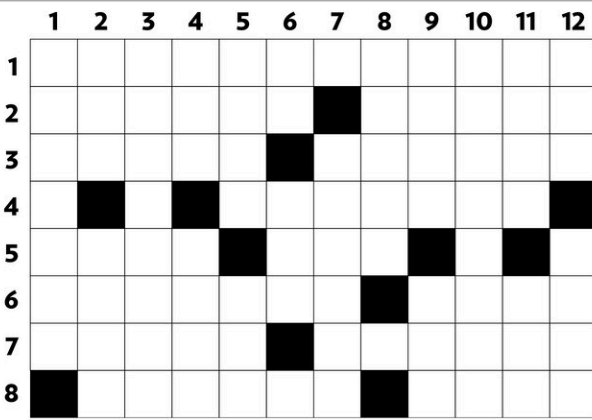
Rio Tinto est heureux d'annoncer la nomination de Mme Xuân-Lan Vu à titre de Chef de service, Communications et Communautés.

Mme Vu aura sous sa responsabilité l'équipe des communications régionales, en plus de diriger les relations corporatives au Saguenay-Lac-Saint-Jean, incluant les communications avec les employés, les communautés et les médias.

Mme Vu possède plus de six ans d'expérience chez Rio Tinto. Elle a notamment œuvré à titre de porte-parole depuis 2015.

Originaire de Chicoutimi, Mme Vu est titulaire d'un baccalauréat en communication publique de l'Université Laval et poursuit une maîtrise en administration des affaires (MBA) à l'Université Laval.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

- 1 Retour de la mort à la vie.
- 2 Large rue plantée d'arbres - Poste récepteur de radiodiffusion.
- 3 Remet de l'argent à une personne - Installées de manière stable et durable.
- 4 Paisibles et calmes.
- 5 Boissons obtenues par la fermentation du raisin - Action de se servir d'une arme à feu.
- 6 Parties du corps qui joignent les bras au thorax - Petit citron de couleur verte.
- 7 Épreuve qui consiste à rester le plus longtemps possible sur un cheval

sauvage - Publier et mettre en vente un livre.

- 8 Déviation d'un navire sous l'effet des vents ou des courants - Il conduit les messages du système nerveux central vers les organes.

VERTICALEMENT

- 1 Rendre plus vif, redonner de la force, de l'éclat.
- 2 Mère d'Abel et de Caïn - C'est un lecteur portatif de musique numérique.
- 3 Musique jouée le soir, sous les fenêtres de quelqu'un.
- 4 Déterminant indéfini - Éliminer de l'eau par les pores de la peau.

- 5 Elles se croisent en ville - Elle définit les droits et devoirs de chacun.
- 6 Avant le mi - Finit en septembre.
- 7 Bouclée.
- 8 Dire d'une voix forte.
- 9 Voiture conduite par un chauffeur que l'on paye pour effectuer un trajet - Plante cultivée pour ses fibres servant à fabriquer du tissu.
- 10 Caractère de ce qui est identique.
- 11 Oiseaux de basse-cour - Étendue d'eau salée.
- 12 Qui sont à nous - Chevreuil.

SOLUTION du dernier numéro



MOT MYSTÈRE

COURS D'EAU - Un mot de 7 lettres

- AISNE
- ALLIER
- AMOUR
- ARIEGE
- ARROSER
- ARROYO
- AUBE
- AUDE
- AVEYRON
- BEC
- CHER
- CHUTE
- CONGO
- CRUE
- EMS
- ENNS
- ERDRE
- ESSONNE
- ETALE
- EURE
- GLAMA
- GUADIANA
- GUEER
- IGUACU
- ILI
- ILLE
- ISKAR
- LYS
- MER
- MEUSE
- NEGRO
- NIGER
- OCEAN
- OGLIO
- OHIO
- OLT
- ORB
- OUED



Solution du dernier numéro : BRONCHITE

01-11-2018

- POTOMAC
- ROUGE
- SIRET
- TISZA
- VESLE
- QUAI
- RUISSEAU
- SOMES
- TORNE
- VIAUR
- RANCE
- RUMMEL
- SOMME
- UBAYE
- WESER
- REUSS
- RUPEL
- SOURCE
- URUGUAY
- YONNE
- RIVE
- RUPERT
- SPREE
- VAAL
- SIOULE
- STYX

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

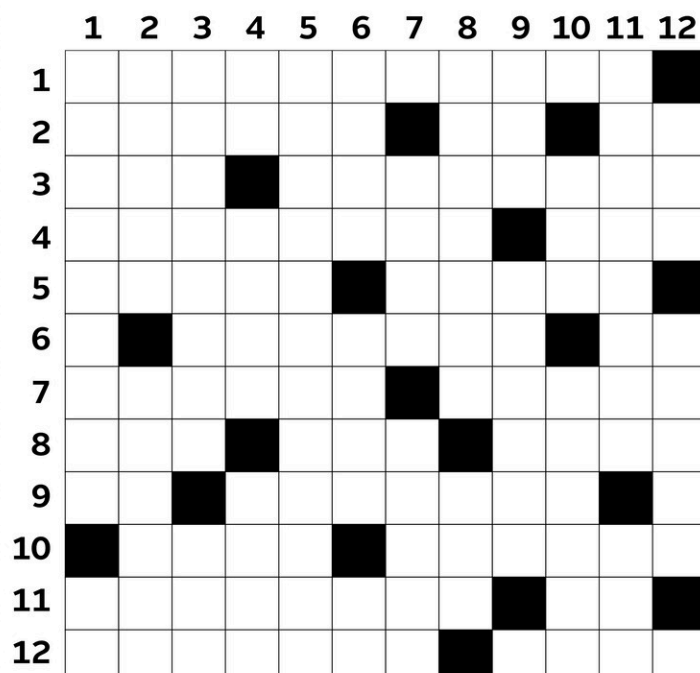
- 1 Il déchiffra les hiéroglyphes égyptiens.
- 2 D'un brun tirant légèrement sur le roux - Troisième personne - Choix.
- 3 Maison provençale - Qualifie un tissu.
- 4 Difficulté souvent complexe à laquelle on est confronté - Au Japon.
- 5 Admire de façon excessive - Qui a les couleurs de l'arc-en-ciel.
- 6 Monnaies - Tantale.
- 7 Vent - Pas intelligente.
- 8 Se crie en Espagne - Des baleines y vivent - Mettre ensemble.
- 9 Peuple de l'île de Hainan - Eclaircir.
10. Qui est sans fondement - Syphilis.
11. Artistes - Fut changée en taure.

12. Obstruction d'un orifice - Valeur d'une chose, exprimée en monnaie.

VERTICALEMENT

1. Petit rongeur très nuisible à l'agriculture - Pascal.
2. Plongeon arctique - Fromage de lait de vache.
3. Pardonner à - Contient de l'azote.
4. Actionné - Village isolé - Prend un repas.

5. Biopsies.
6. Panthère des neiges - En outre - Rigolé.
7. Sauté - Souhaitée.
8. Rubans étroits - Laizes.
9. Pronom - Faire le vide autour de soi (S').
10. Planches - Il s'emboîte dans un meuble.
11. Fruit - Règle de comportement.
12. Avachi - Où l'air circule.



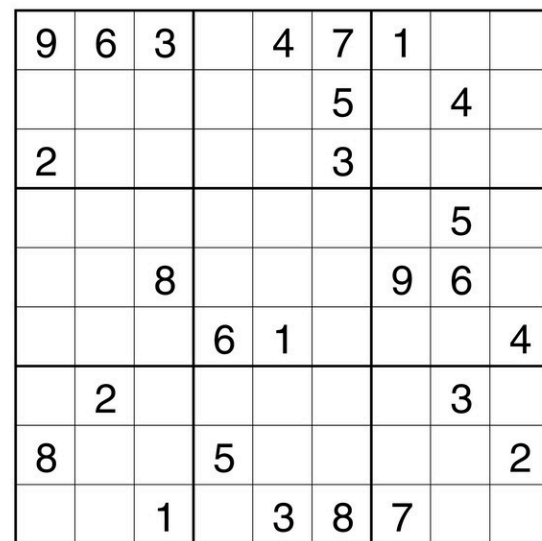
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO



1 novembre 2018

N° 5312

SUDOKU

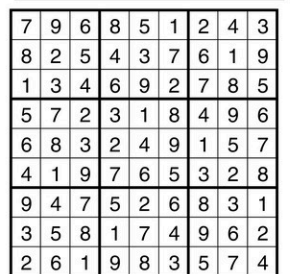


Niveau de difficulté : moyen

4586

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

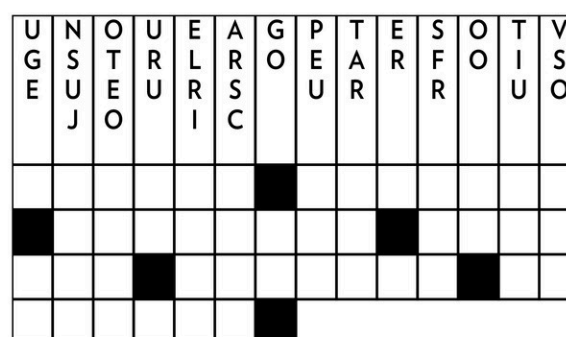
SOLUTION DU DERNIER SUDOKU



4585

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de Louis Pasteur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Per Olof Sundman : Le poids d'une charge dépend de celui qui la porte.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 1^{er} novembre 2018

Bélier du 21 mars au 19 avril - On dirait que rien ne peut vous arrêter! Avec le cycle de la Lune en Lion, préparez-vous à faire des étincelles! Une certaine volonté intensifiera votre détermination, vous permettant d'accéder à votre objectif. Sur le plan personnel, votre écoute interactive pourrait amener l'autre à se poser les bonnes questions et à amorcer un processus de raisonnement positif.

Taureau du 20 avril au 20 mai - Il serait regrettable de vous punir vous-même en essayant de donner une leçon à quelqu'un. Ne minez pas votre propre bien-être pour rendre la monnaie de la pièce à ceux qui vous ont déçu, cela n'en vaudrait pas la peine. En ce début novembre, mieux vaudra remonter à la source du problème en prenant soin d'énoncer clairement ce que vous ressentez...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - En ce 1^{er} novembre, la Lune en Lion vous donne le feu vert. C'est le temps de prendre l'initiative en osant aller cogner aux portes. Ne vous attendez pas à ce que les solutions que vous espérez proviennent spontanément des autres, car les démarches les plus prometteuses seront issues de votre initiative. Et une activité sociale promet d'être intéressante.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Vous constaterez que le temps a fait son oeuvre et qu'une situation s'est transformée à votre avantage. Vous pourrez ainsi considérer une récidive quant à une démarche qui n'avait pas obtenu les résultats espérés par le passé. La Lune en Lion vous mènera sur la voie du succès et vous démontrera que ce premier jour de novembre est capable de vous faire une surprise...

Lion du 23 juillet au 22 août - Étant donné qu'il est encore de passage en Lion, le cycle Lunaire sera un allié capable de vous faciliter l'existence. À votre enchantement, vous pourrez constater que certaines affaires se règlent sans difficultés, ou du moins beaucoup plus rapidement que prévu, ce qui vous donnera plus de temps pour prendre de l'avance sur d'éventuels rivaux ou compétiteurs.

Vierge du 23 août au 22 septembre - Avec Mercure maintenant en Sagittaire, au carré de la Vierge, le comportement des autres est susceptible de vous contrarier. Toutefois, il ne sert à rien de prêcher, et il n'y a que par votre exemple que vous pourrez les amener à faire une prise de conscience. Un premier novembre lors duquel vous gagnerez à éviter toutes formes de controverses, quitte à vous isoler...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Quand on le veut, ce n'est plus un rêve. De retour dans votre Signe, Vénus devrait faire tomber les choses en place de façon à faciliter la concrétisation de vos souhaits. En plus de faire pencher la chance en votre faveur, cet aspect vous amènera à mieux voir les choses, et à entreprendre un projet qui vous tient à coeur. Ce qui constitue un renouveau vous sourira.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - On dit qu'il faut être savant, mais se laisser prendre pour un ignorant. Ainsi, vous parviendrez à mieux tirer votre épingle du jeu si vous ne dévoilez pas l'étendue de vos connaissances. De taire votre savoir constituera un moyen de tester les gens qui vous entourent, vu que cela vous permettra de voir quelle part d'informations ils seront prêts à vous révéler.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - L'arrivée de Mercure en Sagittaire pourrait entraîner des répercussions inattendues sur le plan financier. Vous pourriez être en mesure de réaliser vos ambitions si vous acceptez de faire de petits compromis. Les collaborations pourraient être plus salutaires que les projets solitaires. Recherchez des associés compétents disposant d'un bon sens de l'humour...

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - L'union fait la force. Il faudrait probablement vous allier avec d'autres individus, même si leurs vues diffèrent quelque peu des vôtres, afin de combattre un tiers parti qui représente une plus importante adversité. Si les conflits d'orgueil vous empêchent de faire front commun, vous céderez la voie à vos rivaux. Ne leur permettez pas de diviser pour mieux régner.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Juste en face de votre Signe, la Lune encore en Lion mettra certains atouts de votre côté. Mais vu le Soleil en Scorpion, il faudra réfléchir avant de mettre cartes sur table. Les attentes d'autrui peuvent néanmoins se marier avec vos aspirations, ce qui vous évitera de devoir négocier pour atteindre un compromis. La victoire risque d'aller à l'enthousiasme le plus déterminé.

Poissons du 19 février au 20 mars - Maintenant que Mercure est en Sagittaire, au carré de votre Signe, une faveur qui vous était accordée à l'insu d'autrui pourrait devenir source de malaise, notamment advenant que ce bénéfice soit rendu publique. Vous gagnerez à faire fi de la jalousie, et de ne surtout pas oublier tout ce que vous avez fait pour mériter le bonus que vous recevez.

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

1 NOVEMBRE	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Chirp/(-15) Kate	Chevalier /Clicbnde	RDI matin	Marina Orsini		Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	L'Épicerie	Downton Abbey	Virginie	Virginie	Temps-Paix	Temps-Paix	Entrée principale			Silence, on joue!		
V	Moment V		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Atomes crochus	Atomes crochus	Occupation	TRAFFIC D'ADOLESCENTS (2015) avec Victoria Bruno, Neill Barry.			JE T'OBSERVE... (2016) avec Brian Ames, Lilan Bowden, Madeline Zima.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans		
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Ça finit bien la semaine		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		UN AMOUR SUR MESURE (2014) Jane Seymour.		(-45) Tom et Jerry	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour	Top modèles		TVA nouvelles		
TQc	(-55)RobocarPoli	(-25)Chuggington	Masha/Michka	La Famille Oui-Oui	Calinours	Tatonka/(-40)Yakari	Argonautes	Cochon dingue	Génial!	Conseils famille	Deux hommes en or	Point doc	Le Bricoleur	Livre Jungle	Salmigondis	Argonautes	Dragons: Les rives	Cochon dingue		

1 NOVEMBRE	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Infoman	Les dieux de la danse		Enquête		Le Téléjournal avec Céline Galipeau		Sports express /(-05) Entrée principale		
V	Un souper parfait	Occupation double Grèce	The Amazing Race: Défis autour du monde		Bootcamp: Le parcours extrême		Chicago Police / Les vétérans		Le show de Rousseau	(-45) Occupation double Grèce	NVL	Moment V	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Face à la rue	J.E. / Violence conjugale	Ninja Warrior / Finales à Dallas - Les 30 meilleurs concurrents des qualifications de Dallas s'affrontent.			TVA nouvelles (-35) Denis Lévesque		(35) RIDDICK (2013) avec Karl Urban, Vin Diesel.			
TQc	La Pat'Patrouille	Le dernier passager	Génial!	L'indice McSween	180 jours / Les premières fois		Dans les médias		House of Cards (v.f.) / Faites vos jeux		Point doc / Les survivantes		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Voyage sous nos pieds / Les entrailles du sol		Faites entrer l'accusé - En 2010, le corps de Ghislaine Leclerc, cheffe d'entreprise de 57 ans, est découvert mort.		Speakerine		TV5 le journal / (-20) C à dire?!		Journal Afrique	C à vous	
CANAL D	Le convoi de l'extrême / À l'aube du printemps		Destination cauchemar	Au pays des Mitchifs	Accident de star / Harrison Ford	Célèbres et fauchés		Docu-D / Boulay: Le parcours d'un battant		Docu-D		Les coulisses du palais	
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Capitals de Washington c. Canadiens de Montréal (D)				L'antichambre (D)		Sports 30		LNH Canadiens express / Washington vs Montréal	
VIE	De taudis à logis / Danger sur la rue Ranger		La vie avec des quintuplées / Le cauchemar avant Pâques		La famille Groulx / Faire son nid		Le Club Mel / Étienne Boulay		Jazz: Ado et transgenre / À propos de Jazz		Espaces maximisés	Pimp mon garage	L'INSOUMISE (2010)
SERIES+	Rizzoli & Isles / Visages anonymes		La loi et l'ordre: Crimes sexuels / Sous son emprise		Quantico / Ultimatum		Madame la Secrétaire d'État		Bull (v.f.) / L'esprit de Noël		Scandale / Le Peuple vs. Olivia Pope		Graceland
Z	Les pires chauffards québécois		Seuls et tout nu / Choisissez votre poison		Les Brown / Birdy, prends ton arme		Maripier! / Guy A. Lepage	Comédie sur mesure / Alexandre Barrette		South Park	LE SHÉRIF ET LES EXTRA-TERRRESTRES (1979) avec Raimund Harmstorf, Bud Spencer.		
HISTORIA	Plus grands que nature / Les travailleurs de la terre		Hors route: défi extrême / Dans le trou		Hitler déclassifié / Un dépôt clandestin		Sur le pied de guerre		FantomWorks: Mécanos d'exception		FantomWorks: Mécanos d'exception		FantomWorks
ÉVASION	Les routes mythiques / Route 40		360@ / Nouvelle-Zélande		Soleil tout inclus / Punta Cana		Avis de voyageurs / Tenerife		Bagages aux enchères	Bagages aux enchères	Bienvenue chez nous / Monique et Pierre		Des trains..autres
ICI ARTV	(17h30) L'appel du coeur	L'appel du coeur / Solitudes en péril		Mr Bean	Esprit critique		Grantchester / La lettre d'adieu		Grantchester / Macabres fiançailles		NORMAL (2003) avec Jessica Lange, Hayden Panettiere, Tom Wilkinson.		

Molson Coors se prépare au marché des produits alimentaires infusés au cannabis

Presse canadienne

Molson Coors s'attend à « s'emparer d'une part significative » du marché des boissons infusées au cannabis lorsque ce genre de produits sera légalisé au Canada, a indiqué mercredi le chef de la direction du brasseur.

« Nous serons prêts à aller de l'avant et, vous savez, l'un des premiers à le faire lorsque ce marché s'ouvrira », a assuré Mark Hunter lors d'une conférence téléphonique avec des analystes, après la publication des résultats du troisième trimestre de l'entreprise.

La vente de produits de cannabis récréatif, comme les fleurs séchées et les joints préroulés, est légale au Canada depuis le 17 octobre, mais celle des produits alimentaires infusés au cannabis ne le sera pas avant l'année prochaine.

Selon certaines estimations, le marché du cannabis pourrait représenter entre 7 milliards \$ et 10 milliards \$, dont 20 à 30 % proviendraient des boissons non alcoolisées infusées au cannabis.

Même en tenant compte de la plus faible valeur de ces prévisions, le segment des boissons pourrait représenter environ 1,5

milliard \$, a-t-il souligné. Plus tôt en octobre, Molson s'est alliée au producteur de cannabis Hexo pour lancer la coentreprise Truss, qui développera les boissons pour le marché canadien après la légalisation.

La société songe déjà aux boissons qu'elle pourrait offrir, a expliqué M. Hunter, et elle sera en mesure de partager plus de détails au début de l'année prochaine.

« Nous avons décidé que nous ne voulions pas être des spectateurs lorsque ce nouveau marché s'ouvrira et que nous voulions être un participant actif »,

a-t-il affirmé. La société se prépare également à une éventuelle nouvelle expansion internationale, a-t-il ajouté.

L'ACTION GRIMPE

L'action de Molson Coors Canada avançait mercredi après-midi de 6,82 \$, soit 8,6 %, pour se négocier à 86,31 \$ à la Bourse de Toronto. Le titre de sa société mère, Molson Coors Brewing, progressait de 5,94 \$ US, soit 10,2 %, à 64,18 \$ US à la Bourse de New York.

La société a dépassé les attentes en affichant un bénéfice du troisième trimestre en hausse par

rapport à l'an dernier, grâce à la croissance de ses ventes.

Le brasseur a réalisé un bénéfice de 338,3 millions \$ US, soit 1,56 \$ US par action pour le trimestre terminé le 30 septembre. Ce résultat était comparable à un bénéfice de 287,0 millions \$ US, ou de 1,33 \$ US, par action l'année précédente.

Les ventes nettes ont totalisé 2,93 milliards \$ US, en hausse par rapport à 2,88 milliards \$ US au même trimestre l'an dernier.

La société a ajouté que son bénéfice sous-jacent pour le trimestre s'élevait à 1,84 \$ US par action, contre celui de 1,37 \$ US par action du troisième trimestre de 2017.

Les analystes tablaient en moyenne sur un bénéfice de 1,59 \$ US par action, selon les prévisions recueillies par Thomson Reuters Eikon.

DOLLARAMA

Un rapport ébranle le titre

Presse canadienne

MONTREAL — Estimant que le modèle de Dollarama est « brisé » et vulnérable, une firme new-yorkaise spécialisée dans la vente à découvert croit que l'action de l'entreprise pourrait effacer jusqu'à environ 40 % de sa valeur.

Spruce Point, qui se spécialise dans l'analyse en profondeur des vulnérabilités de sociétés, a publié, mercredi, un long rapport dans lequel elle avance entre autres que la compagnie n'est plus un véritable détaillant d'articles à 1 \$. « Dollarama a perdu la faveur de ses clients orientés vers la valeur, ce qui a provoqué une contraction de l'achalandage dans ses magasins et provoqué de nouvelles hausses de prix afin de soutenir la croissance des ventes comparables », peut-on lire.

Au fil du temps, les prix des articles sur les tablettes des magasins du détaillant ont augmenté, atteignant parfois 4 \$. La firme doute de cette stratégie.

D'après Spruce Point, l'action de Dollarama pourrait fléchir jusqu'à environ 24,60 \$. La vente à découvert est une pratique de négociation qui génère un profit si la valeur marchande d'une action tombe en dessous d'un prix prédéterminé.

Cette sortie a semblé effrayer les investisseurs, puisqu'en après-midi, à la Bourse de Toronto, le titre de Dollarama abandonnait 7,31 %, ou 2,81 \$, pour se négocier



Dollarama pourrait voir son action perdre jusqu'à 40 % de sa valeur en bourse, croit une firme new-yorkaise spécialisée dans la vente à découvert. — PHOTO THÉQUE LE SOLEIL

à 35,64 \$. Depuis six mois, l'action a reculé d'environ 30 %.

NOMBREUSES QUESTIONS

Le rapport, qui qualifie de « troublante » la gestion de Dollarama avance que les objectifs de croissance de la société sont « irréalistes » alors que ses concurrents inondent le secteur du commerce de détail à bas prix — comme l'entreprise asiatique Miniso — ce qui finira par menacer ses « marges improbables ».

Spruce Point estime que la cible à long terme de 1700 magasins que souhaite exploiter la compagnie dans son réseau est « irréaliste », alors que la cadence d'ouverture de nouveaux établissements se

trouve à un plancher depuis « des années ».

Au terme du premier semestre de l'exercice en cours, 18 nouveaux établissements avaient ouvert leurs portes, par rapport à 30 à la même période l'an dernier, souligne la firme de New York.

« Fait important, l'inévitable renversement du son rythme semble se produire cette année », est-il écrit.

En évoquant des « voyants rouges » au chapitre de la gouvernance, Spruce Point note un recul de la présence des dirigeants dans l'actionnariat de la société en plus de se demander si l'actuel président et chef de la direction, Neil Rossy, était le meilleur candidat pour succéder à son père, Neil.

« Nous nous demandons si une recherche approfondie et sans lien de dépendance a été menée pour pourvoir ce poste », explique la firme.

Par courriel, une porte-parole de Dollarama, Lyla Radmanovich, a indiqué que l'entreprise était au courant du rapport de Spruce Point, mais qu'il n'y aurait pas d'autres commentaires à « ce stade-ci ».

« Notre dossier de divulgation continue offre aux investisseurs de l'information exacte, détaillée et à jour concernant la société, son rendement ainsi que ses politiques de gouvernance, comptable et autres », a-t-elle écrit.

CIBLE RATÉE

Au deuxième trimestre clos le 29 juillet, Dollarama avait déçu les analystes en affichant une croissance du chiffre d'affaires et des profits inférieurs aux attentes.

Son bénéfice net avait été de 141,8 millions \$, en hausse de 7,6 % par rapport à la même période lors de l'exercice l'année précédente, alors que les recettes avaient progressé de 6,9 %, pour s'établir à 868,5 millions \$.

La croissance des ventes des magasins comparables s'était avérée défavorable par rapport à celle de 6,1 % enregistrée un an plus tôt, mais l'entreprise avait fait valoir que cette hausse avait été particulièrement marquée en raison des ventes de souvenirs inspirés du 150^e anniversaire du Canada.

Fondée en 2009, Spruce Point est

dirigée par Ben Axler. Selon certains médias, ses investissements oscillent aux alentours de 170 millions \$ US.

Dans son rapport, la firme indique clairement qu'elle détient des positions à découvert dans les compagnies qu'elle analyse. Cela signifie qu'un recul des actions de ces entreprises permet à Spruce Point de réaliser des « gains considérables ».

1910

Année où le premier magasin Rossy a été ouvert

1178

Nombre de magasins au Canada

3,3 G\$

Chiffre d'affaires lors du dernier exercice complet

519 M\$

Profits nets au terme de la dernière année financière

Petites Annonces



418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

4½ Chicoutimi-Nord, arrière IGA, pharmacie, clinique médicale à proximité, non ch./écl., non-fum., 615\$ 418-540-0496.

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550\$/mois
5½, à partir de 750\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés,
porte patio
Près de Canadian Tire,
CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

ARVIDA 3½, semi-meublé, adjacent à un plain pied, entrée indépendante, quartier Ste-Thérèse, libre immédiatement, 500\$/mois, chauffé, éclairé. Tél.:418-548-5804.

À VOIR! 3½, résidence privée, libre imm., près des services, 418-549-5391

CHICOUTIMI 4½, 605 Taché app. 3, poêle, réfrigérateur, remise, balcon, déneigé, libre, 610\$/mois, chauffé, éclairé. 418-540-2002.

CHICOUTIMI 5½, 643 Taché, rez-de-chaussée, 550\$ chauffé, libre. Tél.:418-696-2311.

Chicoutimi-Nord, très beau 2½, meublé, ch./écl., 465\$, libre 418 698-1859.

JONQUIÈRE 3½, 850\$, ch. écl., meublé, idéal peronne seule, 418 547-2035

JONQUIÈRE - 4½, 5½
450\$ et 490\$/mois. Centre-ville.
Frais peint. 418 547-6469

JONQUIÈRE grand 3½, ch./écl., semi-meublé, près des services 485\$/mois, libre 1er nov. 418 678-2830 / 418 540-2755.

JONQUIÈRE, grand 5½, 2e étage, 3771 rue Vincent, 685\$, ch. et écl., 418-547-2035

LATERRIÈRE grand 4½, 2^e étage, 13x11, armoires cuisine neuves, repeint, très propre, grand terrain arrière boisé, grand stat. déneigé, remise, libre, non ch., non écl., Tél.: 418 817-3344 ou par courriel: jv@consultestation.com

6768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

ENTREPOSAGE auto, hiver 2018-19, assurance incluse, 418 812-3906, 418 673-7070

SERVICES ET EXPERTS

6783 Massothérapie et soins thérapeutiques

ST-Félicien, massage thérapeutique ou relaxant, pour tous, 418-671-0831

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

6817 Amitié et rencontres

Bel homme de 33 ans cherche homme pour développer une relation. Tout commence par une belle sortie ! Maximum 40 ans, 418-376-5335

6819 Messages personnels

20 ANS, superbe petite blonde, style mannequin, très féminine (5 pi 2 po, 105 lb), cheveux longs, magnifique visage et un corps splendide. Pour rencontre intime et discrète à votre résidence ou à votre hôtel. Beauté garantie! Aucun numéro masqué. (Se déplace seulement, ne reçoit pas)
Tél.: 581-234-2406.

581 306-5065
Massagedevolours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

À CHICOUTIMI, belle femme, grasse, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric et Billy.
Tél.:418 550-0632

ALEX, rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie Dès 8h à 17h 7 jours sur 7 : 418 376-1274.

AURÉLY, Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse, satisfaction garantie ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

6819 Messages personnels

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

BIANCÉ, 25 ans, jolie perle noire légèrement grasse, belles fesses bombées, reçoit à Jonquière, 418-550-0730

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre. Tél.:418-944-2568.

SÉPHORA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

Sexy sensuelle et séduisante petite ronde, 37 ans, cheveux long noir, fesses bombées. Reçoit à Alma en toute discrétion. 581 230-6747

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le 7 novembre recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (formulé par des médecins, règlementé santé Canada)
www.solutionpoids.com 1-819-548-5752

CUISINIER(ÈRE) temps plein, temps partiel, 418-690-8989, demander Clermont.

DÉNEIGEUR(SE) pour trottoir, entrées et sorties de secours, sec. Jonquière. Salaire à discuter 418 548-3681
entretien.jes@videotron.ca

LIVREUR(EUSE) avec auto, temps plein, temps partiel, 418-690-8989, Alexandre.

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

Recherche camelot avec ou sans voiture
pour distribuer
★ Le Quotidien ★
À CHICOUTIMI
Revenus d'appoint très intéressants
Contactez Réjean Lévesque
418-543-9303

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture
pour distribuer
★ Le Quotidien ★
SECTEUR JONQUIÈRE
Revenus d'appoint très intéressants
Bienvenue aux personnes de tous âges
Contactez Régis Desbiens
418-695-1630

Recherche camelot avec voiture
pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN ★
ARVIDA (160 copies)
Excellent revenu d'appoint!
Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

RECHERCHONS déneigeur manuel (h./f.), secteur Chicoutimi Laterrière. Doit posséder un véhicule. Salaire à discuter. 418 306-5077 (mess.)

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot avec voiture
Saint-Félicien
Secteur des roulettes entre la 1re et la 5e Rue
Secteur du rang Double jusqu'au Zoo de Saint-Félicien
pour distribuer
★ Le Quotidien★
Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

URGENT
Recherche camelot avec voiture
Dolbeau-Mistassini
Saint-Eugène et Albanel
pour distribuer
★ Le Quotidien et Le Progrès à domicile★
170 copies
Excellent revenu d'appoint
Bienvenue aux retraités
Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

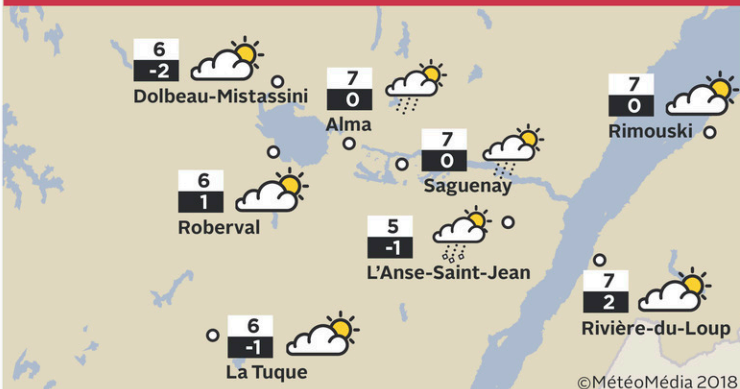
VÉHICULES

6851 Automobiles

4 PNEUS (205/55/R16) montés sur jantes, 3000 km, pour auto. Tél.: 418-549-7325.

ACHAT ET VENTE DE PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain	Samedi
Max. 4 Min. 2	Max. 5 Min. 1
Nuageux avec éclaircies Précipitations: 30% Vents légers	Pluie Précipitations: 90% Vents de l'est 23 km/h
Dimanche	Lundi
Max. 2 Min. -2	Max. 3 Min. 1
Percées de soleil Précipitations: 30% Vents de l'ouest 29 km/h	Ciel variable Précipitations: 30% Vents de l'est 15 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	7	1
Chibougamau	Plu et nei	3	-4
Gaspé	Averses	8	1
Gatineau	Éclaircies	8	2
Îles-de-la-Mad.	Averses	8	6
Maniwaki	Éclaircies	6	1
Montréal	Nuageux	9	3
Mont-Tremblant	Nuageux	6	1
Québec	Éclaircies	8	2
Rimouski	Variable	7	0
Sept-Îles	Averses	5	1
Sherbrooke	Nuageux	8	4
Tadoussac	Averses	6	1
Thetford Mines	Nuageux	7	1
Trois-Rivières	Variable	8	2
Val-d'Or	Variable	3	-2

LE SOLEIL

7h29 17h24
Durée du jour: 9h55

LA LUNE

Lever pas Coucher: 14h59
07 nov. 15 nov. 23 nov. 29 nov.

LES MARÉES

La Baie	Chicoutimi
Heure Hauteur	Heure Hauteur
3h48 1,1	4h59 0,8
9h48 3,9	10h01 3,5
15h57 1,5	16h55 1,1
22h12 4,5	22h26 4

LE VENT

Vents Ouest à 15 km/h

Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

6851 Automobiles

ADIEU BAZOU 100\$ à 1,000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000\$ ET MOINS

ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.: 418-543-8361.

**MARCHANDISES****6872 Divers à donner, à louer, à échanger ou demandé**

BONJOUR à vous, je suis veuve et j'ai ma pension et autres revenus, j'aurais besoin de 10,000\$, pour quelque mois, j'attends un bon héritage, à bientôt. 418 547-7582

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, bouleaux, (érables, mélisiers à l'occasion), 16po., fendu et livré, Saguenay, 100\$ la corde, 581-306-2430

**CARRIÈRES/FORMATION/
AVIS/APPEL D'OFFRES****APPEL PUBLIC**

AVIS PUBLIC est par la présente, donné par le soussigné, greffier, que lors de la séance publique régulière du conseil municipal de la Ville de Dolbeau-Mistassini qui aura lieu le 19 novembre 2018 à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 1100, boulevard Wallberg à Dolbeau-Mistassini, le conseil municipal devra statuer sur la demande suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**PROPRIÉTÉ SITUÉE AU 400, BOULEVARD DES PÈRES (Zone 205 Rp)**

L'acceptation de cette demande aurait pour effet d'autoriser :

- La construction d'une deuxième enseigne sur poteau alors que l'article 8.4.7.2 du Règlement de zonage numéro 1470-11 limite à une seule enseigne sur poteau;
- L'installation d'une enseigne sur poteau à environ 30 m de l'emprise du circuit cyclable alors que l'article 4.3.9.7 du Règlement de zonage numéro 1470-11 exige un dégagement minimal de 300 m;
- La conservation de l'enseigne en banderole déjà installée sur la structure en façade (poteau) alors que l'article 4.3.9.1 du Règlement de zonage numéro 1470-11 interdit les banderoles.

AVIS PUBLIC est, en outre donné, que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance publique régulière.

DONNÉ À DOLBEAU-MISTASSINI le 30 octobre 2018.

Maitre André Coté, OMA greffier

5352764

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR UN PROJET DE RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE
SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ
DE REMPLACEMENT DE LA VILLE DE SAGUENAY**

À TOUTES LES PERSONNES HABILÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2011-29 ADOPTANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE REMPLACEMENT DE LA VILLE DE SAGUENAY (17104-01-015)

Le conseil municipal de la Ville de Saguenay, suite à l'adoption à la séance du conseil tenue le 3 juillet 2018 d'un projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2011-29 adoptant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la Ville de Saguenay (17104-01-015), a créé une commission le 4 septembre 2018 pour tenir l'assemblée publique de consultation le 20 novembre 2018, à compter de 11 h, dans la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, Chicoutimi, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Le projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro VS-R-2011-29 adoptant le schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la Ville de Saguenay (17104-01-015) vise l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay.

Au cours de cette assemblée publique, un membre de la commission, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le texte du projet de règlement est disponible pour consultation au Service des affaires juridiques et du greffe situé au 201, Racine Est, Chicoutimi, aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418-698-3000 poste 3105).

**RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT VISANT
À MODIFIER LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT**

La Ville de Saguenay a adopté le schéma d'aménagement et de développement révisé, le 6 juin 2011 par le règlement numéro VS-R-2011-29.

Le projet de modification du schéma d'aménagement et de développement révisé vise à intégrer au schéma d'aménagement et de développement, l'agrandissement de l'affectation «Agricole dynamique» à même une partie d'une affectation «récréative» et de permettre avec les sites récréatifs reliés aux nautismes les activités d'assemblages de bateau et l'ensemble des activités connexes aux nautismes.

SAGUENAY, le 1^{er} novembre 2018.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5352364

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
leProgrès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

Ville de Saguenay
Appel d'offres

Appel d'offres 2018-415
ENTRETIEN SANITAIRE
BIBLIOTHÈQUE ET ÉDIFICE
ADMINISTRATIF
SECTEUR LATERRIÈRE
Arrondissement de Chicoutimi

La Ville de Saguenay demande des soumissions pour l'entretien sanitaire de la bibliothèque située au 6168, rue Notre-Dame et de l'édifice administratif situé au 6166, rue Notre-Dame, secteur Laterrière de l'arrondissement de Chicoutimi.

Ceux qui le désirent peuvent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou au numéro sans frais 1-866-669-7326 (numéro d'avis 1210957), et ce, en conformité des dispositions de l'article 573, de la Loi sur les cités et villes.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être reçues le 20 novembre 2018 au plus tard à 14 h au secrétariat de la division de l'approvisionnement de la Ville de Saguenay, 3501, rue du Roi-Georges, Jonquière (Québec) G7X 1V6 (tél. : 418 698-3055 / téléc. : 418 546-2114) et seront ouvertes à 14 h le même jour en présence des soumissionnaires intéressés.

La Ville de Saguenay ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et n'encourra aucune obligation quelconque envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Saguenay, ce premier jour du mois de novembre deux mille dix-huit.

L'assistante-trésorière comptabilité et approvisionnement
Service des finances
Division de l'approvisionnement
CAROLINE BOULIANNE, CPA, CA

5353012

Mise à jour des dispositifs de régulation automatique, étages 1, 2 et 3 - Hôtel de ville
Ville de Saint-Félicien
Soumission n° 032-2018

NOVEMBRE 2018

Avis d'appel d'offres

La Ville de Saint-Félicien demande des soumissions pour la mise à jour des dispositifs de régulation automatique des étages 1, 2, et 3 de l'Hôtel de Ville de Saint-Félicien.

Les soumissions devront être reçues par courrier ou physiquement au Service du greffe (3^e étage) à la Ville de Saint-Félicien au 1209, boulevard Sacré-Cœur, C.P. 7000 Saint-Félicien (Québec) G8K 2R5 portant la mention **soumission 032-2018 - MISE À JOUR DES DISPOSITIFS DE RÉGULATION AUTOMATIQUE, ÉTAGES 1, 2, 3 - Hôtel de Ville, au plus tard à 14 h 30 (heure locale), le mercredi 14 novembre 2018.** Les dites soumissions seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil (3^e étage) immédiatement après la fin de la période du dépôt des soumissions mentionnées ci-dessus.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du SEAO ou obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi inclusivement :

Téléphone: 1 866 669-7326 (sans frais)

Site Internet : www.seao.ca

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournies par la Ville de Saint-Félicien.

Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure, la date limite et l'endroit indiqué pour la présentation de la soumission entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

La Ville de Saint-Félicien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Pour publication selon la loi dans le journal **Le Quotidien**, édition du jeudi 1^{er} novembre 2018 et dans le système électronique **se@o** d'appel d'offres.

Fait et signé à Saint-Félicien, ce 30 octobre 2018.

LA GREFFIÈRE
M^e Louise Ménard
Avocate

5352507

LOTTO QUÉBEC

RÉSULTATS DU : MARDI 30 OCTOBRE 2018

TOUT-ORIEN
01 02 03 06 08 10
13 15 16 20 21 24

Sprinto
08 09 10 16 41

Quotidienne
6 7 8 V R
2 29 3 106 4 7942

100 MILLIONNAIRES
GRÂCE À LA LOTERIE
DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2018

Lotto Extra 0709056
3 3 1 3 6 2 2 3

banco Turbo x 3
03 05 07 09 13 20 32 35 42 45
47 48 54 55 59 61 62 65 67 70

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
23 SEPTEMBRE 18 POISSONS

Triplex 12 25 27 35 36

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5351187

AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN (MME DENISE)



Le 27 octobre 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 82 ans et 2 mois, Mme Denise Asselin, épouse de M. Marcel Levesque, demeurant à Normandin. Elle était la fille de feu M. Laurent Asselin et de feu Mme Alice Doucet. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
1140, de l'Église, Normandin

Les heures d'accueil sont le vendredi 2 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 3 novembre 2018, le salon sera ouvert de 9 h à 10 h 30. Les funérailles seront célébrées le samedi 3 novembre 2018 à 10 h 30 à l'église St-Cyrille de Normandin. Après la cérémonie religieuse Mme Denise Asselin sera confiée au crématorium Hébert & Fils de Roberval et les cendres seront déposées ultérieurement au columbarium Marcel Dion de Normandin. Outre son époux M. Marcel Levesque, Mme Denise Asselin laisse dans le deuil ses enfants: Martin, feu Jasmin (Carole Levesque (Eric Levesque); Jonathan (Johanne Gagnon) et feu Nicolas Levesque; Emanuel (Fannie Caouette) et William Levesque (Stéphanie Servais); Lohan et Maddy Levesque; ses arrière-petits-enfants: Naomie et Hubert Paquet; Kristelle Levesque; Jordan, Joffrey, Jovick et Jolyann Levesque; Félix, Marie-Lou et Alice Levesque. Elle était la soeur de: feu Ovilva (feu Lucie Hébert), feu Yvette (feu Alphonse Aubé), feu Armande (feu Raoul Milot), feu Gabrielle (feu Mario Valois), feu Robert (Bérandère Leclerc), feu Paul-Henri (feu Solange Mailhot), Laurence (feu Sylvio Chartier), Marguerite (feu Rock Gosselin), feu Lauréat (Gabrielle Mailhot), Jean-Guy (feu Cécile Fortin) et feu Colombe (feu Marcel Perron); la belle-fille de: feu M. Henri-Eugène Levesque et de feu Mme Donalda Bergeron; la belle-soeur de: feu Hermance, feu Cécile (feu Théodore Lavoie), feu Paul-Henri (Estelle Noël), feu Edmond (Jeannine Desmeules), Gaston (Brigitte Hébert), feu Laurence, Guy (Marie-Paule Cloutier), Victor (Jacqueline Boulanger), Hermance (Gérard Nadeau). Mme Denise Asselin laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société Alzheimer, 690, rue St-Sacrement Ouest, Alma, G8B 4N9 alzheimersag@bellnet.ca ou www.alzheimersagamie.com Une personne bénévole sera sur place afin de les recueillir.

Ménard), feu Bruno, Eric (Suzie Besson) et Luis (Marie-Josée Gauvin); ses petits-enfants: Emilie (Jérôme Paquet) et Kristina Levesque (Eric Levesque); Jonathan (Johanne Gagnon) et feu Nicolas Levesque; Emanuel (Fannie Caouette) et William Levesque (Stéphanie Servais); Lohan et Maddy Levesque; ses arrière-petits-enfants: Naomie et Hubert Paquet; Kristelle Levesque; Jordan, Joffrey, Jovick et Jolyann Levesque; Félix, Marie-Lou et Alice Levesque. Elle était la soeur de: feu Ovilva (feu Lucie Hébert), feu Yvette (feu Alphonse Aubé), feu Armande (feu Raoul Milot), feu Gabrielle (feu Mario Valois), feu Robert (Bérandère Leclerc), feu Paul-Henri (feu Solange Mailhot), Laurence (feu Sylvio Chartier), Marguerite (feu Rock Gosselin), feu Lauréat (Gabrielle Mailhot), Jean-Guy (feu Cécile Fortin) et feu Colombe (feu Marcel Perron); la belle-fille de: feu M. Henri-Eugène Levesque et de feu Mme Donalda Bergeron; la belle-soeur de: feu Hermance, feu Cécile (feu Théodore Lavoie), feu Paul-Henri (Estelle Noël), feu Edmond (Jeannine Desmeules), Gaston (Brigitte Hébert), feu Laurence, Guy (Marie-Paule Cloutier), Victor (Jacqueline Boulanger), Hermance (Gérard Nadeau). Mme Denise Asselin laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société Alzheimer, 690, rue St-Sacrement Ouest, Alma, G8B 4N9 alzheimersag@bellnet.ca ou www.alzheimersagamie.com Une personne bénévole sera sur place afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marcelcion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

COUTURIER (MME LOUISIANE)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, le 26 octobre 2018, à l'âge de 97 ans, Mme Louisiane Couturier, épouse de feu M. Lucien McLean, demeurant à Chicoutimi.

La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

le samedi 3 novembre 2018 à compter de 14 h. Suivra la célébration de la Parole à 16 h à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu Mme Maria Dufour et de feu M. Paul Couturier. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Stéphen McLean (Francine Bilodeau), Lawrence, Diane, Luc (Joanne Mayrand); ses petits-enfants: Marc Doré, Annick McLean (Eric Villeneuve), Audrey McLean (Sylvain Gauthier), David et Stéphanie McLean; ses arrière-petits-enfants: Samuel Villeneuve, William Villeneuve, Maxim Gauthier, Romane Gauthier. Elle était la soeur de: feu Donat-Alfred Couturier (1^{res} noces feu Anita Germain, sa conjointe Raymonde Côté), feu Yvole (feu Georges Cormier), Pauline (feu Welly Marinoff), feu Marthe (feu Jean-Marie Lever), soeur Cécilia (Bon-Pasteur), Paul-Maurice (Brigitte Tremblay), feu Cyrille (feu Carmen Larouche), feu Jeannine, Anna-Marie (feu Marcel Legault), feu Bertrand (feu Lucienne Tremblay), feu Bernard, feu Rachel, feu Andrée (feu Boris Dagenais). Elle était la belle-soeur de: feu Ruth McLean (feu Maurice Rowan), feu John (feu Rolande Gauthier), feu Lorenzo (feu Cora Simard). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Couturier et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveetfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveetfils.com - Site internet: www.graveetfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BERGERON (M. JULIEN)



Le 28 octobre 2018, est décédé à Alma, à l'âge de 80 ans et 10 mois, M. Julien Bergeron, époux de dame Réjeanne Villeneuve, demeurant à L'Ascension-de-N.-S. Il était le fils de feu M. Adrien Bergeron et de feu dame Germaine Boily. La famille recevra les condoléances le vendredi 2 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 3 novembre 2018 à compter de 11 h au

salon funéraire de L'Ascension-de-N.S.
597, 1^{re} Rue
L'Ascension-de-N.-S.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 novembre 2018 à 14 h à l'église de L'Ascension-de-N.-S. M. Bergeron sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière paroissial.

Outre son épouse, dame Réjeanne Villeneuve, il laisse dans le deuil ses enfants: Carol, Dany (Lise Dumaresq) et Manon (Guy Veillette); ses petits-enfants: Mathieu (Joanie), Mélissandre, Annick (Jason), Frédérique (Marc-André), Claudie (Ryad), Maxime (Julie) et Dominic (Myriam); ses arrière-petits-enfants: Loïk, Cédric, Koralie, Léo, Amélie, Julien, David, Pierre-Olivier, Sarah, Dylan, Emy, Rose-Élisabeth et Léa-Maude. Il était le frère de: Germain Bergeron, Raymonde (Jean), Nicole (Fernand), Lisette, feu Léonard (feu France), feu Réal (Magella) et feu André (Violaine). Il était le beau-frère de: Jean-Marie Villeneuve (Lise), feu Bertrand (Esther), feu Roger (Lily), feu Thérèse (Régis) et feu Robert (feu Marie-Claire). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel hospitalier de l'Hôpital d'Alma pour les bons soins. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Julien Bergeron, visitez le site www.residencefuneraireracstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

DESGAGNÉ (MME GHISLAINE)



Entourée de l'amour des siens, le 28 octobre 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, Mme Ghislaine Desgagné, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu dame Rose-Anna Ouellet et de feu M. Joseph Desgagné. La famille accueillera parents et amis en présence des cendres le dimanche 4 novembre 2018 à compter de 13 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
1091, avenue Mathieu (coin 2^e Rue), La Baie

Une cérémonie de la Parole aura lieu ce même dimanche à 16 h à la Coopérative funéraire du Fjord. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mario et Suzanne Tremblay; son petit-fils David; ses frères et soeurs: feu Jean-Marie Desgagné, Jacqueline (feu Alcide Milliard), Jean-Noël (Ghislaine Tremblay), feu Claudette (Gilles Simard), feu Roger, Lucie (Lucien Milliard), Gertrude (Gaétan Gagnon), feu Bernard, Maurice (Gérald Morin), Michel (Marlene Lavoie); ses filleules: Louise Milliard et Chantal Gagnon ainsi que de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces, parents et ami(e)s. Merci à tous ceux qui l'ont accompagnée durant sa maladie. Merci à la famille Tremblay et à ses amies Gervaise et Colette. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir. Pour rendre hommage à Mme Desgagné, visitez notre site internet: www.fjord.coop

Tremblay et à ses amies Gervaise et Colette. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir. Pour rendre hommage à Mme Desgagné, visitez notre site internet: www.fjord.coop



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
(Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

DUFOUR (MME LISE)



Le 27 octobre 2018, est décédée au Jardin de MesAnges, à l'âge de 61 ans et 5 mois, Mme Lise Dufour, conjointe de M. Michel Ouellet, demeurant à St-Ludger-de-Milot. Elle était la fille de feu M. Richard Dufour et de feu dame Armandine Gaudreault. La famille recevra les condoléances le dimanche 4 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 5 novembre 2018 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le lundi 5 novembre 2018 à 11 h à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. Mme Dufour sera confiée au crématorium.

Outre son conjoint M. Michel Ouellet, elle laisse dans le deuil son fils Jean-Paskinel (Sophie); les filles de son conjoint: Stéphanie (Dany) et Claudia (Stéphane) ainsi que ses petits-enfants adorés: Macké, Evans, Naomie, William, Lorianne, Matis, Emma, Milia et Zoé Dufé.

Elle était la soeur de: Denise Dufour (Line), Dominic (Aline), Francine (Mario), Gervais (Linda), Réjean (Denise), Steeve (Annie) et Cathy (François). Elle était la belle-soeur de: Yvette Ouellet (Raynald), Normand (Lyne), Monique (feu Michel) et feu Carol.

Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Lise Dufour, visitez le site www.residencefuneraireracstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

BEZEAU (M. JEAN-MARIE)



Le 26 octobre 2018, est décédé à l'âge de 95 ans, M. Jean-Marie Bezeau, époux de feu dame Ghislaine Tremblay, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Clara Lebrun et de feu M. Arcade Bezeau. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 2 novembre 2018 de 19 h à 22 h et le samedi 3 novembre 2018 de 12 h à 15 h au

Complexe funéraire Carl Savard (secteur sud)
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 3 novembre 2018 à 15 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce. Après les funérailles, il sera incinéré au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront inhumées au cimetière de Falardeau. Il laisse dans le deuil ses enfants: Maryna Bezeau (Brigitte Boudreau), Danielle, Monique, Lise (Serge Perron), Gina (Danielle Page), Julie et Vicky; ses petits-enfants: Audrey Gauthier (Martin Blaise), Dominic Tremblay (Nanya Hansen), Josée Pineau (Dominic Chantal), Benoit Pelletier (Audrey Bergeron), Martin Pineau (Catherine Labonté), Marie-Claude Gauthier (Pierre Vincent-Daigle), François Pelletier (Stéphanie Rodrigue), Mathieu Pelletier, Alexandre Bezeau-Boily (Renée-Michèle Gélinault) et Sara Cormier; ses arrière-petits-enfants: Marie-Pier, Charles Antoine, Éliam, Noah, Sandler, Eva-Rose, Laurianne, Élisabeth, Guillaume, Léa, Thomas, Emy, Clara, Yorick, Brayden et James; ses frères et soeurs: feu Anne-Marie Bezeau (feu Léonce Savard), feu Arthur (feu Blanche-Yvonne Lavoie), feu Antonio (feu Nathalie Viger), feu Jeannette (feu Roméo Laberge), feu Édouardine (feu Roméo Tremblay), Aurèle (Jeanne Morin), Reine (feu Laurent Simard), feu l'abbé Guy, Claude (Denise Simard), André-Ange (Denise Lapointe), Claire (feu Welly Bezeau, Rosaire Maltais) et May (feu Gilles Thibeault); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Colette Tremblay (feu Robert Duchesne), feu Marie-Paule (feu Jules Fillion), feu Donat (Michèle Fillion), Édith (feu Jean-Marie Fillion), Denise (feu Roger Tremblay), Murielle (Bernard Munger) et Léonne (Étienne Lapointe).

Un remerciement particulier au personnel de la Résidence Monseigneur-Victor-Tremblay pour les bons soins prodigués. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

ELLEFSEN (M. ROGER DIT "YVON")

Le 31 octobre 2018, est décédé entouré de l'amour des siens, à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 97 ans et 4 mois, M. Roger dit «Yvon» Ellefsen, époux de Mme Georgette Lalancette, demeurant à la Villa Jonquière, autrefois de la rue Leblanc, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le dimanche 4 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 5 novembre 2018 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 5 novembre 2018 à 11 h à l'église St-Raphaël. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Roger Ellefsen et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Jonquière.

Il était le fils de feu Mme Mathilde Tremblay et de feu M. Durquin Ellefsen.

Outre son épouse, Mme Georgette Lalancette, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Ellefsen (Rachèle Lavoie), Claude (Sylvie Lapointe), Christine (Pierre Fortin), Louise (Serge Gagné); ses petits-enfants: Carol (Annick), François (Véronique), Claudy, Martin (Audrey), Étienne (Karen), Mélissa (Mathieu), Josiane, Simon, Marie-Eve; ses 7 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Lietta Ellefsen (Burt Copeman), feu Aline (feu Henri Godbout), feu Pierrette (feu Jules Pilote), feu Léon (Fernande Gagnon), feu Roland (feu Gaby Martel), feu Maurice (feu Dolorès Gagnon), feu Arlette (feu Paul Tremblay); le beau-frère de: feu Lucette Lalancette, feu Jos (feu Lucie Côté), feu Rock (feu Jacqueline Tremblay), feu Robert (Lorraine Potvin), Jeanine (Armand Vigneault), Dolorès (Samson Ambroise), feu Carmen (feu Marcel Harvey), Jacques (Claire Mercier), Margot (Raymond Gauthier). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des Aînés(es) de Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pouvez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (M. JACQUES)

Le 25 octobre 2018, est décédé à Alma, à l'âge de 74 ans et 3 mois, M. Jacques Gagnon, époux de dame Andrée Gagnon, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Lucien Gagnon et de feu dame Jeannette Mc Nicoll. La famille recevra les condoléances le vendredi 2 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 3 novembre 2018 à compter de 9 h à 14 h.

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 3 novembre 2018 à 10 h 30 à l'église St-Pierre d'Alma. M. Gagnon sera confié au crématorium.

Outre son épouse dame Andrée Gagnon, il laisse dans le deuil sa fille Christiane Gagnon (Alain Simard).

Il était le frère de: Jean-Marc Gagnon (Denise Lessard), Ginette (Jean-Eudes Rousseau), Diane (Réjean Gagnon), Denise (Rosaire Tremblay), Lucie (René Fortin), Céline (André Tremblay), feu Alain, Linda (Paul-André Lavoie) et Donald (Suzie Patry).

Il était le gendre de M. Lucien Gagnon (feu Mme Gracia Tremblay, feu Mme Laurette Perron) et le beau-frère de: Richard Tremblay (Huguette Tremblay), Marcel Gagnon (Noème Palma) et Jacques Gagnon (Édith Pelletier).

Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don au Havre de l'Hospitalité, 1153, chemin Villebois, Alma, G8B 5V2. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Jacques Gagnon, visitez le site www.residencefunerairielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (MME LUCILLE)

Le 26 octobre 2018, est décédée à Québec, à l'âge de 93 ans, Mme Lucille Gauthier, épouse de feu M. Gaétan Lamarche. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau dignité
3970, de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont: le samedi 3 novembre 2018 de 12 h à 14 h 30. Une cérémonie d'adieu suivra à 14 h 30 à la chapelle du salon funéraire et les cendres seront déposées au columbarium du cimetière d'Arvida. Elle laisse dans le deuil ses enfants: André, Diane, Jean et Yves; ses petits-enfants: Dominique, Guylaine, Jod, Lisandre et Annabelle; ses arrière-petits-enfants: Kevin, Delphine, Zoltan Junior, Esther, Victor, Philomène, Clovis et Téléspore; sa soeur Thérèse.

Elle laisse également dans le deuil plusieurs membres de la famille Lamarche, de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Gauthier et partager un souvenir, visitez notre site au

www.naultetcarondelafabrique.ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (MME LILIANNE GRAVEL)

1940 - 2018

À son domicile, le 28 octobre 2018, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Lilianne (Lily) Gravel Girard, épouse de M. Jean-Marie Girard. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel, Chantale (Jean-Marc Paquet), Tanya (Julie Canelho) et Patrice (Marie-Eve Tessier); ses petits-enfants: Stéphanie (Simon Beau-séjour), Alexandre (Anne-Sophie Côté), Tommy, Michael et Nathan; ses soeurs: Ginette Gravel (Laurier Bolduc), Michelle (Paul-Henri Lavoie) et Odette (Serge Bouchard); ses beaux-frères et belles-soeurs: René (Monique Girard), Marie-Paule (feu Raymond Pearson), Rose-Emma (feu Joseph Savard), Blanche-Alice (Claude Savard), Marcellin (Laurence Girard), Marie-Berthe (Vianney Sabourin), Colette Gagnon ainsi que plusieurs parents et amis. Elle était aussi la grand-mère de feu Annabelle et la belle-soeur de feu Marie-Cécile (feu Roland Gagnon). La famille recevra les condoléances le vendredi 2 novembre 2018 de 18 h à 22 h, le samedi 3 novembre 2018 de 10 h à 13 h à la

Coopérative funéraire du Grand Montréal
Résidence funéraire de Saint-Hubert
5000, boul. Cousineau à Saint-Hubert

Les funérailles seront célébrées le samedi 3 novembre 2018 à 14 h en la paroisse Sainte-Marguerite-Bourgeoys, 3375, rue Windsor, St-Hubert, QC, J4T 2X9. La famille tient à remercier tous ceux qui les ont accompagnés pour réaliser son souhait de demeurer à la maison jusqu'à son dernier souffle.



RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY

Accueillir la mort pour mieux célébrer la vie!
1978-2018

Au nom de l'équipe de la Résidence funéraire du Saguenay, je vous invite cordialement à participer à notre célébration commémorative pour les défunts qui se déroulera le **dimanche 11 novembre 2018, à 10 h 30, à l'église Saint-Dominique de Jonquière.**

Le thème de cette messe commémorative sera : «**MERCI!**»

L'Abbé Denis Côté présidera cette célébration. Les chants seront interprétés par la soprano Mme Nicole Larouche et le choeur Expérience Gospel qui débiteront leur concert à compter de 10 h.

Une cérémonie commémorative c'est:

- Un temps pour se recueillir avec la famille, les proches, les amis.
- Un temps privilégié pour renouer avec nos chers disparus.
- Un temps pour laisser s'exprimer nos émotions.
- Un temps pour se redire ce qui nous manque le plus de la personne décédée.
- Un temps pour partager où nous en sommes dans notre cheminement de deuil.
- Un temps pour accueillir les larmes.

Un temps pour nous d'être près de vous et de souligner notre 40^e anniversaire!

Bienvenue à chacun et chacune d'entre vous.

Merci de transmettre l'invitation aux membres de votre famille.

Pour cette occasion, les columbariums de Jonquière et d'Arvida seront ouverts de 12 h à 17 h.



BRIGITTE DESCHÊNES
Directrice générale et thanatologue
418 547-2116

Brigitte Deschênes

AVIS DE DÉCÈS

GAUTHIER (MME FRANCINE)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 30 octobre 2018, à l'âge de 72 ans et 2 mois, Mme Francine Gauthier, épouse de feu M. Pierre Gauthier et conjointe de M. Guy Boily, demeurant à Saint-David de Falardeau.

Une cérémonie aura lieu ultérieurement lors de l'inhumation des cendres au cimetière Sacré-Coeur.

Elle était la fille de feu M. Maurice Gauthier et de feu dame Jeanette Lavoie et la mère de feu Pierre-Olivier Gauthier.

Elle laisse dans le deuil outre son conjoint M. Guy Boily; ses petits-fils adorés: Thomas et Philippe Gauthier; ses soeurs: Suzette Gauthier (feu Gilles Carrier), Carole (Roger Dubé), Mireille (François Gendron), Johanne (Paul Angers), Anne-Louise (Paul Roy).

Elle était la soeur de feu Serge Gauthier (Mireille Hubert).

Elle était la belle-soeur de: Brigitte Boily, Claude, feu Jean-Yves, Rock, Marjolaine, Danielle, Denise, Johanne, Micheline et Jocelyn.

Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille de feu M. Lucien Gauthier, plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, vous pouvez faire parvenir vos dons à Palli-Aide, 110, rue Racine Est, suite 271, Chicoutimi (Québec) G7H 1R2.

Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Francine Gauthier et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
 Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
 Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
 Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (M. CHARLES-EUGÈNE)



Entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, est décédé le 29 octobre 2018, à l'âge de 93 ans et 5 mois, M. Charles-Eugène Lavoie, époux de dame Marie-Paule Tremblay, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
 825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
 Chicoutimi

le vendredi 2 novembre 2018 à compter de 10 h. Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 2 novembre 2018 à 14 h à la chapelle Gravel & Fils. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel et Fils.

M. Lavoie était le fils de feu M. Francis Lavoie et de feu Mme Alice Potvin.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Marie-Paule Tremblay; ses enfants: André, feu Hélène, Martine et Claire Lavoie. Il était le frère de: feu Ernest Lavoie (feu Yvonne Lavoie), feu Georges (feu Judith St-Gelais), feu Jeannine (Joseph-Henri Dufour), Huguette (Rosaire St-Gelais), feu Rachel (feu Jacques Blackburn), feu Raymonde (feu Michel Boies); le beau-frère de: feu Claude Tremblay (feu Lise Champagne), Madeleine, Yves, feu Gérard, Julien, feu Jean-Marc (feu Réjeanne Langevin), France, Lise (feu Georges Charest). Il laisse également dans le deuil une amie de longue date Mme Monique Simard, plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Lavoie et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
 Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
 Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
 Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (MME MARIE-PAULE OTIS)



Entourée de l'amour des siens, le 27 octobre 2018, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Saint-Joseph, à l'aube de ses 94 ans, dame Marie-Paule Otis, épouse de feu M. Arsène Lavoie, demeurant à La Baie. Elle était la fille de feu dame Eva Potvin et de feu M. Osée Otis.

La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 2 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h à la

Coopérative funéraire du Fjord
 1091, avenue Mathieu (coin 2e rue)
 La Baie

Samedi, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 3 novembre 2018 à 11 h à l'église Saint-Alexis.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Diane Lavoie (Denis Babin), Claire (Réjean Boulianne), Lucie (André Girard), Denise (Gervais Guimond), Johanne (René Gingras), Serge (Angèle Dallaire), Guylaine (Alain Vandal); ses petits-enfants: Olivier (Marilyse Côté), Félix (Patrick Morin), François, Vincent (Isabelle Skrzynski) et Dominique. Elle était la soeur de: feu Pâquerette Otis, feu Padoue (feu Marie-Paule Potvin), feu Jean-Eudes (Fernande Lavoie), Gaétane (feu Raoul Brisson), feu Camil (Louissette Brassard), Charlotte (feu Pierre-Paul Harvey), Antoine (Andrée Dallaire), feu Guy (Micheline Dahl), feu Agnès, Angèle (Jacques Gagnon). Elle était la belle-soeur de: feu Marcel Lavoie (feu Charlotte Beaulieu), feu Colette (feu Roland Tremblay), feu Louis-Philippe, Henri-Paul (Roseline Laberge), feu Marie-Charlotte, feu Victor (Esther Haché), feu Bernard (Thérèse Fillion), feu Camil (feu Louise Boulianne), feu Antoine, frère Michel (r.s.v.). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s. La famille tient à remercier le Dr Denyse Francis, sa petite soeur Angèle, son amie Huguette Pellerin et tout le personnel du Foyer St-Joseph.

Pour les personnes qui désirent offrir des dons, une personne bénévole de la paroisse Saint-Alexis sera présente au salon afin de les recueillir. Pour rendre hommage à Mme Otis, visitez notre site internet www.fjord.coop



Pour information: bureau (418) 697-1285, télécopieur: (418) 697-7875
 Courriel: coopdufjord@bellnet.ca
 Direction funéraire: Coopérative funéraire du Fjord
 (Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

Lajoie (M. André)



C'est avec une grande tristesse que la famille d'André Lajoie vous annonce son décès, survenu le 23 octobre 2018, à l'âge de 87 ans. Le souvenir de sa joie de vivre et de son courage nous soutient en ces moments difficiles. Il était l'époux de dame Huguette Millette et le fils de feu Mme Jeannette Tremblay et de feu M. Charles-Arthur Lajoie. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 2 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 3 novembre 2018 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
 899, chemin Sydenham
 Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 3 novembre 2018 à 11 h à la chapelle Notre-Dame de Grâce. Il a été incinéré au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard. Il laisse dans le deuil son épouse depuis plus de 62 ans, Mme Huguette Millette; ses enfants: Marie-Andrée (David Lesley), Nathalie et Charles (Joachim Schreiber); ses petits-enfants adorés: Elisabeth, Simon et Thomas; le père d'Élisabeth et de Thomas, Luc Hovington; ses soeurs: Charlotte (feu Charles-Emile Larouche) et Gaétane (André Dufour) et ses frères: Claude (feu Janyne Picard) et Michel (Huguette Grandisson); sa belle-soeur Denyse Millette (feu Jean-Claude Martel) et son beau-frère Germain Millette (feu Denise). Il laisse aussi dans le deuil ses nombreux neveux et nièces qu'il aimait tant. Sont décédés avant lui: sa soeur Françoise et ses frères: Guy (feu Madeleine Tremblay), Jean-Marc (feu Raymonde Vachon), Yvan (feu Thérèse Beaulieu), Alain (feu Lucienne Rochefort) et Raymond-Marie (Louise Savard). La famille tient à remercier de tout coeur le personnel de l'unité d'hémodialyse de l'Hôpital de Chicoutimi pour son dévouement auprès d'André pendant les 10 dernières années et pour l'accompagnement exceptionnel offert au cours des dernières semaines. Des remerciements sincères vont aussi à tout le personnel des départements de l'hôpital où André a séjourné dans les derniers mois. Il a toujours grandement apprécié vos soins et votre gentillesse. André Lajoie a été en affaires pendant 50 ans dans le domaine de l'assurance générale. Il était fier de sa ville natale, Chicoutimi, et de toute la région. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole du Fonds des maladies rénales du Saguenay-Lac St-Jean sera présente au salon afin de les recueillir. Vous pouvez aussi envoyer vos dons au: Fonds des maladies rénales Saguenay-Lac St-Jean, 305, rue St-Valier, C.P. 174, Chicoutimi, Qc, G7H 5H6.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

MALTAIS (M. MOÏSE)



Le 27 octobre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 95 ans, M. Moïse Maltais, époux de feu Mme Thérèse Gagné, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
 825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
 Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 2 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon ouvrira à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 3 novembre 2018 à 11 h à la cathédrale de Chicoutimi. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Mercedes Maltais (Jean-Marc Bouchard), Louisette (Gaétan Brassard), feu Lise (Magella Simard), Bernard (France Paré), feu Carol (Maude Blackburn); ses petits-enfants: Harold et Yanick Harvey, Frédéric Bouchard, Cathie, feu Édith et Denis Brassard, Jimmy, Ulyse, Junior Maltais, Denis, Dominic et Alex Maltais, Annie, Stephen et Nadia Simard; de nombreux arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: feu Ruben Maltais, Lévis, Guillaume, Vincent, Martin et Yves, Iréna, Mona, Ninive et feu Maria; sa belle-soeur Judith Gagné ainsi que de nombreux beaux-frères et belles-soeurs décédés, neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Maltais et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
 Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
 Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
 Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

MARTIN (MME RACHEL)

Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 82 ans et 10 mois, Mme Rachel Martin, fille de feu M. Thomas-Eugène Martin et de feu dame Germaine Tremblay, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

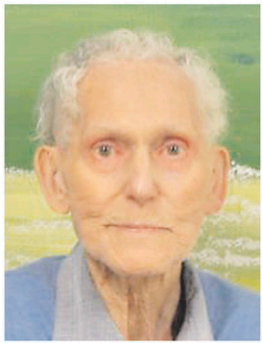
Gravel et Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 2 novembre 2018 de 19 h à 22 h. Le samedi 3 novembre 2018 le salon ouvrira de 10 h à 13 h. Suivra la célébration de la Parole à 13 h à la chapelle Gravel et Fils. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: feu Marguerite Martin (feu Louis-Philippe Dallaire), Gérard (Micheline Tremblay), Jeannine (feu François Lavoie), Lisette (Clément Girard), Raymond (Claudette Bouchard), Thérèse (feu Étienne Gauthier), Nicole (Yvon Savard, son ex-conjoint Marc Blouin), Micheline (Marcel Blackburn), Louise (Claude Vanasse) ainsi que plusieurs

neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Palli-Aide sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Rachel Martin et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

MORIN (M. JEAN-CHARLES)

Le 26 octobre 2018, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 88 ans et 5 mois, M. Jean-Charles Morin, époux de Mme Linette Gilbert, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Marie-Louise Blanche et de feu M. Antoine Morin. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 3 novembre 2018 de 12 h à 15 h à

'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Les funérailles auront lieu le samedi 3 novembre 2018 à 15 h à la chapelle mariale de la cathédrale.

Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière St-François-Xavier.

Il laisse dans le deuil son épouse Mme Linette Gilbert. Il était le père de: feu Gilbert Morin et Alain Morin (Marie-Line Côté). Il était le frère de: feu Roméo Morin, feu Juliette, feu Jean-Marie (feu Ruth Simard), feu Rosaire (Réjeanne Bouchard), feu Camil (Sylvie Gagnon), Carol (Marthe Soulard), Francine (Donald Charest) et Réjean.

Il laisse également dans le deuil les membres de la familles Gilbert ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHSLD de la Coline et celui de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à M. Morin.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

THOMPSON (M. RÉNALD)

Le 30 octobre 2018, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 72 ans et 6 mois, M. Rénald Thompson, conjoint de Mme Huguette Brassard (feu M. Gaston Desbiens), demeurant rue St-Jean, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 2 novembre 2018 de 19 h à 22 h et le samedi 3 novembre 2018 à compter de 11 h. Les funérailles auront lieu le samedi 3 novembre 2018 à 14 h à l'église St-Dominique. Les cendres de M. Rénald Thompson seront déposées au columbarium St-Dominique.

Il était le fils de feu Mme Juliette Bradette et de feu M. Florian Thompson.

Outre sa conjointe, Mme Huguette Brassard, il laisse dans le deuil ses fils: Dany Thompson (Nathalie Beaumont), Sylvain (Kim Dubois); ses petits-enfants: Vanessa, Derek, Mila. Il était aussi le grand-père de feu Samuel Thompson. Il laisse également dans le deuil ses arrière-petits-enfants: Jayden, Maëly; les enfants de sa conjointe: Linda Desbiens (D'Iberville Fortin), Nathalie (Bouba Ba); son frère et sa sœur: Thérèse Thompson (Alain Bergeron), Jean-Marc (Danielle Bergeron). Il était aussi le frère de feu Noëlla Thompson (Rémi Duchesne). Il laisse également dans le deuil la mère de ses enfants Mme Huguette Lamontagne et les membres de sa famille; les membres de la famille de Mme Huguette Brassard ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de La Maison de soins palliatifs du Saguenay. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (MME DENISE BRISSON)

Le 27 octobre 2018, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 81 ans et 6 mois, Mme Denise Brisson, épouse de M. Marcellin Tremblay, demeurant à Laterrière. Elle était la fille de feu Mme Germaine Lapointe et de feu M. Edouard Brisson. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 9 novembre 2018 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 10 novembre 2018 de 9 h à 10 h 45, à

'Alliance funéraire du Royaume
Résidence funéraire Laterrière
1000, rue du Boulevard, Laterrière, G7N 1L4

Les funérailles auront lieu le samedi 10 novembre 2018 à 11 h à l'église Notre-Dame de Laterrière. Elle sera inhumée au cimetière de Laterrière.

Outre son époux M. Marcellin Tremblay elle laisse dans le deuil son fils Alain Tremblay (Myriam Murray); ses petits-enfants: Samuel, Alexis. Elle était la sœur de: feu Robert Brisson (Germaine Brisson), feu Fernand (Stella Fortin), feu Raymond (Gisèle Tremblay (Ati Manate)), Roland (Rose-Hélène Simard), Judith (feu Roger Perron, Jean-Marie Caron), Maurice (Marie-Paule Thibeault), feu Lucien (feu Marie-Andrée Tremblay), Gilles (Simone Boivin) et Léopold (Marielle Bernard). Elle était la belle-sœur de: Ronald Tremblay (Aline Dufour), feu Jean-Paul (feu Denise Caron), feu Constance (Réal Tremblay), Albert (Johanne Gonthier), feu Bertrand (Denise Grant) et feu Suzanne (feu Raymond Bélanger). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Mme Brisson et M. Tremblay ont été propriétaires du Petit Cordonnier pendant de nombreuses années. La famille tient à remercier les infirmières du CSLC, Palli-Aide et la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour les bons soins prodigués à Mme Brisson. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de Palli-Aide sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (MME YVONNE LAVOIE)

Le 26 octobre 2018, est décédée au Centre d'hébergement Des Chênes, à l'âge de 92 ans et 4 mois, Mme Yvonne Lavoie (Tremblay), épouse de feu M. Antonio Tremblay, demeurant au Centre d'hébergement Des Chênes, Jonquière, autrefois de St-Ambroise. Les funérailles auront lieu

le vendredi 2 novembre 2018 à 14 h
à l'église de St-Ambroise

Les cendres de Mme Yvonne Lavoie seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Marie-Jeanne Potvin et de feu M. François Lavoie; la sœur de: feu Louise Lavoie, feu Raymond, feu Irène, feu Béatrice, feu Armand, feu Rosaire, feu Aline (feu Arthur Richard), feu Laurette (feu Raoul Gauthier), feu Patrick (Annette Villeneuve), feu Omer, feu Germaine (feu Arthur Allaire), feu Gemma, feu Vilmont (Georgette Bergeron); la belle-sœur de: feu Alice Tremblay (feu Ulysse Tremblay), feu Thomas (feu Marguerite Larouche, feu Judith Dassylva), feu Alexandre (feu Lina Dufour, feu Anabelle Lemieux), feu Philomène (feu Philippe Girard), feu Thérèse (feu Joseph Tremblay), feu Marie-Ange (feu Vilmond Guérin), feu Laura (feu René Murrey), feu Rolande (feu Léon-Georges Brassard), Maurice (Réna Bouchard).

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Un merci spécial aux membres du personnel soignant du Centre d'hébergement Des Chênes pour les bons soins prodigués à Mme Yvonne Lavoie.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

VALIN (M. VIANNEY)

C'est avec grande tristesse que les familles Valin et Gaudreault vous annoncent le décès de M. Vianney Valin, décédé au Centre d'hébergement de la Colline, le 26 octobre 2018, à l'âge de 83 ans. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

le dimanche 4 novembre 2018 à compter de 9 h 30. Une célébration de la Parole en sa mémoire aura lieu le dimanche 4 novembre 2018 à 12 h à la chapelle Gravel & Fils.

M. Valin fut à l'emploi de SNC Lavalin et des Laboratoires SL pendant sa carrière.

Il était le fils de feu M. Joseph Valin et de feu Mme Marie-Louise Villeneuve.

Il laisse dans le deuil ses filles: Marie Valin, Caroline Valin (Gilles Doyon) et leur mère Mme Thérèse Chouinard ainsi que sa conjointe Mme Lorraine Gaudreault; ses petits-enfants: Jonathan Valin-Thorburn (Samantha Schneider), Jessica Valin-Carbone, Anthony Valin-Thorburn, Alexis Valin-Doyon, Marie-Alexandra Valin-Doyon, Laetitia Valin-Doyon; les membres de la famille de Mme Lorraine Gaudreault dont ses enfants: Sylvain Boudreault, Dominic Boudreault. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Remerciement tout spécial au personnel du CHSLD de la Colline. Au lieu de fleurs, votre sympathie peut se témoigner par un don à la Fondation canadienne du Parkinson. Un bénévole de Parkinson Saguenay-Lac-St-Jean sera aussi présent au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Valin et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



MESSE ANNIVERSAIRE - LAVOIE (Mme Fernande Houde)

La messe anniversaire de Mme Fernande Houde, épouse de feu M. Xavier Lavoie, demeurant à La Baie, sera célébrée

le dimanche 4 novembre 2018 à 9 h
à l'église St-Alphonse
La Baie

Parents et amis sont invités à y participer.

Gravel & Fils
Résidences funéraires

Direction funéraire:
Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



MESSE ANNIVERSAIRE - VILLENEUVE (Mme Georgette Bergeron)

La messe anniversaire de Mme Georgette Bergeron, épouse de feu M. Alphonse-Hugues Villeneuve, demeurant à Jonquières, sera célébrée

le dimanche 4 novembre 2018 à 10 h 15
à l'église Ste-Famille, Jonquières

Parents et amis sont invités à y assister.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE
DU SAGUENAY

Direction funéraire:
La Résidence funéraire du Saguenay

VILLE CANDIDATE AUX JEUX OLYMPIQUES 2026

Un référendum se tiendra à Calgary le 13 novembre

Presse canadienne

CALGARY — Tout reste possible pour ceux et celles rêvant de Jeux olympiques à Calgary en 2026 : le conseil municipal a voté contre une motion qui aurait éliminé l'idée d'un référendum à ce sujet, le 13 novembre.

Il fallait 10 votes sur 15 du conseil pour laisser tomber un référendum où on demandera aux citoyens s'ils veulent une autre Olympiade, après 1988. Huit votes allaient dans ce sens.

Le maire Naheed Nenshi figure parmi ceux en faveur du référendum, qui ne sera pas contraignant.

« Le vote a été très serré, a-t-il dit. Ces prochains jours je vais essayer d'expliquer l'entente aux gens. En fait, j'en suis au point où je peux dire à la population que nous avons négocié un excellent pacte. J'encourage les citoyens à voter oui. »

PROJET MENACÉ

Mardi, le projet d'une candidature est apparu menacé quand un conseiller a dit qu'il n'y avait pas d'entente entre Ottawa, la province et la ville, pour financer les Jeux.

Mais le groupe Calgary 2026 a présenté un plan financier révisé, auquel les gouvernements canadien et albertain ont donné leur accord en principe, mercredi.

La facture estimée d'organiser les Jeux a baissé de 125 M \$, se chiffrant à 5,075 milliards \$.

Les bulletins de vote pour le référendum ont été envoyés par la poste en début de semaine. Le vote par anticipation aura lieu les 6 et 7 novembre.

Calgary a accueilli les Olympiques d'hiver de 1988. Les sites de compétitions, toujours utilisés pour les compétitions internationales ou comme sites d'entraînement, constituent les fondations de cette nouvelle candidature. Calgary 2026 a estimé que 502 millions \$ seraient nécessaires afin que ces sites soient prêts à accueillir une nouvelle fois des compétitions olympiques.

«UNE GRANDE OPPORTUNITÉ»

La chef de la direction de Calgary 2026, Mary Moran, a prédit que d'accueillir les JO insufflerait 4,4 milliards \$ dans l'économie locale. « C'est une grande opportunité, estime-t-elle. Maintenant, il est important de renseigner les gens, de leur faire voir qu'il s'agit d'une bonne entente. »

La part de fonds publics a baissé de trois milliards \$ à 2,875 milliards \$. Edmonton s'engage encore à la hauteur de 700 M \$, et Ottawa au montant de 1,453 milliards \$.

« Nous soutenons la candidature olympique de Calgary, a dit mercredi le premier ministre Justin Trudeau. Calgary est une ville de classe mondiale. Ce serait formidable d'accueillir les Jeux au Canada, mais c'est certain que la décision finale reviendra aux gens de Calgary et de l'Alberta. »

La contribution de la ville de Calgary serait 390 M \$.

Le Comité international olympique a fixé comme date limite janvier prochain pour le dépôt des candidatures. Le CIO fera connaître son choix en septembre 2019.

Dans la course se trouvent également Stockholm en Suède et un projet combiné réunissant Milan et Cortina, en Italie. Le CIO s'est engagé à verser 1,2 milliard \$ en argent et en services à la ville choisie.



En conférence de presse mercredi, au troisième jour du Masters de Paris: dans la mine de Rafael Nadal se lit toute sa déception. — PHOTO AFP, ANNE-CHRISTINE POUJOLAT

MASTERS 1000 DE PARIS

Rafael Nadal se retire

Agence France-Presse

PARIS — Le *mano a mano* annoncé n'aura pas lieu. Rafael Nadal, blessé aux abdominaux et forfait de dernière minute au Masters 1000 de Paris, a abandonné sans combattre sa place de numéro un mondial à Novak Djokovic, qui voit sa fantastique deuxième partie de saison récompensée.

« J'ai senti quelque chose aux abdominaux depuis quelques jours, surtout au service. Les médecins m'ont recommandé de ne pas jouer », a asséné le Majorquin lors d'une conférence de presse improvisée à quelques minutes de son entrée en lice contre son compatriote Fernando Verdasco. Nadal était condamné à aller au moins aussi loin que son rival serbe dans la salle parisienne pour ne pas lâcher sa place au sommet.

« Cela a été une année difficile pour moi en termes de blessures, donc je préfère éviter de faire des choses drastiques », a-t-il expliqué devant des organisateurs déjà désabusés par l'annonce de trois forfaits dans la même journée, dont celui du Canadien Milos Raonic, qui devait affronter dans la soirée Roger Federer, de retour à Paris pour la première fois depuis trois ans.

Djokovic de retour au sommet, cela ne surprend personne quand on connaît le talent de l'homme de 31 ans aux 14 titres en Grand Chelem. Mais ce qui époustoufle, c'est la rapidité avec laquelle le Serbe a retrouvé son trône, deux ans tout juste après l'avoir quitté.

UN RÊVE ÉVEILLÉ

En juin dernier, le constat était terrible pour le « Joker ». Celui-ci restait sur une fin d'année 2017 passée à soigner une blessure au coude droit, une tentative de retour début

2018 avortée puis une opération en février, à l'issue de laquelle son niveau de jeu en a inquiété plus d'un.

« Je me suis rendu compte que j'étais loin d'être à mon meilleur tennis et que cela allait prendre du temps », s'est-il souvenu.

Au revoir André Agassi, avec qui la collaboration a échoué, et bonjour Marian Vajda, l'entraîneur de toujours. Pour préparer l'été, « Nole » repart de zéro... ou plutôt de la 22^e place mondiale après Roland-Garros.

La suite est un rêve éveillé : finale au Queens, victoire à Wimbledon, victoire à Cincinnati, victoire aux Internationaux des États-Unis. Deux défaites, 32 succès, dont ses 19 derniers matchs. Et l'apothéose attendue avec une 224^e semaine au rang de numéro un mondial à partir de lundi.

Djokovic, qui devient le premier joueur à grimper d'une position hors du top 20 à la place de no 1 mondial au cours d'une même saison depuis le Russe Marat Safin en 2000, a désormais l'occasion de terminer la saison en haut du classement pour la cinquième fois de sa carrière. Une performance fantastique que seuls Jimmy Connors et Roger Federer ont réalisée et que seul Pete Sampras a réussie plus souvent avec six années terminées sur le trône mondial à une époque où l'opposition était moindre.

S'il gagne Bercy pour la cinquième fois, plus qu'une hypothèse vu sa forme, il aura déjà près de 1000 points d'avance sur Nadal avant le Masters de Londres réunissant les huit meilleurs joueurs de la saison, où tout restera possible pour l'Espagnol.

Mais la dynamique est du côté du Serbe, et celui-ci le sait bien. « Je pense qu'effectivement, je joue à l'heure actuelle mon meilleur tennis », assure-t-il. Celui d'un no 1 mondial ? Sans aucun doute.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	11	8	2	1	0	7	41	30	17	5-1-0-0	3-1-1-0	7-2-1-0	G-1
Toronto	12	8	4	0	0	8	42	37	16	3-4-0-0	5-0-0-0	7-3-0-0	P-1
Boston	12	7	3	2	0	7	37	29	16	4-1-0-0	3-2-2-0	6-2-2-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	10	6	2	1	0	6	43	32	14	2-2-1-0	4-0-0-1	6-2-1-1	P-1
N.Y. Islanders	11	6	4	1	0	6	36	28	13	1-1-1-0	5-3-0-0	5-4-1-0	G-3
Caroline	12	6	5	1	0	5	36	34	13	3-3-1-0	3-2-0-0	5-5-0-0	P-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	11	6	3	2	0	5	34	29	14	4-2-0-0	2-1-2-0	6-3-1-0	P-1
Buffalo	12	6	4	2	0	6	31	35	14	3-2-1-0	3-2-1-0	5-3-2-0	P-2
Washington	10	5	3	1	1	4	39	37	12	3-1-0-1	2-2-1-0	5-3-1-1	G-1
Columbus	11	6	5	0	0	6	39	43	12	3-4-0-0	3-1-0-0	5-5-0-0	P-1
New Jersey	9	5	3	1	0	5	31	28	11	5-1-1-0	0-2-0-0	5-3-1-0	P-1
Ottawa	11	4	5	2	0	4	36	44	10	3-2-1-0	1-3-1-0	4-5-1-0	P-4
Philadelphie	12	5	7	0	0	4	35	48	10	2-4-0-0	3-3-0-0	4-6-0-0	G-1
N.Y. Rangers	12	4	7	1	0	2	32	41	9	3-3-0-0	1-4-1-0	4-5-1-0	G-1
Detroit	12	3	7	1	1	3	30	46	8	1-3-1-0	2-4-0-1	3-6-0-1	G-2
Florida	9	2	4	1	2	1	28	35	7	0-2-1-0	2-2-0-2	2-4-1-2	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	12	9	3	0	0	9	42	29	18	4-3-0-0	5-0-0-0	7-3-0-0	G-1
Colorado	12	7	3	1	1	7	41	27	16	3-1-1-0	4-2-0-1	5-3-1-1	P-1
Minnesota	12	7	3	1	1	7	35	35	16	5-0-1-1	2-3-0-0	7-2-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	12	6	3	1	2	6	41	36	15	2-1-0-1	4-2-1-1	5-2-1-2	P-1
Calgary	13	7	5	0	1	7	41	42	15	2-2-0-1	5-3-0-0	5-4-0-1	G-2
Vancouver	13	7	6	0	0	6	36	42	14	3-2-0-0	4-4-0-0	6-4-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	12	7	4	1	0	7	35	32	15	5-1-1-0	2-3-0-0	6-3-1-0	P-1
Chicago	12	6	3	3	0	6	41	43	15	3-2-2-0	3-1-1-0	4-3-3-0	P-2
Edmonton	11	6	4	1	0	6	32	34	13	2-2-1-0	4-2-0-0	6-3-1-0	P-1
Dallas	11	6	5	0	0	6	34	30	12	5-2-0-0	1-3-0-0	5-5-0-0	G-1
Arizona	11	6	5	0	0	5	31	21	12	3-2-0-0	3-3-0-0	6-4-0-0	G-4
Anaheim	13	5	6	1	1	4	32	37	12	2-2-1-1	3-4-0-0	2-6-1-1	P-6
Vegas	12	5	6	0	1	4	27	34	11	3-2-0-1	2-4-0-0	4-5-0-1	P-1
St. Louis	10	3	4	3	0	3	36	39	9	2-3-1-0	1-1-2-0	3-4-3-0	G-1
Los Angeles	11	3	7	1	0	3	22	39	7	2-2-1-0	1-5-0-0	3-7-0-0	G-1

LNH

Mardi 30 octobre

- Calgary 2 Buffalo 1 (P)
- Boston 3 Caroline 2
- Detroit 5 Columbus 3
- N.Y. Islanders 6 Pittsburgh 3
- Dallas 4 Montréal 1
- New Jersey 3 Tampa Bay 8
- Vegas 1 Nashville 4
- Minnesota 4 Edmonton 3
- Philadelphie 3 Anaheim 2
- Ottawa 1 Arizona 5
- N.Y. Rangers 4 San Jose 3 (F)
- Mercredi 31 octobre
- Chicago à Vancouver, 22h.
- Jeudi 1er novembre
- Winnipeg en Floride, 14h.
- Dallas à Toronto, 19h.
- Pittsburgh à N.Y. Islanders, 19h.
- Nashville à Tampa Bay, 19h30.
- New Jersey à Detroit, 19h30.
- Washington à Montréal, 19h30.
- Buffalo à Ottawa, 19h30.
- Vegas à St. Louis, 20h.
- Colorado à Calgary, 21h.
- Chicago à Edmonton, 21h.
- N.Y. Rangers à Anaheim, 22h.
- Philadelphie à L'Angeles, 22h30.
- Columbus à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 31 octobre.

	B	A	Pts
Rantanen, Col	5	16	21
Bergeron, Bos	7	12	19
Malkin, Pit	6	13	19
Kane, Chi	11	7	18
Mackinnon, Col	9	9	18
McDavid, Edm	9	9	18
Aho, Car	4	13	17
Pastrnak, Bos	11	5	16
Landeskog, Col	10	6	16
Matthews, Tor	10	6	16
Gaudreau, Cal	6	10	16
Marnier, Tor	4	12	16
Kessel, Pit	7	8	15
Kuznetsov, Was	5	10	15
Panarin, Clb	5	10	15
Rielly, Tor	4	11	15
Marchand, Bos	4	11	15
Burns, SJ	3	12	15
Forsberg, Nas	10	4	14
Meier, SJ	9	5	14
Palmieri, NJ	9	5	14

HOCKEY LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	8	6	2	0	0	29	22	12
Jonquière	8	5	3	0	0	31	28	10
Thet. Mines	7	4	2	1	0	24	13	9
Rivière-du-Loup	7	3	3	1	0	25	31	7
St-Georges	7	3	4	0	0	26	27	6
Berlin	7	1	6	0	0	17	31	2

Vendredi 2 novembre

- R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.
- Berlin à Jonquière, 20h.
- St-Georges à Thet. Mines, 20h30.
- Samedi 3 novembre
- Rivière-du-Loup Berlin, 19h30.
- Jonquière à St-Georges, 20h.

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 31 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Domi	11	5	6	11
Tatar	11	3	6	9
Petry	11	1	8	9
Gallagher	11	7	1	8
Drouin	11	3	5	8
Byron	11	4	3	7
Lehkonen	11	1	6	7
Danault	11	1	4	5
Armia	11	2	2	4
Kotkanieni	11	0	4	4
Hudon	8	2	1	3
Reilly	11	1	2	3
Ouellet	11	0	3	3
Peca	10	0	3	3
Shaw	7	1	1	2
Benn	11	1	0	1
Juulsen	9	0	1	1
Niemi	3	0	1	1
Mete	9	0	0	0
Price	8	0	0	0
Deslauriers	5	0	0	0
Alzner	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	4	2	2	18	1	2,24	,915
Niemi	2	1	0	10	0	3,26	,898

HOCKEY

COLLÉGIAL

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	14	11	3	0	0	57	37	22
Theford	16	9	5	0	2	56	51	20
St.Lawrence	15	5	7	2	1	48	55	13
Alma	14	6	8	0	0	49	53	12

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	16	8	6	2	0	61	59	18
Lionel-Groulx	14	7	7	0	0	56	58	14
Abitibi-Témis	4	6	7	1	0	39	60	11
A.-Laurendeau	15	5	10	0	1	45	63	11

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	14	12	1	1	0	56	28	25
Lennoxville	16	10	4	1	1	64	45	22
Lafèche	14	6	2	0	0	47	53	14
Sorel-Tracy	17	5	9	2	1	58	74	13

Vendredi 2 novembre

- Sorel-Tracy à Lafèche, 19h15
- St-Hyacinthe à Theford, 20h
- Samedi 3 novembre
- St-Laurent à St.Lawrence, 14h
- Princeville à Valleyfield, 19h30.
- St-Foy à Alma, 14h
- Abitibi à Lionel-Groulx, 19h30
- Lennox. à A.-Laurendeau, 19h40
- Dimanche 4 novembre
- St-Laurent à Alma, 13h
- Abitibi à Sorel-Tracy, 13h
- A.-Laurendeau à Ste-Foy, 14h
- St.Lawrence à St-Hyacinthe, 14h
- Lionel-Groulx à Theford, 15h

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 31 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Chabot	11	3	10	13
Duchene	11	4	7	11
Tierney	11	2	9	11
Stone	11	4	4	8
Lajoie	11	4	3	7
Dzingel	9	4	3	7
White	11	2	4	6
Ryan	11	2	4	6
Boedker	11	2	4	6
Demelo	11	1	4	5
Wideman	11	2	2	4
Ceci	7	0	2	2
Formenton	8	1	0	1
Anderson	10	0	1	1
Jaros	7	0	1	1
Pyatt	11	0	0	0
Paajarvi	11	0	0	0
McCormick	4	0	0	0
Condon	2	0	0	0
Wolanin	1	0	0	0
Rodewald	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	4	3	2	34	0	3,48	,909
Condon	0	2	0	8	0	6,40	,800



— PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

LA DERNIÈRE... OU PAS ?

Alex Harvey ne ferme pas la porte aux prochains JO



OLIVIER BOSSÉ
obosse@lesoleil.com

C'est peut-être la dernière saison d'Alex Harvey. Ou peut-être pas. « Ça pourrait, je ne sais pas encore. Je vais voir à la fin de la saison si je suis prêt à me relancer pour 12 mois de plus. La porte n'est pas fermée non plus pour les prochains Jeux olympiques », révèle-t-il.

Après des camps en Norvège, en Californie et en Alberta, Harvey s'est entraîné pour la première fois de la saison sur la neige, mercredi, à... Québec. En fait, juste un peu au nord, à la Forêt Montmorency, petit paradis nature situé à trois quarts d'heure du centre-ville.

Depuis vendredi dernier, un tracé de 2,2 km accueille les fondeurs les plus impatients. Mercredi matin, ils étaient une demi-douzaine. Dont le

champion du monde en titre sur 50 km et meilleur fondeur au Canada depuis près d'une décennie.

Le temps passe. Harvey vient d'avoir 30 ans. Il va se marier, le 22 juin prochain. Il est maintenant l'athlète le plus âgé de l'équipe canadienne de ski de fond. Quatre de ses coéquipiers se sont retirés depuis la fin des Jeux olympiques de Pyeong-Chang, en février dernier.

Avec le départ de Devon Kershaw, avec qui il a gagné une médaille d'or aux Mondiaux de 2011 en sprint par équipe, de Graeme Killick, de Knute Johnsgaard et de Jesse Cockney, Harvey se retrouve pour la première fois de sa carrière dans le rôle d'ainé d'une équipe.

« Lenny [Valjas] est encore là et c'est un super bon ami. On est plus des mentors pour les jeunes, parfois juste en donnant l'exemple de ce qu'il faut faire entre les entraînements. C'est aussi pour ça que je suis allé en Norvège cet été, pour aller chercher un niveau plus élevé que ce que je retrouve au Canada en ce moment », explique-t-il.

Pour cette année, sa motivation tenait à deux choses : défendre à Seefeld (19 février au 3 mars), en Autriche, son titre de champion du monde sur 50 km acquis en 2017, puis participer aux Finales de la Coupe du monde à Québec, les 22, 23 et 24 mars, sur les Plaines. Ajoutez le Tour de ski (29 décembre au 6 janvier) au tournant du Nouvel An comme troisième gros objectif.

« UNE ANNÉE À LA FOIS »

« J'y vais une année à la fois, selon la motivation », affirme la fierté de Saint-Ferréol-les-Neiges.

« Quatre ans, c'est trop long pour décider oui ou non. À ce niveau-là, c'est beaucoup de choix de vie et je tripe encore à le faire, mais je ne veux pas que ça devienne pénible. Je veux garder de bons souvenirs de ma carrière et me retirer sur un *high*. Je verrai ce sera quand le meilleur moment. »

Et ce moment, donc, n'est pas encore venu. Après deux séances de deux jours à la Forêt Montmorency, Harvey part pour l'Europe le 10 novembre. En route pour quatre mois et demi sur le circuit

mondial, à raison d'une trentaine de courses en Coupe du monde ou en Championnats du monde présentées sur une quinzaine de fins de semaine.

Ses premières épreuves se tiendront les 24 et 25 novembre, à Kuusamo (Finlande), puis direction la Norvège, pour les étapes de Lillehammer (30 novembre au 2 décembre) et de Beitostolen (8 et 9 décembre), avant le retour à Davos (15 et 16 décembre), en Suisse, où il atterrira dans 10 jours.

Il s'agit de sa 11^e campagne sur le circuit de la Coupe du monde. Le Québécois y a fini deux fois troisième au classement général, en 2014 et en 2017.

Comme pour Harvey, les Mondiaux constituent la principale cible des autres membres de l'équipe canadienne. Le but est d'y déléguer de 10 à 12 fondeurs unifoliés, moitié hommes et moitié femmes. Mais pour commencer, trois hommes seront au départ des deux premières épreuves de Coupe du monde au calendrier, puis quatre hommes et deux femmes pour les deux suivantes.

Même du ski acrobatique!

En plus d'une piste de ski de fond aménagée dès la fin d'octobre depuis six ans, la Forêt Montmorency récidive pour une deuxième année en ski acrobatique. Avec la neige artificielle conservée de l'hiver dernier, on a aménagé un site de saut sur un terrain escarpé près du pavillon d'hébergement du site de recherche et d'enseignement appartenant à l'Université Laval. Les skieurs de bosses y vont pour peaufiner des sauts dont ils ont amorcé l'apprentissage cet été sur la rampe d'eau de Lac-Beauport. Ce projet a débuté en 2017 et accueillera une trentaine d'athlètes en 2018. L'olympien Philippe Marquis et Stéphane Agnard se joindront à Jérémie Simard en tant qu'entraîneurs. Simard dirige le club de ski acrobatique du Mont-Sainte-Anne.

OLIVIER BOSSÉ

CROSS-COUNTRY CIVIL

Le Jakours s'illustre

(JSTP) - Les athlètes du volet civil se sont aussi distingués lors des Championnats provinciaux de cross-country tenus au Parc Maisonneuve, à Montréal, samedi.

Soulignons les médailles d'or de Xavier St-Onge et d'Anaïs Côté, la médaille d'argent de Vincent Tremblay et la médaille de bronze de Laurie Fournier. De plus, l'équipe féminine du club Jakours (Anaïs Côté, Juliette Bélanger et Anne-Frédérique Munger) en catégorie cadet a remporté la bannière (1^{re} place).

Cinq membres du club Jakours ont été sélectionnés sur l'Équipe du Québec pour le Championnat canadien de cross-country qui aura lieu le 24 novembre à Kingston (Ontario), soit Anaïs Côté

(Juvénile/4 km), Vincent Tremblay (Juvénile/6 km), Anne-Frédéric Drolet (Junior/6 km), Pierre-Yves Normandin (Junior/8 km) et Félix Lapointe-Pilote (Senior/10 km).

Voici les résultats des coureurs du club Jakours au volet civil :

Benjamin féminin

3^e - Laurie Fournier
4^e - Julie-Anne Bouchard
12^e - Maé Fleury

Benjamin masculin

1^{er} - Xavier St-Onge

Cadet féminin

1^{re} - Anaïs Côté
4^e - Juliette Bélanger
6^e - Anne-Frédérique Munger

Cadet masculin

14^e - Jérôme Gagné

Juvénile masculin

2^e - Vincent Tremblay



L'équipe en cadet féminin du club Jakours, composée d'Anaïs Côté, de Juliette Bélanger et d'Anne-Frédérique Munger, a remporté la bannière de sa catégorie samedi, dans le cadre des Championnats provinciaux collégiaux, universitaires et civils. — PHOTO COURTOISIE

DÉFILÉ DES CHAMPIONS



Les partisans des Red Sox ne sont pas blasés de les célébrer. Il semblait que tout Boston était réuni aux abords des rues empruntées par le quatrième défilé des champions de la Série mondiale au cours des 15 dernières années. Le défilé s'est élancé du vénérable Fenway Park et est passé par plusieurs des artères principales du centre-ville. Les joueurs, les entraîneurs et les dirigeants de l'équipe sont tous montés à bord de véhicules amphibie afin de parader le trophée du Commissaire, acquis au terme d'une victoire de 5-1 aux dépens des Dodgers de Los Angeles dans le cinquième match de la Série mondiale. Ci-haut, l'entraîneur Alex Cora prend un égoportrait pendant que sa fille tient un immense portrait de lui. — PHOTO AP, CHARLES KRUPA



Cédric Desjardins sera le gardien de but partant des Marquis, vendredi soir. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

VISITE DES BLACKJACKS DE BERLIN À JONQUIÈRE

Les Marquis y vont pour six de suite

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Tout est au beau fixe chez les Marquis de Jonquière présentement. Cinq victoires de suite et des joueurs au même diapason font en sorte que les points négatifs sont plutôt difficiles à déceler dans l'entourage de l'équipe. La visite des BlackJacks de Berlin, équipe d'expansion dans la Ligue nord-américaine, viendra-t-elle troubler la paix ?

La réponse, on la connaîtra en fin de soirée, vendredi, au Palais des sports. Mais avant que les deux équipes mettent cartes sur table, les Marquis profitent de leur poussée victorieuse pour s'approcher à deux points du sommet du classement général.

« Je sens que la chimie s'installe de plus en plus entre les joueurs et ça paraît dans les combinaisons offensives et défensives, a souligné l'entraîneur-chef Benoît Gratton. Je m'attendais à ce que ça prenne un certain temps et ce n'est pas encore totalement comme je le voudrais, mais on est bien parti. »

Pour ce qui est de la visite des BlackJacks de Berlin, Gratton évite de tomber dans le piège de la complaisance, même si la nouvelle équipe a une seule victoire cette saison. Ce gain est d'ailleurs survenu la semaine dernière, contre l'Assurancia de Thetford.

Les Marquis ont gagné le seul match entre les deux équipes, le 20 octobre, dans la petite ville du New Hampshire.

« Malgré le score (6-2), ils n'ont

pas joué un mauvais match contre nous, a rappelé Benoît Gratton, qui va confier la défense du filet à Cédric Desjardins. On a été très opportunistes en marquant pratiquement sur chacun de nos premiers lancers. Ça aurait pu être un match différent. C'est une équipe qui n'abandonne pas et je pense qu'ils vont être tenaces tout au long de la saison. Ils ont quelques joueurs de talent et c'est une équipe qu'on va devoir respecter. Si tu n'es pas prêt à jouer contre les BlackJacks, ça peut être un match plus difficile qu'on le pense. »

Après le match de vendredi contre Berlin, les Marquis renouent avec le Cool FM de Saint-Georges, samedi soir, en Beauce. La semaine passée, Jonquière avait gagné 5-3 à la maison.

« À six équipes, ça va arriver un peu plus souvent qu'on affronte régulièrement une équipe, a convenu Benoît Gratton. On se connaît assez bien et c'est certain que s'il y a un coup que tu as moins aimé, c'est plus frais dans la mémoire des joueurs. De plus, en tant qu'entraîneur, ça facilite un peu la préparation. »

Les Marquis en bref

- Les nouvelles sont bonnes concernant les joueurs blessés durant la dernière fin de semaine. Gabryel Paquin-Boudreau est le seul qui nécessite une période de guérison un peu plus longue, lui qui devrait rater deux autres semaines d'activités. Le capitaine Alexandre Quesnel a subi une contusion, mais il est apte à jouer. Finalement, Gabriel Lévesque a probablement rendu visite à son

dentiste pour réparer quelques dents cassées, mais il va être en mesure d'enfiler son uniforme de hockeyeur. Spiro Goulakos sera toutefois absent pour les deux matchs de la fin de semaine puisqu'il n'est pas disponible...

- La Ligue nord-américaine a dévoilé les récipiendaires des joueurs du mois d'octobre. Les Éperviers de Sorel-Tracy, détenteurs du premier rang au classement général,

sont les grandes vedettes avec les titres de joueur offensif et défensif du premier mois d'action. L'attaquant David Rose est l'attaquant le plus méritant grâce à une production de 12 points en sept matchs. Le défenseur Mathieu Dumas récolte le titre défensif, tandis que les recrues Michael Rhéaume (offensif) Philippe Cadorette (défensif) ont vu leur travail être reconnu...

Place aux choses sérieuses. C'est l'heure de la vraie saison. Ou encore, le temps est venu de séparer les hommes des enfants. Peu importe le cliché employé, le moment le plus important de l'année est arrivé pour le circuit de football collégial division 3. Deux des trois équipes de la région ont réussi à se qualifier pour les matchs éliminatoires, soit les Gaillards du Cégep de Jonquière et les Jeannois du Collège d'Alma. Forts d'une fiche parfaite de huit victoires, les Gaillards accueillent les Gaulois de La Pocatière, samedi après-midi, tandis que les Jeannois ont rendez-vous avec les Pionniers, dimanche, à Rimouski. De leur côté, les Couguars du Cégep de Chicoutimi ont été éliminés à la suite d'une défaite subie à La Pocatière lors du dernier match de la saison. Tour d'horizon en vue des affrontements quarts de finale.

FOOTBALL COLLÉGIAL DIVISION 3

Gaillards et Jeannois vers le Bol d'Or

Jonquière (8-0) vs La Pocatière (4-4) | Rimouski (5-3) vs Alma (4-4)

JONATHAN HUDON

jhudon@lequotidien.com

L'affrontement entre les Gaulois de La Pocatière et les Gaillards du Cégep de Jonquière, à 13 h samedi, à Jonquière, peut sembler inégal à première vue. Jonquière a marqué 218 points de plus que son adversaire et lors du seul affrontement entre les deux équipes, les Gaillards ont gagné 52-18 à La Pocatière.

À quelques jours de l'ultime face-à-face entre les deux équipes en 2018, l'entraîneur-chef François Laberge a cependant soulevé certaines nuances. Il a d'abord rappelé que lors du match du 22 septembre, les Gaillards tiraient de l'arrière 15-14 à la mi-temps. Laberge a aussi indiqué que La Pocatière représentait l'équipe la plus « hot » de la section nord-est, ayant remporté ses trois dernières rencontres.

Parmi ces trois gains, les Gaulois ont réalisé une première dans l'histoire du programme en allant signer une victoire à Rimouski.

« Défensivement, ils ont donné seulement une vingtaine (22) de points à leurs trois derniers matchs, a mis en contexte François Laberge. Nos gars savent qu'ils affrontent une équipe qui joue avec le couteau sous la gorge depuis trois matchs. Les Gaulois devaient remporter leurs derniers matchs et c'est ce qu'ils ont fait. Ils sont à maturité, avec un quart-arrière vétéran, une bonne boîte défensive, des receveurs assez matures et de bons porteurs de ballon. Ça va être un gros match et je ne crois pas que ça va ressembler au résultat du match en saison. On va avoir droit à un bon match de football à Jonquière, samedi. »

Tout en vantant la défensive de La Pocatière, équipée pour contrer le jeu au sol et par la passe, François Laberge a mentionné que le quart-arrière pocatois avait toutes les



— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

qualités pour faire mal à l'adversaire.

Ceci étant dit, à titre de vice-champions du Bol d'Or, les Gaillards vont tenter d'atteindre la grande finale une nouvelle fois. D'autres moments au soleil sont à prévoir, si on se fie à la jeunesse d'un important nombre de joueurs.

« On est encore passablement jeunes à l'attaque, même si on a marqué passablement de points cette saison, a souligné Laberge. On est un peu plus à maturité en défense, mais on a un bon mélange entre les jeunes et les vétérans. Sur papier, il y a seulement 12 joueurs qui terminent leur stage collégial cette année. »

JONATHAN HUDON

jhudon@lequotidien.com

Expulsés hors des matchs éliminatoires au cours des deux dernières saisons, les Jeannois du Collège d'Alma ont une vilaine séquence à freiner, à compter de 13 h, dimanche, sur le terrain du Cégep de Rimouski. Leur dernière victoire lors de la « vraie saison » remonte à 2007, lorsqu'ils avaient atteint la finale du Bol d'Or contre Jonquière.

Les Gaillards avaient alors remporté les grands honneurs et, à ce moment, les deux formations faisaient partie de la deuxième division AA.

Au cours des dernières années, les Jeannois ont perdu dès le premier match éliminatoire en 2015, 2013, 2009 et 2008. Ils ont été exclus des séries en 2017, 2016, 2014, 2012, 2011 et 2010.

Toutes ces données font maintenant partie du passé et les Almatois ont la ferme intention de mettre fin à la disette. Ils ont des raisons d'être optimistes puisqu'ils ont battu les Pionniers du Cégep de Rimouski, plus tôt cette saison. C'était le 8 septembre, à Alma, par la marque de 33-24. Les Rimouskois ont vengé cet échec le 20 octobre, en blanchissant les Jeannois 38-0 à la maison.

« On est conscients qu'un gros match s'en vient, mais on met tous les efforts à l'entraînement pour arriver le mieux préparé possible, a partagé l'entraîneur-chef des Jeannois, Jean-Philip Caron. On est confiants de pouvoir bien faire et on s'en va à Rimouski avec l'intention de gagner. »

Dans le but d'optimiser la préparation d'avant-match des troupes, les Jeannois quitteront samedi, en vue du match du lendemain. Lors de la dernière visite dans le Bas-Saint-Laurent, des impondérables ont miné la concentration de l'équipe. Loin de se servir de ces facteurs comme excuse, Jean-Philip Caron



— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

veut surtout mettre toutes les chances de son côté.

« On sait qu'on est capables de les battre, on sait qu'on a de bons athlètes et les gars sont motivés, donc il n'y a rien d'impossible, a affirmé l'entraîneur. On va partir plus tôt, les joueurs vont dormir plus que pas assez et tout va être en place pour livrer une bonne performance. »

Les Jeannois doivent se priver de leur quart-arrière Pierre-Alexandre Cordero pour le reste de la saison en raison d'une blessure. Malgré cette lourde perte, Jean-Philip Caron assure que d'autres joueurs sont prêts à prendre la relève.

ÉTUDIANT 18 ANS ET PLUS

10 \$

BILLET + 1 BIÈRE

ÉTUDIANT 17 ANS ET MOINS

5 \$

BILLET



Olympiques

VISITENT



FIER D'ÊTRE SAGS



ENERGIE 94.5

AMEUBLEMENTS TANGUAY



LA VOIE MALTÉE

leQuotidien leProgrès

JEUDI 19 h 30 CENTRE GEORGES-VÉZINA

Les Finlandais réunis ?

Blessé la veille lors du match contre les Stars de Dallas, Paul Byron pourrait rater le match de ce soir contre les Capitals de Washington. Il n'était pas de l'entraînement, hier. Brendan Gallagher bénéficiait lui aussi d'un congé aujourd'hui. «Gallagher va jouer demain, Byron, on ne le sait pas encore, on va voir au jour le jour», a déclaré l'entraîneur

Claude Julien après l'entraînement d'hier. L'absence de Byron, dont la nature du mal n'a pas été dévoilée, si ce n'est qu'on annonce une blessure au bas du corps, force Julien à remanier ses trios, et les résultats sont intéressants. Les trois Finlandais, Jesperi Kotkaniemi, Joel Armia et Artturi Lehkonen, se trouvaient réunis à l'entraînement. «Je ne suis pas encore certain, tout dépend de qui sera en mesure de jouer, mais je n'écarterais pas ce scénario», a déclaré Julien.

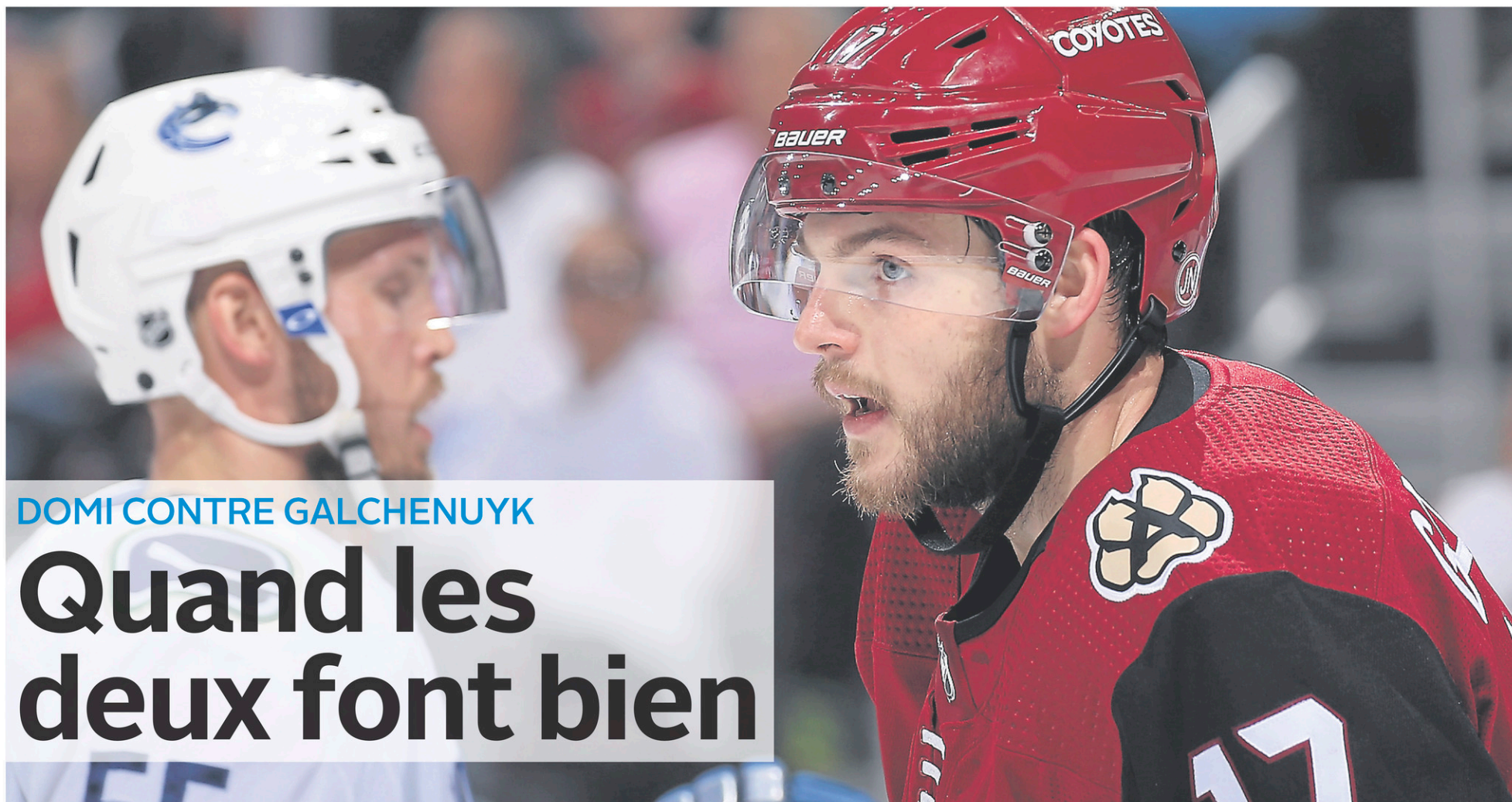
Hudon avec Domi et Drouin

Charles Hudon, lui, patinait à la droite de Max Domi et de Jonathan Drouin après avoir connu un bon match la veille. Le trio de Phillip Danault et Tomas Tatar devrait demeurer intact au retour de Gallagher, tandis qu'Andrew Shaw réintègrera probablement la formation au sein du quatrième trio avec Nicolas Deslauriers et Matthew Peca.

Deslauriers défend son 4^e trio

Le quatrième trio est l'objet de vives critiques depuis le début de la saison. Nicolas Deslauriers voit la lumière au bout du tunnel. «On a connu un bon match hier, Matthew Peca, Charles Hudon et moi, du moins dans les deux premières périodes [avant la blessure à Byron]. On a provoqué un peu d'occasions offensivement,

on a été robustes, on a placé des rondelles derrière leurs défenseurs. On amenait de l'énergie pour les autres trios, ça a été l'un de nos bons matchs.» Deslauriers a écopé d'une vilaine pénalité contre les Stars. Il s'agissait de la dixième mineure imposée à un membre du quatrième trio. Le reste des attaquants de l'équipe en a reçu 17. «Dernièrement, les arbitres nous ont ciblés, se défend-il. J'ai fait des affaires pires que ça et je n'ai pas eu de punition. LA PRESSE



DOMI CONTRE GALCHENUYK

Quand les deux font bien

MATHIAS BRUNET
La Presse

Avec deux points mardi, dont son premier but de la saison, Alex Galchenyuk a porté son total à quatre points en autant de rencontres depuis son retour au jeu avec les Coyotes de l'Arizona.

Les succès avec leur nouvelle équipe des joueurs échangés par le CH suscitent souvent des élans de sarcasme dans les médias et auprès des partisans.

Mais quand le joueur obtenu en retour de l'athlète en question brille à Montréal, les moqueries sont plus timides, voire inexistantes.

Max Domi vient de remporter la Coupe Molson à titre de joueur par excellence du Canadien en octobre. Non seulement s'est-il établi solidement à la position de centre, mais il vient au premier rang

des compteurs de l'équipe avec 11 points en autant de rencontres.

Quand on demande à Claude Julien ce que Domi peut apporter de différent à sa formation par rapport à Galchenyuk, l'entraîneur répond avec une franchise étonnante.

«C'est une question assez évidente que peuvent remarquer aussi les amateurs: un, [Domi] semble patiner beaucoup plus que [Galchenyuk], a répondu l'entraîneur lors de son point de presse. Dans le cas de Domi, on était convaincus qu'il pouvait remplir le rôle de centre et de nous donner la vitesse qu'on recherchait. Ce n'est certainement pas une flèche à Alex, parce qu'il est quand même un marqueur naturel et il nous a marqué de gros buts. Mais parfois, tu fais des échanges qui sont bons pour les deux équipes. On pense que c'est un bon échange pour nous, ça nous a donné ce qu'on recherchait. Espérons

pour Alex et l'Arizona que ce statut de joueur-là leur serve bien.»

Galchenyuk n'a jamais pu gagner la confiance de Julien à Montréal. Quelques semaines après son arrivée, en avril 2017, l'entraîneur l'a

«Parfois, tu fais des échanges qui sont bons pour les deux équipes.»

— Claude Julien

placé à l'aile gauche du quatrième trio avec Steve Ott et Andreas Martinsen pour entamer les séries éliminatoires contre les Rangers. Julien lui avait préféré Phillip Danault, Tomas Plekanec, Andrew Shaw et Ott au centre.

La saison suivante, Claude Julien l'a placé à nouveau à l'aile, préférant

muter Jonathan Drouin de l'aile au centre pour prendre sa place. Galchenyuk a joué principalement à l'aile gauche pour le Canadien l'an dernier et il a connu ses meilleurs moments dans les deux derniers mois de l'année avec Jacob De La Rose au centre et Artturi Lehkonen à droite.

Domi, lui, a été placé au centre dès son arrivée, et Claude Julien n'a jamais dérogé de son plan, même s'il a surtout joué à l'aile en Arizona, hormis une expérience de quelques semaines au centre l'an dernier. C'est une belle fleur pour un attaquant pour qui cette position était peu familière dans la LNH et, à 23 ans, un an plus jeune que Galchenyuk.

Le fils de l'ancien dur à cuire Tie Domi est l'attaquant le plus utilisé à cinq contre cinq (13 : 45) après Phillip Danault. L'an dernier, Galchenyuk venait au septième rang à ce chapitre derrière Drouin,

Pacioretty, Plekanec, Danault, Gallagher et Shaw.

Domi était le point de mire dans le vestiaire du Canadien hier en raison de l'honneur annoncé quelques heures plus tôt. Il a joué la carte de la modestie.

«Notre système de jeu nous permet d'exploiter notre vitesse au centre de la glace, et les ailiers sont très actifs en soutien, ça permet de provoquer des choses. Du côté défensif, ce n'est pas parce que tu joues au centre que tu es le plus efficace défensivement. On doit donner beaucoup de crédit aux ailiers. De la façon dont on joue, on a l'impression qu'il y a cinq centres sur la glace en tout temps.»

Non seulement Domi prouve-t-il son efficacité au centre, mais il marque aussi des buts importants. Il en a déjà cinq. Il en avait marqué neuf l'an dernier, dont quatre dans un filet désert, et neuf la saison précédente.

LES JOUEURS DES SAGUENÉENS SAVENT CE QU'ILS ONT À FAIRE

Travail, travail et encore travail



JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Après une séance d'entraînement des plus intenses la veille, les choses avaient repris leur

cours normal, mercredi, dans l'entourage des Saguenéens, en vue de la visite des Olympiques de Gatineau, jeudi soir, au Centre Georges-Vézina. Le manque de travail est à la source de tous les maux des Chicoutimiens et l'acharnement est l'outil de guérison par excellence.

Les Bleus ont maintenant perdu leurs trois derniers matchs,

dont le dernier au compte de 4-1, samedi, à Baie-Comeau. C'est cette sortie qui a particulièrement dérangé le personnel d'entraîneurs, mais pour le reste, Yanick Jean a rappelé que son équipe avait subi un seul revers en temps réglementaire à ses cinq dernières rencontres. Les deux autres défaites de la séquence ont été encaissées en tirs de barrage, contre Baie-Comeau

et Rouyn-Noranda, deux équipes postées dans les hauteurs du classement général.

« Il n'y a personne qui s'endort et on n'est pas content du dernier match, point final, a mis en contexte l'entraîneur-chef des Saguenéens. Ce n'est pas une question de séquence ou quoi que ce soit, c'est seulement une question du dernier match. Pour moi, la manière est toujours plus importante que le résultat. »

PAS DE TEMPÊTE

Du point de vue des joueurs, on n'est pas prêt à dire que l'équipe traverse sa première tempête de la saison. Après tout, Chicoutimi pointait au septième rang du classement général de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, avant les matchs de mercredi.

En bon avocat du diable, mentionnons néanmoins que les Saguenéens ont uniquement quatre victoires à leurs dix dernières parties. En revanche, seulement deux de ces six revers ont été encaissés en temps régulier.

« On a quelques petits points à ajuster et on travaille là-dessus cette semaine, mais je ne pense pas que ce soit une tempête, a temporisé le capitaine Zachary Lavigne. On a connu quelques matchs un peu plus difficiles, mais ça arrive à toutes les équipes. Il faut seulement se réajuster. »

ABSENCES

Avec les absences de Théo Rochette, parti au Nouveau-Brunswick en vue de sa participation au Défi mondial des moins de 17 ans (3 au 10 novembre), et des joueurs blessés Hendrix Lapierre, Mathieu Desgagnés et Vincent Lapalme, le travail trône au sommet du plan de match de l'équipe et s'avère la solution absolue.

« Chacun de nous doit en donner plus, moi le premier, a souligné Zachary Lavigne. En travaillant plus fort, les autres éléments de notre jeu vont suivre. »

Auteur d'un but et trois passes en 10 matchs, Lavigne estime qu'il peut en faire davantage pour contribuer. Encore là, tout passe par le fameux travail.

« Je travaille fort, mais je suis capable d'en donner plus, de sortir de ma zone de confort, a indiqué le capitaine. En espérant que les autres le remarquent et fassent la même chose. »

Alexis Shank aura le devoir de défendre la cage des Saguenéens lors de la visite des Olympiques de Gatineau, mercredi soir.



Yanick Jean ne s'est pas gêné pour exprimer son mécontentement au sujet de la performance de ses protégés, à l'occasion de leur récent revers, 4-1, face à Baie-Comeau. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

POINTES DE PLUME

- Vladislav Kotkov et Jérémy Groleau étaient absents à l'entraînement, mercredi, à cause de la gastro. Quoiqu'incertaine, leur présence dans l'alignement est plus que probable, jeudi soir, face aux Olympiques de Gatineau. Parlant des prochains adversaires des Saguenéens, ils ont perdu 5-2, mercredi soir à Baie-Comeau, contre le Drakkar...

- Xavier Labrecque ne pourra affronter les Olympiques. Joueur affilié pour pallier à la perte des nombreux joueurs blessés, il a écopé d'un match de suspension, dimanche, alors qu'il évoluait dans le junior AAA avec L'Everest Côte-du-Sud, à la suite

d'un geste commis en troisième période. Il doit purger sa suspension avant d'être de nouveau éligible à jouer un match dans la LHJMQ. Puisque L'Everest joue vendredi soir, Labrecque sera disponible pour les matchs de la fin de semaine...

- Un autre Xavier, Filion celui-là, a été rappelé par les Saguenéens. Choix de cinquième ronde en juin dernier, l'attaquant de 16 ans a inscrit cinq buts et six passes en 17 matchs depuis le début de la saison avec les Estacades de Trois-Rivières, dans le circuit midget AAA. Comme prévu, Carl-Olivier Dignard fera ses débuts...

- Le capitaine des Élités de Jonquière, Mikisiw Awashish, s'est entraîné avec les Sags, mais son état de santé ne lui permet pas de disputer un match junior majeur. Il est gêné par une blessure à l'épaule...

- Yanick Jean a été questionné au sujet de la discipline de ses joueurs, lors de sa rencontre avec les scribes. Les neuf pénalités mineures écopées par les Saguenéens, samedi dernier, s'expliquent facilement, selon le coach en chef. « Quand tu travailles moins fort que l'autre équipe, c'est normal que tu écopas de pénalités », a laissé tomber Jean...

Sports

**FOOTBALL
COLLÉGIAL
DIVISION 3
GAILLARDS
ET JEANNOIS
VERS LE BOL
D'OR
37**



AMEUBLEMENTS

TANGUAY

NOUS PAYONS LES
2 TAXES
 OU PAYEZ JUSQU'À
50 VERSEMENTS*
 SUR TOUS LES MEUBLES, LES MATELAS ET LA DÉCORATION

PRIMO
INTERNATIONAL
Causeuse PTR: 639913 Assises en CUIR

ÉPARGNEZ **150\$**

TAXES PAYÉES
799⁹⁹
 courant: 949,99

FAUTEUIL 529,99 / SOFA 849,99

LAZBOY
Assises en CUIR Fauteuil berçant et inclinable PTR: 701868

ÉPARGNEZ **100\$**

TAXES PAYÉES
699⁹⁹
 courant: 799,99

ÉPARGNEZ **300\$** **55 po** QLED SMART TV SÉRIE 7

SAMSUNG Téléviseur QLED ELITE 4K, UHD PTR: 695311

1923⁹⁹
 1 899,99 + écofrais de 24,00
 courant: 2 199,99

SAMSUNG Système de barre sonore 360 avec caisson d'extrêmes graves sans fil PTR: 702727

ÉPARGNEZ **100\$**

600⁷⁹ **360 WATTS**

599,99 + écofrais de 0,80
 courant: 699,99

Canon **EOS REBEL T6**
Caméra reflex Rebel T6 avec objectif 18-55mm IS II PTR: 654008

18 MP

ÉPARGNEZ **200\$**

499⁹⁹
 499,74 + écofrais de 0,25
 courant: 699,99

Wi-Fi

PAYEZ JUSQU'À **36** VERSEMENTS*
 SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

ASUS Ordinateur portable 15.6 Intel Celeron N3350 1.1 PTR: 673702

ÉPARGNEZ **70\$**

430⁸⁹
 429,99 + écofrais de 0,90
 courant: 499,99

Mémoire vive : 4 Go
 Disque dur : 1 To

PHILIPS **CONCOURS PROFIL CLIENT**
 UNE MACHINE À CAFÉ D'UNE VALEUR DE 1 099\$

POUR PARTICIPER:
 Allez au tanguay.ca ou textez le mot « CAFÉ » au 1 800-tanguay (826-4829)

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI
LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC

Accord D Desjardins *Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100\$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63\$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 4 novembre 2018. Livraison gratuite partout au Québec.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

SOLDE QUOTIDIEN MOYEN	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs		Coût annuel	
		100\$	500\$	100\$	500\$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64\$	8,18\$	19,90\$	90,50\$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64\$	8,18\$	19,90\$	90,50\$